

## **Mémoire de fin d'études: "Liège en transition: Quel rôle pour le patrimoine bâti d'époque moderne ?"**

**Auteur :** Coelho Xavier Machado, Alexandra

**Promoteur(s) :** Barcelloni Corte, Martina; Kunysz, Pavel

**Faculté :** Faculté d'Architecture

**Diplôme :** Master en architecture, à finalité spécialisée en art de bâtir et urbanisme

**Année académique :** 2023-2024

**URI/URL :** <http://hdl.handle.net/2268.2/19525>

---

### *Avertissement à l'attention des usagers :*

*Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.*

*Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.*

---



---

UNIVERSITE DE LIEGE – FACULTE D’ARCHITECTURE

Liège en transition : Quel rôle pour le patrimoine bâti d’époque moderne ?

Travail de fin d’études présenté par Alexandra COELHO XAVIER MACHADO en vue de l’obtention  
du grade de Master en Architecture

Sous la direction de : Martina Barcelloni Corte  
Pavel Kunysz

Année académique 2023-2024



## Remerciements

L'aboutissement de ce mémoire a été rendu possible grâce à de nombreuses personnes. Je souhaite ainsi à leur exprimer mes remerciements.

Je tiens, tout d'abord à remercier ma promotrice, Martina Barcelloni Corte et mon co-promoteur, Pavel Kunysz pour leur disponibilité et leurs précieux conseils qui ont permis de guider et encadrer ma réflexion tout au long de ce travail de recherche.

Merci aussi à Sylvain Marbehant et Rita Occhiuto qui ont accepté de consacrer du temps à la participation du jury de ce travail en tant que lecteurs. Je souhaite également remercier Sébastien Charlier, Bernard Deffet ainsi que toutes les personnes qui ont pris le temps de répondre à mes questions. Leurs interventions ont été très significatives dans l'avancée de mon travail.

Sur une note plus personnelle, je tiens à remercier mes parents, pour leur présence et soutien tout au long de ma rédaction mais surtout, tout au long de mes études. Je remercie tout particulièrement Mariana Machado, pour son temps précieux consacré à la relecture du mémoire, son soutien ainsi qu'à ses conseils avisés. Merci à Donovan, Clara et Fabio, pour m'avoir accompagné dans mes nombreux parcours de relevés et photographies dans la ville de Liège.

Je remercie finalement, toutes les personnes qui ont rendu possible l'aboutissement de ce cycle universitaire et qui, de près ou de loin, m'ont apporté des connaissances nouvelles.



## Résumé

Aujourd'hui, le vaste patrimoine architectural liégeois datant de l'époque moderne se dégrade de manière substantielle, ne répondant plus aux fonctions, usages et défis actuels. La ville, entre réaffectations et nouvelles constructions, est aujourd'hui en forte évolution ce qui met à l'épreuve son patrimoine bâti existant, encore insuffisamment compris, étudié et valorisé. L'intérêt de ces constructions historiques ne réside pas seulement dans leur faculté de constituer un témoignage de l'évolution architecturale, des avancées technologiques et des transformations sociétales d'une époque remarquable, mais aussi (et surtout) d'incarner un capital et un gisement (spatial et énergétique) important qui aujourd'hui demande et nécessite d'être valorisé. L'objectif de ce travail est, d'une part, de recomposer – au sein d'un seul cadre – différents relevés réalisés sur le patrimoine moderne liégeois à des époques et par des sujets différents et, d'autre part, de mettre en évidence le potentiel de ce patrimoine, en bonne partie encore sous-évalué et qui existe bien au-delà de la célébration d'un nombre limité d'ouvrages-monument.

La **première partie** du mémoire se concentre sur la mise en commun de trois grands ouvrages (inventaires) qui recensent et localisent une partie du patrimoine architectural moderne liégeois. Une grande carte est dessinée, ainsi qu'un tableau critérié qui, pour la première fois, réunit les trois inventaires.

La **deuxième partie** se penche sur la mise en évidence de l'ampleur du patrimoine moderne liégeois parfois passé inaperçu et peu valorisé (bâtiments souvent vides ou sous-utilisés). Dans l'objectif de sensibiliser à sa régénération, une partie circonscrite de la ville a été sélectionnée et a fait l'œuvre d'un nouveau relevé.



## Table des matières

Remerciements.....	3
Résumé.....	5
1. Introduction.....	9
1.1. Cadre, problématique et question de recherche.....	9
1.2. Méthodologie.....	12
2. État de l’art.....	14
2.1. Modernisme.....	14
2.2. Urbanisme de la ressource au niveau européen.....	15
2.3. Le cas de Liège.....	18
3. Description du patrimoine bâti d’époque moderne à Liège.....	25
3.1. Conception d’un tableau critérié et d’une carte de synthèse.....	25
3.2. Trois cartes, un paysage.....	27
3.3. Tableau critérié.....	29
3.4. Vers un nouvel inventaire.....	66
4. Mise à jour de l’inventaire.....	68
4.1. Conception d’un inventaire sur terrain.....	68
4.2. Le relevé.....	72
4.3. Premiers constats.....	78
5. Conclusions et perspectives.....	79
6. Bibliographie.....	81
7. Table des figures.....	84
8. Annexes.....	89
Annexe 1 : Analyse de cas au travers d’un interview avec l’architecte Bernard Deffet.....	89
Annexe 2 : Scan du document de travail - relevé visuel sur terrain.....	92
Annexe 3 : les cartes.....	92





## 1. Introduction

### 1.1. Cadre, problématique et question de recherche

A partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, Liège s'est affirmée en tant qu'important centre industriel et commercial en Europe, se distinguant par une activité sidérurgique et métallurgique florissante. Cette époque a été profondément influencée par les impératifs économiques du moment, donnant lieu à l'émergence de nombreuses industries, à la construction de bâtiments industriels imposants et à une urbanisation croissante de la ville. Ainsi, l'époque moderne représente une période significative dans le développement de Liège, caractérisée par un patrimoine architectural riche et diversifié qui témoigne de son développement urbain tout au long des siècles. Les structures industrielles de cette époque ont non seulement défini le paysage urbain, mais elles ont également laissé une empreinte culturelle et sociale durable. Les usines, les entrepôts et les infrastructures liées à la production sont le reflet des avancées technologiques et industrielles de l'époque. Au-delà de son importance économique, l'époque moderne à Liège a également été marquée par des changements sociétaux, culturels et politiques.

Le patrimoine architectural moderne fait référence à l'ensemble des édifices, bâtiments, structures et constructions qui ont été conçus, construits ou significativement modifiés au cours de l'époque moderne. Influencée par divers facteurs, les mouvements artistiques et les nouveaux modes de pensée, cette période se caractérise par un rejet des traditions architecturales historiques, une volonté d'explorer de nouvelles idées, de repousser les limites et de refléter les valeurs et les aspirations de l'époque contemporaine. Il englobe les éléments architecturaux et urbanistiques qui reflètent les tendances, les styles, les techniques de construction et les approches conceptuelles caractéristiques de cette période. S'étendant approximativement du début du XX<sup>e</sup> siècle à nos jours, l'époque moderne en architecture, a vu émerger une diversité de constructions comprenant des logements, des écoles, des bâtiments industriels, culturels, commerciaux, et bien plus encore. Ce patrimoine a une valeur historique, culturelle et esthétique, contribuant de manière significative à l'identité de la ville. Il témoigne des évolutions architecturales, des innovations techniques et des changements sociétaux qui ont lieu au cours de cette période. Actuellement, ce patrimoine est vieillissant et nécessite une réflexion approfondie sur son adaptation aux modes de vie contemporains. La conservation et la rénovation de ces structures sont essentielles, non seulement pour préserver l'héritage architectural de la ville, mais aussi pour les ajuster aux besoins actuels et aux défis environnementaux. En repensant ces édifices, la ville peut tirer parti de son histoire tout en les intégrant de manière harmonieuse dans le tissu urbain moderne.

Parmi ses nombreuses caractéristiques, la modernité en architecture met l'accent sur l'efficacité et la fonctionnalité des espaces, des matériaux et des systèmes techniques privilégiés. Sur le plan esthétique, elle se distingue par une approche minimaliste, des lignes épurées et une réduction de tout type d'ornements, exprimant une volonté de créer des espaces épurés à travers l'utilisation de formes simples. L'émergence de nouveaux matériaux de construction sont introduits, notamment le béton armé, l'acier et le verre qui ont permis aux architectes d'explorer de nouvelles possibilités structurelles. L'introduction à l'éclairage électrique, au chauffage centralisé et aux systèmes de ventilation a également eu une influence significative sur les avancées constructives de cette époque. Les limites traditionnelles de conception ont été poussées, avec l'exploration de nouvelles idées telles

que les formes organiques, les plans libres et les porte-à-faux. Une qualité majeure de l'architecture de cette époque est son intégration dans le contexte social, culturel et environnemental, que ce soit dans le paysage naturel ou au sein du tissu urbain existant. L'époque moderne en architecture a donné naissance à divers mouvements et styles, parmi lesquels on trouve le modernisme, le brutalisme, le postmodernisme, l'architecture organique, et bien d'autres variantes. Ces mouvements reflètent les différentes approches et esthétiques qui ont émergé au cours de cette période riche et dynamique de l'histoire de l'architecture.

La transition urbaine et écologique actuelle est liée au patrimoine bâti d'époque moderne. Alors que les villes du monde entier cherchent à devenir plus durables et résilientes sur le plan environnemental, il est essentiel d'intégrer et de réimaginer les bâtiments d'époque moderne dans cette vision, compte tenu de leur impact quantitatif et qualitatif. La régénération et la rénovation de ce patrimoine bâti est cruciale pour préserver l'identité et l'histoire d'une ville. Ces structures font partie intégrante de son tissu urbain et leur démolition entraînerait une perte irréversible non seulement de l'héritage des repères visuels et culturels mais aussi (et surtout) d'un stock, d'un capital spatial et énergétique très conséquent. Ces constructions sont des témoignages vivants des diverses évolutions architecturales, des innovations techniques et des changements sociétaux du XVe siècle au XIXe siècle. Ces bâtiments représentent, surtout, une opportunité précieuse pour réduire notre empreinte environnementale et régénérer une large partie de la ville à partir du capital bâti existant. En les rénovant de manière durable, en améliorant leur efficacité énergétique et en intégrant des technologies écologiques, nous pouvons réduire la consommation d'énergies, minimiser les émissions de gaz à effet de serre et préserver les ressources naturelles. Les caractéristiques architecturales, notamment les vastes espaces intérieurs, les façades vitrées et les structures flexibles, ouvrent des perspectives considérables pour une adaptation créative et un réaménagement répondant aux exigences et besoins contemporains reflétant ainsi une volonté d'harmoniser l'héritage du passé avec les impératifs actuels. Néanmoins, la régénération du patrimoine architectural ne peut être envisagée de manière isolée. Elle doit s'intégrer dans une vision d'ensemble visant à forger les villes plus durables, résilientes et esthétiquement enrichissantes. La transition urbaine et écologique actuelle constitue une opportunité unique de repenser le rôle du patrimoine bâti hérité de l'époque moderne dans nos villes, surtout dans celles qui ont connu un développement d'époque moderne conséquent comme la ville de Liège. Le succès de cette réhabilitation repose sur une collaboration étroite entre différents acteurs, en particulier, les autorités locales, les urbanistes, les architectes, les propriétaires, les associations patrimoniales et les citoyens. L'intégration de la population dans ces prises de décision met en place une approche participative du projet et garantit une intégration réussie du patrimoine dans le développement urbain contemporain se basant sur les besoins de la population locale et renforçant leur implication dans la sensibilisation de la cause.

Utiliser au mieux le capital existant d'époque moderne nécessite la mise en œuvre de diverses stratégies visant à exploiter pleinement ces richesses historiques. Plutôt que d'opter pour une démolition radicale, la réutilisation adaptative émerge comme une approche privilégiée, consistant à transformer ces édifices pour les adapter aux nouveaux besoins contemporains. Cette transformation peut prendre différentes formes, allant de la reconversion d'un bâtiment industriel en espace de bureaux, à celle d'un entrepôt en logements, ou même d'une église en centre culturel. Les caractéristiques de l'architecture moderne permettent une grande flexibilité d'usage. Le système structurel, par exemple, permet l'utilisation de plans libres en atteignant de plus grandes portées,

libérant le sol et permettant une diversification d'aménagement ainsi qu'une faciliter à la reconversion des espaces. L'installation des toit-terrasse permettent d'offrir un espace extérieur supplémentaire, en maximisant l'espace disponible. Les grandes fenêtres horizontales remplacent peu à peu les grandes façades très fermées, permettant une entrée de lumière naturelle considérable et des relations directes entre l'intérieur et l'extérieur. La façade libre libère la structure de son rôle porteur, permettant une conception créative de celle-ci.

En réimaginant l'utilisation de ces structures existantes, il est possible de préserver leur valeur historique tout en les rendant fonctionnels et pertinents pour les besoins courants. La rénovation des bâtiments peut également jouer un rôle crucial dans cette démarche, en mettant l'accent sur l'amélioration de leur efficacité énergétique. Cette approche peut englober des initiatives telles que l'installation de systèmes de chauffage et de refroidissement plus performants, une isolation thermique renforcée, l'adoption de sources d'énergies renouvelables, et l'amélioration de l'enveloppe du bâtiment. En réduisant la consommation d'énergie, ces mesures contribuent à renforcer la durabilité des édifices tout en permettant des économies substantielles sur les coûts d'exploitation. Cela représente un pas significatif vers la régénération de notre patrimoine architectural tout en favorisant un avenir urbain plus durable.

En préservant l'intégrité esthétique et historique des bâtiments à rénover, il est impératif de veiller à ce que les mises à jour systémiques et technologiques s'inscrivent dans le respect de cette intégrité. L'optimisation de l'utilisation du capital existant implique ainsi une modernisation intelligente. Cette modernisation peut englober l'intégration de solutions énergétiques novatrices et l'utilisation de matériaux durables et respectueux de l'environnement, répondant ainsi aux impératifs contemporains tout en préservant le caractère historique des édifices. Une intégration réussie du patrimoine d'époque moderne dans le tissu urbain exige son intégration harmonieuse dans son environnement avoisinant, cela implique une planification minutieuse et une conception urbaine intégrée en tenant compte de la connectivité, de l'accessibilité, des espaces publics, des transports en commun et de la mixité fonctionnelle. Au travers de cette approche intégrée, nous pouvons créer des quartiers non seulement respectueux, harmonieux mais aussi dynamiques, encourageant ainsi une utilisation optimale du capital architectural existant. En favorisant des environnements urbains attrayants et dynamiques, cette démarche contribue à revitaliser et à maximiser la valeur du capital architectural existant. L'intérêt et avantage de la réhabilitation plutôt que de la destruction repose sur plusieurs critères fondés qui soutiennent et valorisent cette option.

Tout d'abord, la valeur historique et culturelle des événements qui ont marqué l'histoire donne aux bâtiments une signification profonde. Ces structures peuvent représenter des mouvements artistiques et des avancées technologiques qui résonnent avec le futur. En tant que partie intégrante d'une communauté ou d'une région, ces édifices peuvent servir de repères emblématiques, suscitant un sentiment d'appartenance et de fierté au sein de la population locale. La rénovation, dans ce contexte, devient un moyen puissant de préserver ces éléments architecturaux distinctifs et de maintenir un lien tangible avec l'histoire du site. Elle représente un choix plus durable sur le plan environnemental, contribuant à la conservation des ressources naturelles, à l'économie d'énergie et à la réduction des déchets de construction. De plus, la réutilisation des bâtiments rénovés peut avoir un impact positif sur l'économie locale, générant des opportunités d'emploi dans les secteurs de la construction, de l'artisanat et du tourisme. Ces bâtiments restaurés peuvent également attirer des investissements,

revitaliser les quartiers et contribuer au développement économique régional. La restauration offre l'avantage de préserver les caractéristiques et les détails originaux, tout en adaptant les espaces aux besoins souhaités. Cela permet de conserver l'esthétique et l'authenticité de l'architecture d'origine, créant ainsi un équilibre entre le passé et le présent. Il est cependant essentiel de noter que la décision de rénovation dépend de nombreux facteurs, tels que l'état de conservation initial, les considérations économiques, les réglementations locales et les besoins de la communauté. Une évaluation minutieuse et une prise de décision éclairée sont nécessaires pour déterminer la meilleure approche dans chaque cas spécifique.

La rénovation du patrimoine bâti d'époque moderne, bien que porteuse d'avantages indéniables, n'est cependant pas sans défis ni risques. Une attention particulière doit être accordée aux aspects techniques tels que l'état de la charpente, la plomberie et l'électricité. Les défis liés à la modernisation des espaces et les investissements conséquents en termes de gestion des risques, notamment la présence potentielle de composants de matériaux nocifs à la santé en cas de contact prolongé, dont le plomb, le radon, l'amiante ou la moisissure, doivent également être pris en compte.

Le patrimoine bâti datant de l'époque moderne représente un héritage de l'histoire et de la progression de la société. La conservation de ces constructions représente un enjeu historique, culturel mais aussi économique. Dans le cadre de ce mémoire, l'accent est mis sur les stratégies de réhabilitation visant à répondre aux besoins actuels de la société tout en préservant ces structures. Un examen approfondi des différents niveaux de nécessité pour la conservation de ces bâtiments sera effectué, mettant en lumière les enjeux et défis d'une approche plus éco-responsable. L'objectif est de sensibiliser davantage à l'importance de la conservation du patrimoine existant en analysant les stratégies de réhabilitation et de rénovation à adopter pour préserver cet héritage pour les générations futures. Une partie essentielle de cette approche consiste en des mesures de rénovation visant à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments. Cela englobe des initiatives telles que l'installation de systèmes de chauffage et de refroidissement efficaces, l'isolation thermique, l'utilisation de sources d'énergie renouvelables et l'amélioration générale de l'enveloppe du bâtiment. Ces efforts contribuent non seulement à la durabilité des bâtiments, mais également à la réduction des coûts d'exploitation, offrant ainsi des avantages économiques et environnementaux.

## **1.2. Méthodologie**

Dans l'objectif de répondre au mieux à la problématique posée, un état de l'art est articulé dans une première partie, autour de la modernité à l'échelle globale suivi d'un état des lieux de la situation en Europe en finissant l'état actuel de la ville de Liège. Cette traversée des échelles permet d'aborder la question -bien que partiellement- dans sa globalité.

L'époque moderne s'étendant presque sur la totalité du XXe siècle, a été délimitée pour ce travail. Deux événements marquants ont été observés et ont permis de cibler une période. La création du Bauhaus, événement fondamental du modernisme, est datée de 1919, tandis qu'en 1970 le déclin économique que subi l'Europe occidentale des années 70, marque un tournant majeur du XXe siècle. Pour délimiter deux périodes précises, l'étendue de 1920 à 1970 a été sélectionnée. En effet, ce choix est basé sur la littérature existante du patrimoine moderne pour bénéficier d'une plus grande base de données existantes. Deux grands ouvrages sont sélectionnés dans un premier temps, il s'agit de *Cartes et répertoires, architecture de la ville de Liège par HLM fondation d'architecture et d'urbanisme* en

collaboration avec la ville de Liège en 2006 et le *Guide de l'architecture moderne et contemporaine 1895-2014*. A ces deux ouvrages s'ajoute une recherche sur le site Wallonie Patrimoine AWaP, l'Inventaire du Patrimoine Immobilier Culturel (IPIC) qui m'est proposé par l'un des deux auteurs à l'origine du *Guide de l'architecture moderne et contemporaine 1895-2014*, Sébastien Charlier. Les différentes informations qui ont permis de nourrir ce travail de recherche ont été récoltées dans la bibliothèque de Saint-Luc, dans des magazines et des interviews en ligne, au travers de discussions avec les professeurs, par l'observation sur terrain et à la visite d'expositions.

La problématique se divise en deux grandes sous parties Dans un premier temps, l'objectif vise à effectuer une mise en commun des informations regroupées dans les trois ouvrages précédents. Tout le patrimoine moderne construit entre 1920 et 1970 inclut est relevé dans l'objectif de bénéficier d'une base de données complète de l'existant. Chaque construction est ensuite replacée sur une carte de la ville qui sera en relation directe avec une base de données sous forme de tableau recensant tous les critères lorsqu'ils sont connus, tels que leur année de construction, l'architecte en charge du projet, les matériaux utilisés, les maitres d'ouvrage, etc. Une fois la collecte effectuée, deux nouvelles colonnes s'ajoutent au tableau, il s'agit d'une photo de l'état actuel de la façade et de son état d'occupation actuel. Cette photo permet une mise à jour de l'état des constructions fin 2023 et son état, occupé ou non, permet d'effectuer une première constatation sur les enjeux de la régénération du patrimoine.

Dans la seconde partie, certains constats ont résulté de l'analyse précédente et donnent lieu à la sélection d'une zone de la ville à une plus petite échelle. Cette zone sera analysée plus en profondeur, il s'agit d'un relevé visuel visant à identifier si d'autres constructions de la zone pourraient dater de l'époque moderne également bien qu'elles ne paraissent pas dans les ouvrages de référence précédents. Une fois le relevé effectuée, un second relevé consiste à identifier si les bâtiments jugés avoir été construit pendant l'époque moderne et plus précisément entre 1920 et 1970 sont occupé ou non. Pour cela, une cartographie de la zone permet d'avoir une vue d'ensemble sur le résultat et l'étendue de l'analyse.

Enfin, ce travail permet de sensibiliser sur la sauvegarde du patrimoine, de se rendre compte de l'état dans lequel ils se trouvent et réfléchir à des possibilités de réhabilitation de l'architecture historique de la ville en blâmant la démolition, qui entraîne une énorme perte de capital énergétique et économique.

## 2. État de l'art

### 2.1. Modernisme

Comme décrit précédemment, le XXe siècle a été interrompu par de longues années de guerres mondiales. Ce même siècle est caractérisée en architecture par l'époque moderne, influencée par de nombreux bouleversements sociétaux. Les bombardements ont détérioré une grande superficie du territoire, relançant ainsi l'industrie de l'architecture. Deux options sont alors abordées, d'une part, la restauration à l'identique de ce qui a été détruit et d'autre part, les modernistes qui voulaient reconstruire la ville plus moderne (M. Glendinning, 2013). Pour mieux comprendre l'évolution des pensées actuelles, il est important de retourner à l'origine des différents mouvements qui ont influencé le processus de préservation du patrimoine architectural tels que décrits aujourd'hui.

Dès 1889, Le Congrès de Paris pose une première réflexion concernant la restauration et la conservation du patrimoine. La réunion internationale d'architectes à Paris s'est tenue dans le cadre de l'Exposition Universelle, célébrant le centenaire de la Révolution française et marquant une étape importante dans l'histoire de l'architecture et de la construction. En effet, il s'agit d'une rencontre majeure pour les architectes de l'époque qui ont débattu sur des sujets liés à l'urbanisme, les avancées technologiques et les échanges internationaux.

En 1927, la Suisse accueille une rencontre entre les principaux architectes modernes européens. Cette rencontre abouti à la naissance des Congrès Internationaux d'Architecture Moderne (CIAM) qui revendiquent la nécessité d'un architecte au sein de la gestion de la ville. Le rôle de l'architecte dans l'aménagement du territoire devient donc indispensable. Dans une volonté d'informer et immortaliser l'architecture et l'aménagement du territoire liégeois, cinq étudiants se sont lancés dans la publication de la revue « L'Équerre » en 1928. Publiée jusque 1939, la revue incarne les modèles et les textes fondateurs du mouvement moderne.

En 1931, la conférence d'Athènes produit des « Actes et recommandations » (*ICOMOS France, 2018*) pour préciser la question de conservation et régénération du patrimoine culturel. Des principes et lignes directrices ont été mises en place mettant l'accent sur l'importance de préserver l'intégrité historique des monuments et des sites.

La Charte de Venise voit le jour lors du second congrès des architectes et des techniciens des monuments historiques en 1964 à Venise. Elle donne lieu à une « Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites » (*Jokilehto, 2017*). Il s'agit du premier grand instrument essentiel influençant le domaine de la conservation architecturale. L'authenticité, l'identité et l'histoire des bâtiments est dorénavant la priorité. Les interventions excessives et intrusives sont à éviter et une importance particulière à la réversibilité des interventions est indispensable.

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, (UNESCO) dresse en 1972 un cadre juridique international pour la protection et la régénération du patrimoine culturel et naturel d'une valeur universelle exceptionnelle. Il s'agit de la deuxième plus grande avancée dans la question de régénération du patrimoine. La convention définit les critères de sélection, encourage la coopération internationale, fournit des mécanismes d'assistance et de financement pour la

régénération du patrimoine mondial et encourage la prise de conscience mondiale de l'importance de préserver le patrimoine culturel et naturel pour les générations futures (Jokilehto, 2017).

Une réflexion sur la durabilité du bâtiment suite à sa restauration est développée en 1975, dans l'aspiration que la restauration puisse évoluer en fonction des besoins de la société dans le futur (J.-P. Duchesne & P. Henrion, 2005). L'époque qui suit est considérée comme du postmodernisme et incarne une réappropriation du patrimoine et de la rénovation urbaine qui vont occuper la politique de la ville. « *Le patrimoine culturel est, au sens le plus large, à la fois un produit et un processus qui fournit aux sociétés un ensemble de ressources héritées du passé, créées dans le présent et mises à disposition pour le bénéfice des générations futures.* » définition officielle et universelle du patrimoine selon l'UNESCO.

Au 21<sup>e</sup> siècle, la valeur sociale entre dans l'équation. La question de restauration d'un patrimoine précis n'est plus une décision prise uniquement par des experts mais aussi par la population, les utilisateurs des lieux. Cependant, le processus d'évaluation se complexifie dû à la plus grande variété d'intervenants (Avrami, 2000). Actuellement, de nombreuses constructions d'époque ont mal vieilli. « *Il faut rappeler que l'objectif principal de la majorité des concepteurs de l'époque moderne consistait à construire des projets rationnels, fonctionnels, innovants et riches avec de fortes identités politiques et culturelles.* » (DOCOMOMO, 1997). En d'autres mots, la conservation de ces constructions d'époque moderne génère une confrontation entre leurs statuts de patrimoine à transmettre aux générations futures et comme contexte physique, économique et fonctionnel de transformation rapide. Conserver le patrimoine signifie accepter la détérioration et les changements structurels du bâti dans le temps plutôt que de tenter de conserver le patrimoine dans son état d'origine, très compliqué dans une société en constante évolution de nouveaux matériaux, nouvelles technologies, nouveau climat, nouvelles pratiques etc. « *Esthétiquement, qu'est-ce qu'un monument qui vaut la peine d'être sauvé et éthiquement, quand vaut-il la peine d'être sauvé ?* » (Allais, 2008) Cette question fondamentale est soulevée dans le courant du XX<sup>e</sup> siècle et renvoie vers la définition même d'un monument. Un monument se définit par un objet architectural édifié de façon monumentale dans le but d'être conservé et d'atteindre diverses générations. A différencier de la notion de monuments historiques qui sont des objets architecturaux conçus dans le but de répondre à des exigences (structurelles, fonctionnelles, demandes du client, etc.) sans aucun souhait de devenir le témoignage de l'histoire (Riegl, 2015). Des œuvres qui ont subi des modifications (par le même architecte ou non), incorporant de nouvelles options, qui n'avaient même pas été envisagées pour l'original, constituent l'un des défis les plus intéressants de l'époque contemporaine. D'autre part, le principal défi serait de savoir comment préserver une structure existant tout en intégrant de nouveaux matériaux/pratiques et de nouvelles solutions à longue durée de vie. Ces paradoxes ont été un véritable défi pour les pratiques et les théories de restauration conventionnelle car elles ont été poussées à leurs limites et même au-delà (DUCOMOMO, 1997). La Cité ardente particulièrement, abrite un héritage patrimonial significatif de l'époque moderne, témoins de l'histoire et l'évolution de la ville, ils suscitent l'intérêt des autorités publiques, des chercheurs, des architectes et des citoyens.

## **2.2. Urbanisme de la ressource au niveau européen.**

En 1919, l'architecte Walter Gropius, fonde à Weimar le Bauhaus. Ce dernier, né de la fusion de l'École des beaux-arts et de l'École des arts appliqués, révolutionne le monde de l'art et du design européen. Ce mouvement visait à briser les barrières entre les différentes disciplines artistiques et à intégrer l'art



dans la vie quotidienne. Malgré sa fermeture par les nazis en 1933, le Bauhaus a influencé l'évolution de l'architecture, du design et des arts appliqués en Europe et à travers le monde. Un besoin de promouvoir une architecture et un urbanisme fonctionnel regroupe des architectes de plusieurs pays d'Europe créant le premier Congrès International d'Architecture Moderne (CIAM). Dès 1928, les 28 membres, dont le célèbre Le Corbusier, développent une critique de l'architecture de leur époque, tout en proposant de nouvelles solutions de structure urbaine, d'échelle de construction et de techniques constructives (Champy, 2009). C'est en 1956, après dix congrès officiels que certains membres décident de mettre fin à l'organisation. Bien qu'il s'agisse des prémices de la sauvegarde du patrimoine, les qualités des grands ensembles d'après-guerre ne sont que rarement préservées, voire reconnues. Les travaux sont principalement des rénovations conséquentes, qui ne respectent pas particulièrement l'esthétique et les matériaux d'origine. Les façades deviennent sur-isolées, ventilées et effacent les caractéristiques esthétiques d'époque, les volumétries sont simplifiées et les mélanges de textures et couleurs en façades laissent place à des matériaux de revêtement rougeâtres (Graf & Marino, 2016). La durabilité de ces modifications ne reste pas plus certaines qu'à l'origine, au mépris de la valeur architecturale. Pour atteindre au minimum une réhabilitation respectueuse du bâti existant, il est indispensable de l'étudier pour comprendre au mieux son enjeu.

En 1988, un groupe de travail se consacre à la documentation et la conservation du mouvement moderne (DOCOMOMO) à l'échelle internationale. Fondée aux Pays-Bas par deux architectes, leurs recherches sont concentrées autour de l'adaptation des idées du mouvement moderne à différentes cultures et climats (Alves & Ferreira & Tostoes, 2016). Cette initiative est une fois de plus motivée par les démolitions et les modifications lourdes qui ont d'ores et déjà été opérées dans les années 80.

Dans le cadre du laboratoire TSAM, l'Université Suisse EPFL met en place en 2006 celui des techniques et de la sauvegarde de l'architecture moderne. L'objectif visé étant de sensibiliser et informer dès les études les gestes adaptés au respect et à la sauvegarde de l'existant, respectant d'une part les enjeux patrimoniaux et d'autre part, la question énergétique (Rappaz, 2016). Il n'existe guère de méthode reconductible à l'identique et fixe, chaque projet est unique et nécessite une profonde connaissance des dimensions historiques, sociales, techniques et esthétiques du bâti en question. Ce laboratoire a notamment prouvé, suite à un intérêt porté à la cité du Lignon, un ensemble urbanistique conçu pour 10 000 habitants dans les années 60, que dans l'objectif de diminuer les dépenses énergétiques, le remplacement des façades-rideaux ne représentait pas le plus grand enjeu, contrairement à l'idée reçue primaire « *la reconsidération de l'existant ne serait pas une limitation intellectuelle mais son contraire, l'art et la technique d'y déployer l'architecture* » (Graf, 2016).

Le réchauffement climatique est au cœur des inquiétudes et les architectes ont un rôle important à jouer. En effet, 40% des émissions mondiales de CO2 sont dues au secteur de la construction. « *Les nouvelles constructions ne sont pas seulement coûteuses et destructrices, elles sont également inutiles* » (Malterre-Barthes, 2021). L'architecte, urbaniste et professeure Charlotte Malterre-Barthes, engagée contre les nouvelles constructions aux dépens de la sauvegarde du patrimoine bâti, fait appel à un moratoire mondial sur les nouvelles constructions. La quantité d'énergie développée actuellement, pour notre confort ne correspond plus aux usages d'époque, le nombre d'instruments culinaires, de climatisation, de chauffage, les téléphones et ordinateurs jouent un rôle dans l'augmentation de notre consommation d'énergie par foyer. En Suisse, la « 2000 Watts Society » suggère que d'ici 2050, la consommation d'énergie se limite à 2000 Watts, « *à titre de comparaison, la moyenne actuelle en Europe occidentale est de 6000 watts, tandis que les États-Unis utilisent environ*

12000 watts » (Prudon, 2011). Une quantité considérable de matériaux a déjà été exploitée et certains sont actuellement laissés à l'abandon, le manque de parcelles vides se font aussi rares, il faut construire moins, ne pas démolir, prendre soin de ce qui existe et l'habiter différemment. La régénération du patrimoine existant permet de conserver les structures, les surfaces bâties tout en répondant à la demande croissante de logements. Les mois d'arrêt provoqués par la pandémie du Covid-19 incarnent l'occasion idéale pour comparer l'impact énergétique de la construction, cependant, les chantiers ont été épargnés du confinement. Ce moratoire est ancré dans un projet actuel de recherche au travers de plusieurs tables rondes, en collaboration avec d'autres architectes engagés et devrait voir le jour prochainement. Entre rénovation, restauration et remodelage, les possibilités sont vastes, il est donc impossible d'imposer une méthode de conservation universelle. En effet, chaque construction est unique et nécessite une analyse particulière mais peut-on réellement exiger d'un patrimoine d'époque moderne de répondre aux performances d'un bâtiment neuf ? (Graf & Marino, 2016). La réponse est nuancée, il serait intéressant de privilégier des interventions ponctuelles, étudiés à l'avance pour améliorer la performance énergétique du construit sans le dénaturer ou contribuer à des travaux lourds non respectueux de l'existant. Le terme de « projet invisible » est employé par Martin Boesch pour qualifier ce type d'intervention, la dimension créative n'en est pas exclue mais une connaissance précise de ses valeurs matérielles et immatérielles est indispensable (Graf & Boesch, 2016). La première fait référence selon l'UNESCO aux biens physiques qui jouent un rôle dans la régénération de l'histoire de l'architecture, de l'art et de la culture d'une société (œuvres d'art, archives, collections muséales, etc.) tandis que la deuxième concerne les éléments culturels qui se transmettent de génération en génération au sein des communautés (danses, langues, récits, traditions). Le projet de sauvegarde du patrimoine mêle ancien et neuf, le rôle de l'architecte consiste davantage à la rénovation et/ou restauration prenant en compte les enjeux de la ville contemporaine plutôt qu'à la construction neuve. Beaucoup de friches sont encore présentes dans les villes, les anciennes usines, les bâtiments industriels ainsi que ceux laissés à l'abandon bénéficient souvent de caractéristiques uniques pouvant accueillir diverses fonctions, ils sont déjà là et méritent notre attention. De plus, contrairement aux constructions d'autres périodes, les bâtiments modernes possèdent une ressource de documentation connue exhaustive de leur construction, permettant, si nécessaire, de les restituer à l'original (Marino, 2016).

A partir de 2011, le conseil international des monuments et sites (ICOMOS) prône que « *la consolidation et la conservation des éléments significatifs est préférable à tout remplacement.* » Unique organisation internationale non gouvernementale de ce type, le conseil se décrit au travers de sa promotion de la théorie, de la méthodologie et de la technologie appliquée à la conservation, la protection et la mise en valeur des monuments et des sites. Constitué d'un réseau d'experts, architectes, historiens, archéologues, géographes, ingénieurs, urbanistes, etc., pratiquent des échanges interdisciplinaires pour la mise en place de normes concourant à la régénération du patrimoine culturel immobilier. En effet, la vague de restitution de 1980 a énormément affecté les qualités d'origine du bâti qui ont été remplacés par des éléments plus contemporains, les quelques peu d'éléments d'origine conservés sont devenus précieux et ce qui pouvait l'être, a été restitué, permettant d'exprimer les qualités architecturales de l'œuvre construite.

« *Elles sont liées (les constructions) à une période de profonds bouleversements sociétaux, j'ai toujours trouvé fascinant d'observer comment ces changements se sont traduits dans l'espace bâti* » explique Giulia Marino dans sa conférence sur les multiples vies de l'appartement-atelier de Le Corbusier. Le

patrimoine bâti de la seconde moitié du XXe siècle représente la majeure partie de nos villes, bien qu'il se soit toujours montré très préoccupé par des questions d'efficacité et d'économie au travers de l'utilisation précise des matériaux et l'utilisation de ressources d'économie intelligente, certains matériaux sont reconnus de nombreuses années plus tard comme nocifs pour la santé et sont proscrits (Tostoes, 2011). Interdit depuis 1998, l'amiante a été largement utilisée dans la construction, composé de fibres microscopiques, ce matériau est nocif pour la santé, dans le cadre d'une exposition prolongée. Les bâtiments anciens doivent donc subir un travail de désamiantage et une attention particulière doit être portée lors de l'utilisation de nouveaux matériaux pour ne pas réitérer cette erreur à l'avenir, ce qui entraîne une énorme perte de capital énergétique.

En 2020, la présidente de la Commission européenne lance le Neue European Bauhaus, une renaissance esthétique et architecturale basée sur les principes du Bauhaus original du début du XXe siècle. Le projet vise une version contemporaine des principes fondateur. L'objectif final vise à coconstruire le monde de demain au travers de trois piliers : durabilité (écologie au sens large), inclusion (économique et culturelle) et esthétique (le beau). A travers une approche multidisciplinaire, le Neue European Bauhaus encourage la collaboration de différentes disciplines, réunissant des experts en architecture, en sciences, en arts et en technologies pour favoriser des approches novatrices. Cette initiative se distingue par son engagement en faveur de projets concrets qui intègrent des normes élevées de durabilité environnementale tout en offrant des avantages esthétiques. Elle favorise l'implication citoyenne, encourageant les communautés à s'approprier et à contribuer à la conception de leur environnement. L'enjeu climatique est traité au travers du Green Deal, une initiative qui a pour but de placer l'Europe au stade de premier continent neutre d'ici 2050. Il s'agit d'une réponse à l'urgence climatique et environnementale.

Telle une campagne de sensibilisation, la France s'est saisie en 2022 d'une recommandation du Conseil de l'Europe pour créer le label « Patrimoine du XXe siècle » (Masse, 2022). Il s'agit de plaques sur lesquelles on peut lire l'intitulé précédent qui sont déposées aux pieds des bâtiments concernés. En parallèle, le ministre développe de nombreuses expositions sur lesquelles les citoyens peuvent admirer des photos d'époque, assister à des conférences et des expositions. Ces démarches ont permis, depuis ces cinq dernières années, d'encourager les travaux des Écoles nationales supérieures d'architecture autour de cette thématique. En 2021, le label « Architecture contemporaine remarquable » (ACR) compte 1591 édifices et ensembles labellisés. (Masse, 2022).

### **2.3. Le cas de Liège**

L'architecture moderne liégeoise fait l'objet d'un débat visant à sa reconnaissance, en dépit des démolitions de bâtiments emblématiques comme la tour Piedboeuf (1939), la Cité moderniste de Droixhe (2009) et d'îlots entiers autour de la place Saint-Lambert (1970). Ces décisions ne passent pas inaperçues aux yeux des habitants, des associations et des architectes qui réclament un concours permettant d'appréhender la ville autrement. « *Plus de 11% de l'ensemble du patrimoine classé de Wallonie est liégeois. Ainsi, le territoire de la seule Ville de Liège recèle 443 monuments ou sites classés dont 26 classés patrimoine exceptionnel sur un total de 3 945* » (Demeyer, 2018).

Le premier bâtiment classé au patrimoine moderne protégé liégeois date de 2011, il s'agit de la maison personnelle de Jules Mozin, architecte et urbaniste, membre de l'étude en groupe d'architecture et d'urbanisme (EGAU). Fasciné par les structures en acier, il développe sur un terrain à

forte inclinaison, un plan de 13 x 10,80 mètres composé de trois niveaux. Le choix des matériaux locaux lisses et colorés, de l'ossature métallique, de la façade rideau et la composition des espaces intérieurs sont innovants pour l'époque. Certaines modifications minimales ont été opérées au cours des dernières années pour assurer la sauvegarde de ce patrimoine classé depuis février 2011. Une page complète y est consacrée en ligne sur le site « Connaitre la Wallonie » dans l'onglet patrimoine.

La ville se distingue en tant que première à disposer d'un guide consacré à l'architecture moderne et contemporaine, une initiative motivée par divers facteurs. Tout d'abord, la Cité ardente possède un patrimoine architectural exceptionnellement riche, avec une concentration significative de bâtiments datant de l'époque moderne. Cette diversité architecturale s'étend sur plusieurs décennies, reflétant des évolutions stylistiques et les différentes périodes de développement de la ville. De ce fait, Liège a pris conscience de l'importance de préserver et de mettre en valeur son patrimoine moderne. La reconnaissance de la valeur culturelle, historique et esthétique de ces structures a initié la ville à entreprendre des démarches proactives pour documenter et valoriser ce patrimoine. Le Guide de l'architecture moderne et contemporaine a pour objectif de favoriser la compréhension du patrimoine existant, soutenir sa sauvegarde et sensibiliser le public à cette cause. Dans l'article Focus sur le patrimoine Liégeois, le Bourgmestre de la ville précise que de nombreux édifices, sites, voire de modestes monuments, bien que non répertoriés dans l'Inventaire ni classés, détiennent néanmoins des attributs patrimoniaux, dans la mesure où le patrimoine représente notre héritage collectif. La conception du patrimoine intègre également des sensibilités individuelles, une qualité patrimoniale peut échapper à une observation, tandis qu'elle paraît évidente à d'autres perspectives. Disposant de peu de moyens économiques, la réappropriation de l'architecture commence à inquiéter les architectes contemporains qui se questionnent sur l'héritage du bâti d'époque moderne (Moor & Charlier, 2014).

*« Il faut que l'on puisse leur donner une utilité, une nouvelle place dans notre quotidien. Le patrimoine doit vivre et non survivre ! »* soutient Valérie De Bue, membre du Mouvement Réformateur (MR) lors d'un interview pour Télésambre lors de la 34<sup>ème</sup> édition des journées du patrimoine en décembre 2021.

A l'ère des façades vieillissantes, qui témoignent d'une époque révolue, des interrogations fondamentales émergent quant à la meilleure façon d'aborder ce patrimoine moderne. Le bureau d'architecture Baumans & Deffet, se distingue par son engagement dans la régénération permanente et durable de l'environnement construit. L'une des caractéristiques du bureau liégeois réside à la réhabilitation respectueuse de l'essence architecturale originale traduite par une compréhension profonde historique, technique et théorique de chaque construction. En collaboration avec les autorités locales et des experts en tout genre, des solutions innovantes sont mises en œuvre, permettant de préserver l'authenticité tout en répondant aux besoins contemporains. Deux grands projets du bureau sont emblématiques dans la ville.

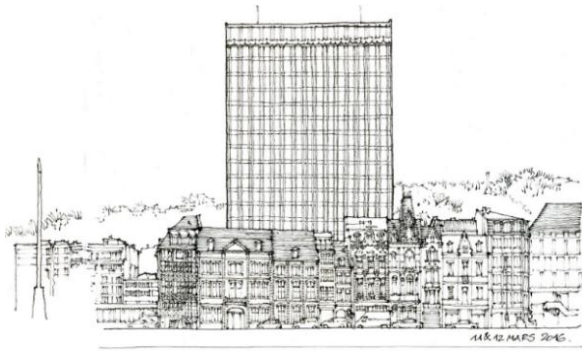


Figure 1 : Liège, Cité administrative. Vue du quai des Tanneurs, dessin publié sur Flickr le 12 mars 2016. © Gérard Michel.

La **Cité administrative** de Liège incarne parfaitement cette philosophie, il s'agit d'un important complexe conçu pour accueillir et regrouper un grand nombre d'activités gouvernementales et administratives. Caractérisée par une architecture moderne et fonctionnelle, typique de l'époque de sa construction, elle est érigée sur la portion de territoire la plus étroite entre la Meuse et la colline. Composée de 18 étages, le beffroi déroge au règlement communal de protection de 1963 interdisant toute construction en hauteur dans cette zone

(Frankignoulle, 2009). Inauguré en 1967, les deux immenses façades de la Cité administrative se distinguent par un quadrillage encadrant les différentes baies des murs-rideaux, en opposition aux deux énormes pignons aveugles (Charlier et Moor, 2015). La Cité administrative de Liège est aujourd'hui considérée comme l'un des meilleurs exemples d'architecture moderne. Elle a été classée monument historique en 1993, en reconnaissance de son importance en tant que symbole de l'histoire et du développement de la ville de Liège. Cependant, au fil des années, cet édifice a vieilli et subi un certain nombre de dégradations. Les installations électriques sont anciennes et obsolètes, la climatisation est souvent inexistante et les systèmes de chauffage doivent être constamment réparés. L'objectif de la ville consiste à atteindre une performance énergétique optimale tout en conservant le bâti existant. Ce bâtiment n'est plus adapté aux besoins d'aujourd'hui, il n'est pas adapté aux personnes à mobilité réduite, il ne dispose pas de la technologie nécessaire pour des réunions à distance, ses espaces de travail sont souvent trop petits et peu modulables et il existe également un enjeu structurel. C'est pourquoi des travaux de rénovation ont été lancés pour moderniser ce bâtiment emblématique, afin de le rendre plus adapté aux besoins actuels. Les travaux visent à moderniser les installations électriques et la climatisation ainsi qu'à réaménager les espaces de travail pour les rendre plus confortables et ergonomiques.

La tour de la Cité administrative incarne l'exemple parfait, datant de la période moderne, pour représenter cette reconversion. 64% des bâtiments construits en Wallonie avant 1945 nécessitent une rénovation (Barzin, 2018). A l'abandon, la ville organise un concours pour sa rénovation dans l'objectif de créer un espace moderne et fonctionnel qui répondrait aux besoins actuels. Le bureau d'architecture Baumans-Deffet remporte le concours et inaugure la rénovation en mai 2023. D'une profondeur de 12.5 mètres, le bas de la tour accueille une extension qui reprend la plupart des services publics pour réduire la quantité de personnes à la totalité des étages. Un patio permet d'apporter de la lumière naturelle à cette épaisseur. Les différents services de cette zone sont travaillés avec un système de duplex ce qui permet de garder la continuité visuelle et donc le sentiment de sécurité. Le haut de la tour est occupé par des open-space de travail et les étages intermédiaires regroupent les salles de réunion et la cafétéria.



Figure 2 - Image 3D du projet de la Cité administrative de Liège, publié en 2020. © Baumans-Deffet - Architecture Urbanisme

Dans l'objectif de diminuer les pertes d'énergie, tous les châssis ont été également remplacés. La façade travaille en autonomie par rapport à la structure. La rythmique, l'épaisseur et le niveau d'allège est resté fidèle à l'origine. La profondeur des profilés verticaux permet à l'ensoleillement d'arriver le plus tard possible, en évitant ainsi les risques de surchauffe.

Les dalles, d'une ridicule épaisseur de 6 cm ont été recouverte d'un flochage qui permet un confort acoustique et une résistance au feu de 2 heures. En effet, la hauteur sous plafond est de 3.20 m de plancher à plancher et ne permettait pas la place nécessaire pour l'ajout de matière. Pour éviter de consacrer un étage entier aux techniques du bâtiment, la stratégie de positionner deux locaux, tous les trois étages a été adoptée.

Une nouvelle aile a été construite, abritant une salle de conférence et plusieurs bureaux. Les espaces collectifs ont été rénovés en apportant une attention particulière à la lumière naturelle et à des espaces extérieurs couverts. Le revêtement de façade a été remplacé, donnant au bâtiment une apparence plus moderne et fraîche. L'œuvre de Nicola Kosaki a été conservée sur la façade, en effet, cette œuvre représente l'entrée d'une grotte de la renaissance, il est toutefois plus subtil depuis le recouvrement des pignons. Un système de géothermie qui creuse à 12 mètres sous le sol permet de chauffer le bâtiment, des panneaux solaires sont également posés.

Quant à la question de la circularité et de la réutilisation des matériaux, Bernard Deffet explique que cela engage un très grand risque de la part des entrepreneurs et qu'il s'agit d'une réflexion posée longtemps à l'avance, temps qu'ils n'ont pas eu à disposition. Dans l'avenir, il y a une volonté de transformer le parking en plein air en espace public tout en conservant le parking souterrain. La fin de la rénovation de la Cité administrative de Liège est prévue pour fin 2023. Ainsi, la Cité administrative de Liège pourra continuer de remplir sa mission en fournissant des services publics à la population, tout en étant rénovée et modernisée pour répondre aux besoins de la société d'aujourd'hui.



Figure 3 : Rendus 3D de l'entrée de la Cité administrative publié en 2020. © De Waele / Gillion / Baumans Deffet / Canevas / Imtech.



Figure 4 : Rendus 3D de l'accueil de la Cité administrative publié en 2020. © De Waele / Gillion / Baumans Deffet / Canevas / Imtech.



Figure 5 : Rendus 3D du patio de la Cité administrative publié en 2020. © De Waele / Gillion / Baumans Deffet / Canevas / Imtech.

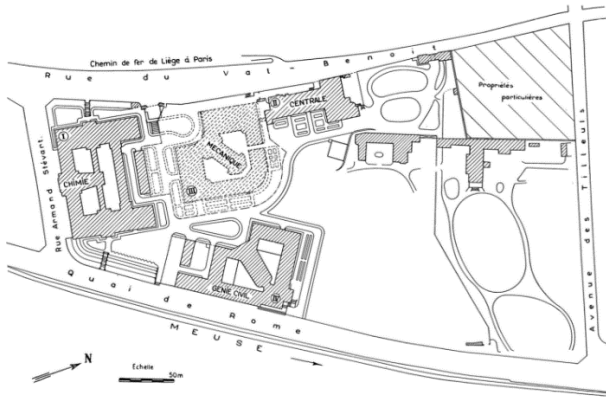


Figure 6 : Carte du site universitaire du Val Benoit en 1924, obtenue dans le Mémoire de ALEXANDRE Marie. © Marcel Dehalu.

Le **Val Benoit** occupe une place particulière dans le contexte historique et architectural de la ville. Occupé dans un premier temps par l'abbaye du Val Saint-Lambert, le site laisse place à un projet ambitieux : la construction du campus des ingénieurs de l'université de Liège. Lancé dans les années 1924, Marcel Dehalu, rassemble sur le site d'une étendue de 10 hectares, quatre bâtiments : l'institut du génie civil, l'institut de chimie-métallurgie, l'institut de mécanique et la centrale thermoélectrique ainsi que des accès piétons, des pelouses et des routes. Les travaux commencent en 1930, temps de maturation

pour construire des bâtiments durables dans le temps (Alexandre, 2022). L'architecture des lieux est représentative de l'époque de construction, mettant l'accent sur la fonctionnalité, la simplicité des formes et l'intégration harmonieuse dans le paysage. Le Val Benoit a joué un rôle central dans l'éducation et la recherche liégeoise, cependant, le site a connu certains changements et défis. En effet, en 1950, l'université de Liège envisage de regrouper ses différentes facultés au Sart Tilman, s'inspirant des vastes campus américains qui rassemble les étudiants. Dix ans plus tard, les premiers bâtiments voient le jour et le transfert des facultés commence. A partir de 2006, les étudiants du Val Benoit investissent le site du Sart-Tilman et l'ancien campus est laissé peu à peu à l'abandon, soulevant des questions liées à la régénération du patrimoine. De nombreux enjeux soutiennent sa réhabilitation : le site se trouve sur un axe stratégique d'entrée de ville, visible depuis les différents quais, il bénéficie d'une bonne accessibilité en tout transport et est proche d'autres écoles. Une décennie plus tard, la SPI, une intercommunale qui s'occupe principalement de l'aménagement des parcs d'activités économiques, a décidé de mettre en œuvre un master plan dont le projet lauréat revient à plusieurs bureaux associés : Baumans-Deffet Architecture et Urbanisme, Architecture Alain Dirix, Bureau d'Etudes Lemaire et M.S.A. Bureau d'études et de projets.



Figure 7 : Requalification du site du Val Benoit, plan des masses et des espaces, avril 2013 © Baumans-Deffet sprl Architecture et Urbanisme – Maître d'Ouvrage : SPI.

Le site s'est construit à partir des anciens instituts universitaires et est complété par de nouvelles constructions permettant d'accueillir des logements, des bureaux, des services, des parkings, des circulations, des espaces verts et environ 1500 emplois en offrant un impact socio-économique à la ville et revalorisant le patrimoine architectural moderne. Concernant la circulation automobile, elle est limitée à l'intérieur du site aux livraisons de poids lourds ou zones de stationnement, toutefois, de nombreux accès piétons permettent de se déplacer au sein du site. Pour les mobilités douces tel que les cyclistes, un Ravel longe le site et permet de

traverser la ville, le tram bénéficie d'un arrêt au Val Benoit et la Gare des Guillemins se trouve à une dizaine de minutes à pieds. De nombreux espaces verts ont été étudiés en collaboration avec le bureau Pigeon Ochej Paysage, des arbres sont utilisés comme murs sonores avec les quais, les toitures végétales permettent une bonne gestion des eaux de pluie, etc. Le projet de réhabilitation est toujours en cours, le tram complètera bientôt ce paysage urbain, déjà occupé par de nombreux logements et bureaux.

*« Liège change, parce qu'elle subit, comme d'autres villes vivantes, les conséquences d'une série de révolutions – scientifique, technique, économique, politique – qui, accélérées par la guerre 1914-1918, n'ont atteint leur pleine efficacité qu'après la guerre de 1939-1945. Certaines de ces conséquences (les plus connues) ont bouleversé les moyens de communication. D'autres (les plus profondes) ont modifié les fonctions dominantes de la ville et le style de vie de ses habitants » (Lejeune, 1964).*

**Au cours des dernières années**, la ville a été le centre de plusieurs projets majeurs tels que l'arrivée du tram, le quartier des Guillemins et l'écoquartier de Coronmeuse. S'inscrivant dans la continuité de ces initiatives, *« le Collège communal de la Ville de Liège souhaite construire un « Projet de territoire », afin de répondre aux enjeux prioritaires relatifs au cadre de vie, du logement, du développement économique, et s'adapter aux différentes crises environnementales, sociales, énergétiques et climatiques » (Vivre demain, 2023).* La compréhension et le partage de ces orientations par les citoyens sont essentiels pour leur réussite. A cet effet, l'exposition *« Vivre Liège demain »* a pris place dans l'ancienne bibliothèque des Chiroux pour présenter au grand public la nouvelle feuille de route qui orientera les choix d'aménagement de la Cité ardente. Trois équipes qui possèdent une expertise urbaine et territoriale spécifique ont été sélectionnées en mars 2020. Fin 2022, chacune a livré le résultat de ses travaux, l'équipe AUC / Bas Smets a suggéré des solutions pour adapter la ville existante aux différentes évolutions, l'équipe Baumans-Deffet identifie des lieux et des méthodes pour mieux habiter le territoire, tout en préservant l'essence même de la ville et le travail de l'équipe Michel Desvigne Paysagiste consiste à mettre en avant ce qui existe déjà en modifiant la perspective de manière harmonieuse autour d'une série de parcs. Présentés sur plusieurs panneaux illustrant leurs recherches respectives, une liste de grandes ambitions est élaborée. Le manifeste de la Ville articule neuf ambitions majeures, révolutionnant ainsi les pratiques d'aménagement.

1. La préservation de nos terres boisées, naturelles et agricoles.
2. La création d'une chaîne de parcs à l'échelle de la ville.
- 3. La transformation de l'existant : un urbanisme de la ressource.**
4. L'intensification urbaine autour des pôles de mobilité.
5. L'aménagement de liaisons « haut-bas », entre vallées et plateaux.
6. La mise en place d'un maillage d'espaces publics de proximité.
7. Le développement de l'offre nouvelle dans les vallées.
8. La réappropriation des berges du fleuve et des rivières.
9. La désimperméabilisation et la renaturation de notre sol.

Ces ambitions se déclinent autour de trois concepts forts qui guideront le « Projet territoire » attendu pour la fin 2023 : « Ville fertile » consiste à se concentrer d'abord sur les espaces verts à conserver avant de s'intéresser aux zones à bâtir. « Ville fleuve » souhaite créer des liens avec la Meuse au travers d'espaces publics et parcs et « Ville de courtes distances » a pour objectif de créer de nouvelles liaisons entre plateaux et vallées. Une fois passé au conseil communal, tous les bâtiments



devront respecter ce document d'orientation. Concernant la sauvegarde du patrimoine, cela offre un cadre formel pour orienter le développement urbain de manière durable et respectueuse du contexte ainsi que de préserver et respecter le patrimoine historique de la ville. Du point de vue énergétique, il contribue à la construction d'un environnement bâti plus respectueux de l'environnement au travers de matériaux durables, etc. En établissant une base commune aux différents corps de métiers tels que les architectes, les urbanistes et les promoteurs immobiliers, une approche plus harmonieuse et cohérente du développement urbain est favorisée. Ce manifeste incarne une déclaration d'intentions pour façonner la ville de demain. Il incarne l'engagement envers un développement urbain qui respecte son passé, tout en répondant aux besoins du présent et en anticipant tant que possible les défis de l'avenir.

Publié en janvier 2022, RTC TELE présente une série de dix projets ambitieux qui rendront bientôt Liège méconnaissable. Parmi eux, la rénovation du Val Benoit, de la Cité administrative et l'arrivée du tram ont déjà été évoqués auparavant. Outre ces chantiers, d'autres initiatives notables prendront place. D'ici fin 2024, le stade du Standard va augmenter la capacité de ses gradins ainsi que construire une surface commerciale, un business center et une crèche. Un ajout de 25 nouvelles enseignes, totalisant 11 000 m<sup>2</sup> dédiés aux commerces, à la restauration, aux terrains de sports et bureaux s'ajouteront à la superficie actuelle du shopping Belle-Ile. Le projet Paradis Express, avec ses 21 000 m<sup>2</sup> situé entre la gare et la tour des Finances, contribuera à la revalorisation du quartier des Guillemins. La « Basilique Expérience » de Cointe prévue pour fin 2024, inaugurera le plus haut mur d'escalade d'Europe, la rénovation inclut également l'installation d'un cinéma de quartier, d'un restaurant panoramique et des logements. Par ailleurs, le Pôle des Savoirs à Bavière, inauguré récemment, occupe cinq étages et héberge les ouvrages de l'ancienne bibliothèque des Chiroux. L'éco-quartier de Coronmeuse sera composé de 1325 logements à basse énergie, de la proximité des 4 hectares du parc Astrid, d'une crèche et de quelques commerces de circuit-court. L'année 2024 sera également marquée par un Liège Expo flamboyant neuf dans le quartier de Bressoux, bénéficiant d'une accessibilité optimale via une diversité de moyens de transport. De nombreuses rénovations, constructions et adaptations qui feront de Liège une ville moderne qui évolue avec son temps tout en conservant les racines profondes de son tissu social, culturel et économique.

### **3. Description du patrimoine bâti d'époque moderne à Liège**

#### **3.1. Conception d'un tableau critérié et d'une carte de synthèse**

Riche d'une histoire industrielle, le patrimoine bâti d'époque moderne se distingue par ses caractéristiques et contributions à l'identité de la ville. Construits pour répondre aux besoins spécifiques du siècle, ils reflètent aujourd'hui les valeurs sociales et les préoccupations économiques de leur époque. Tout d'abord, une recherche approfondie sur l'architecture de la ville est essentielle, trois grands ouvrages en ressortent.

En 2006, *Cartes et répertoires, architectures de la ville, Liège* de la fondation HLM voit le jour, en collaboration avec la ville de Liège. Cet ouvrage constitue une ressource précieuse pour explorer et comprendre le riche patrimoine architectural de la ville en question. Il s'agit d'une cartographie détaillée qui répertorie les différents bâtiments, sites et monuments qui contribuent à l'identité urbaine de la Cité ardente et incarne un premier support pour comprendre l'évolution de la ville. Cette initiative est motivée par la volonté de documenter et mettre en valeur le patrimoine bâti remarquable de la ville. Sur la première face, on retrouve le patrimoine bâti avant 1830 ainsi que l'évolution urbaine de la ville avec son cours d'eau. Sur la seconde face, on retrouve le patrimoine bâti entre 1830 et 2006 à Liège. Chaque construction présente sur la carte est numérotée et se retrouve dans un répertoire d'informations supplémentaires, créant ainsi une base de données complète et accessible à tous. De manière chronologique, on retrouve chaque bâtiment avec son année de construction, sa fonction, l'architecte et l'adresse. La carte est réalisée sous un système de coordonnées pour situer rapidement et facilement chaque bâtiment numéroté. Cet ensemble constitue une carte pratique pour tous les intéressés tels que les architectes, les chercheurs ou les citoyens, sous forme de carte GPS, elle trouve sa place facilement dans une poche ou un sac et peut être consultée facilement lors d'une éventuelle visite sur site. Elle permet d'avoir une vision complète sur la diversité des styles architecturaux de la période et de mieux comprendre le paysage urbain liégeois.

En 2014, sort le *Guide de l'architecture moderne et contemporaine 1895-2014 à Liège*. Il s'agit d'une compilation, présentée sous forme de livre répertoriant près de 400 édifices remarquables qui ont marqué le paysage urbain liégeois. A l'initiative de Sébastien Charlier et Thomas Moor, en collaboration avec un grand nombre d'autres architectes, photographes, etc., il commence par l'histoire de la Cité ardente depuis son origine, en passant par la trajectoire de la Meuse, jusqu'à l'échevinat de la ville. Ce guide fournit ensuite des informations détaillées sur une variété de bâtiments représentatifs de différents mouvements architecturaux qui ont façonné l'image de la ville au cours du siècle. Entre œuvres emblématiques d'architectes renommés et jusqu'aux structures moins connues, chaque bâti est accompagné d'informations et détails historiques, architecturaux et esthétiques tels que l'architecte, la date de construction, l'adresse, le maître d'ouvrage et l'ingénieur. Contrairement à la carte précédente, le guide est composé de photos, de plans et d'un texte explicatif de chaque bâtiment, ce qui permet une base de données plus complète. Pour faciliter la lecture, la carte est divisée en quatorze zones ; Centre / Outremeuse / Guillemins, Boverie, Avroy, Botanique / Saint-Léonard, Thier-à-Liège / Longdoz, Vennes / Coronmeuse, Droixhe, Jupille / Angleur / Sainte-Walburge, Glain / Cointe / Sart-Tilman / Basse-Meuse, Entre Vesdre et Meuse / Condroz, Vallée de l'Ourthe, Amblève / Meuse moyenne / Hesbaye. Pour chaque zone, un texte décrit l'évolution des lieux depuis son origine, accompagné de cartes. Un plan situe la zone dans la ville et chaque numéro représente l'emplacement des constructions qui se trouvent sur les pages suivantes. Le guide offre un

itinéraire visuel à travers les époques architecturales, c'est une ressource précieuse pour quiconque souhaite apprécier l'histoire et la diversité de l'architecture moderne et contemporaine de Liège.

Le dernier outil utilisé est *l'Inventaire du Patrimoine Immobilier Culturel* de Wallonie (IPIC), initié en Belgique couvrant la totalité de la Wallonie, il a été réalisé entre 1973 et 1997 sous la dénomination de *l'Inventaire du Patrimoine Monumental de la Belgique – Wallonie* (IPM). Sa mise à jour (IPIC) est en cours depuis 1998 et en actualisation permanente via leur page web, il couvre la totalité des communes de la Wallonie. Il s'agit d'une institution spécialisée dans la régénération et la valorisation du patrimoine architectural en tout genre, incluant entre autres, des maisons, des édifices publics et des institutions. Son rôle est crucial pour comprendre, documenter et protéger les trésors culturels et architecturaux de la région. Il assure l'accès, la compréhension et le respect de l'histoire du patrimoine bâti. Son utilisation est simple, plusieurs critères permettent de filtrer la recherche tels que la sélection d'une province, d'une commune, d'un style, d'un siècle, etc. Une fois les filtres sélectionnés, il suffit soit de se balader sur la carte et les constructions qui correspondent à la recherche sont marqués d'un triangle rouge soit d'analyser la sélection présentée sous forme de tableau. Le tableau se présente de manière synthétique avec une image, le nom de la commune et l'adresse de chaque construction, ainsi lorsqu'on clique sur la case, les informations sont reprises, auxquelles s'ajoute généralement un texte explicatif, offrant des informations supplémentaires sur chaque bâti. Les mêmes informations peuvent être relevées pour la majorité des communes Wallonnes.

Sur base des trois ouvrages précédents et en procédant de manière chronologique, c'est-à-dire dans l'ordre dont ils ont été présentés précédemment, une mise en commun des données de ces trois documents a été effectuée. Dans un premier temps, chaque bâti qui remplissait les critères de la recherche prenait place sur une carte de la ville obtenue sur le Géoportail de la Wallonie qui met à disposition un projet informatique de cartographie continue (PICC). Le cadrage n'est pas délimité dans un premier temps pour permettre d'intégrer le plus grand nombre de constructions déjà relevées. En parallèle, un tableau classe toutes ces constructions. Sur base des données existantes, le tableau met en place divers critères tant qualitatifs que quantitatifs. Pour créer une base de données adéquate, il a fallu déterminer le nombre de critères nécessaires. Le tableau était dans un premier temps très flexible pour prendre en compte toutes les informations recueillies. Face à un nombre de critères potentiellement infinis, une analyse finale des données a permis de conserver les critères, à mon sens, essentiels pour la bonne compréhension de l'état des bâtis. Chaque critère fournit des informations importantes à la compréhension de l'état actuel du patrimoine et les potentiels de sa réhabilitation.

La mise en commun des différents ouvrages permet de soulever les atouts de chacun et de les regrouper en un seul document. La carte HLM permet une vue globale des bâtiments mais est pauvre en information précise, le Guide permet une compréhension précise de chaque bâti mais n'offre pas de vue d'ensemble. L'IPIC, permet d'avoir les deux mais pas sur la même page donc il faut effectuer plusieurs allers-retours pour avoir l'information complète. En groupant sur une même carte et un même tableau, tous les bâtiments repris dans chaque ouvrage, il y a la possibilité d'avoir une vue d'ensemble du patrimoine bâti liégeois et avoir accès facilement à leurs informations.

### 3.2. Trois cartes, un paysage

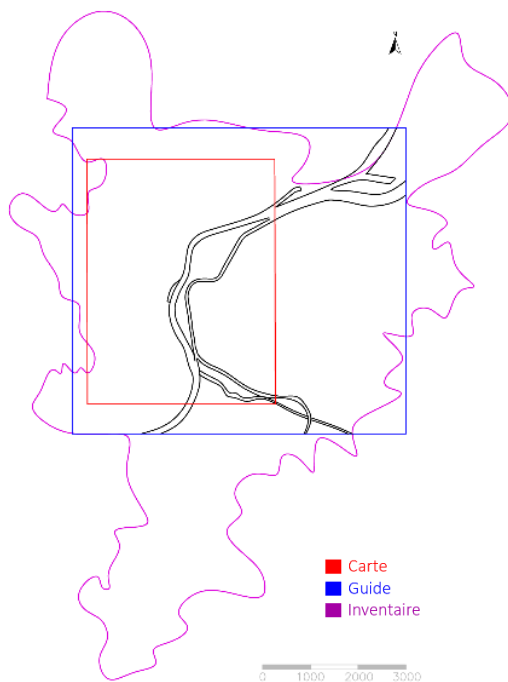


Figure 8 : Cadrages tirés des trois inventaires.  
©Réalisation personnelle.

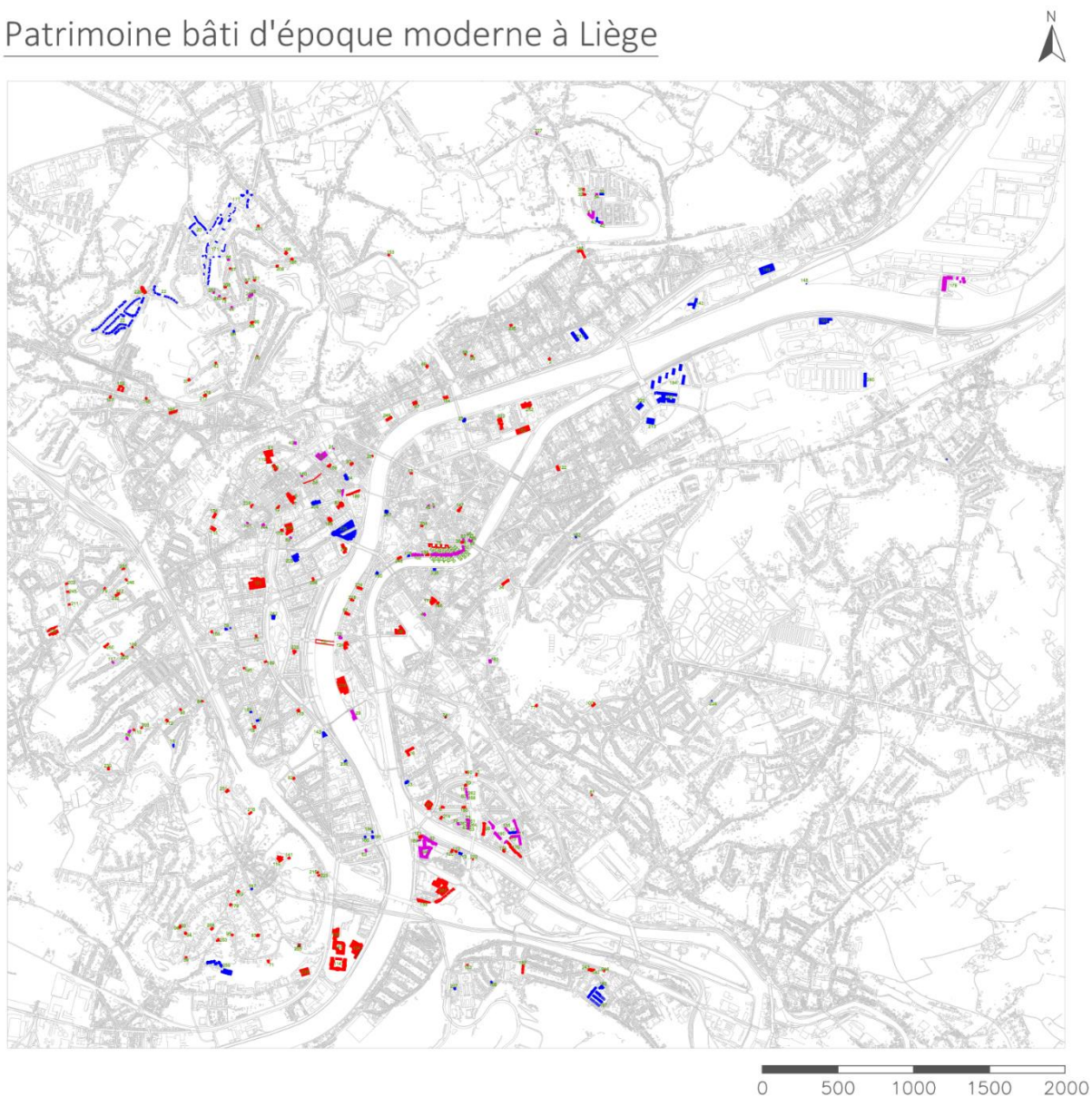
La carte est un outil de communication puissant permettant une visualisation spatiale de la distribution du patrimoine moderne dans l'entière de la zone définie de Liège. La visualisation spatiale permet potentiellement de créer des liens entre les bâtiments modernes et d'autres éléments, tels que des espaces verts, des zones commerciales, ou des centres historiques. Pour chacun des trois ouvrages de référence mentionnés précédemment, une zone d'étude a été méthodiquement délimitée. Etant donné que l'époque moderne a exercé une influence considérable à l'échelle mondiale, son analyse pourrait se limiter à la ville tout comme s'étendre à l'ensemble de la province, voire couvrir l'ensemble du pays. Ainsi, un cadrage a été établi pour définir les limites de la zone étudiée pour chaque ouvrage. En utilisant le cours de la Meuse comme repère commun, traversant la ville, le cadre de la recherche de la fondation HLM, Cartes et répertoires de la ville, est illustré en rouge, tandis que la zone étudiée dans le Guide de l'architecture moderne et contemporaine est

représentée en bleu. Cependant, pour chacun des deux ouvrages cités, il existe certaines exceptions qui échappent à la règle. Certains bâtiments répertoriés par la fondation HLM, par exemple, se situent en dehors du cadre rouge, tandis que des zones entières se trouvent au-delà du cadre bleu. Le Guide de l'architecture moderne et contemporaine joue sur différentes échelles, ainsi s'ajoutent au cadrage ici présent, l'intégralité du Sart-Tilman et un itinéraire autour de Liège englobant des villes telles que Visé, Huy et Soumagne. En opposition aux deux ouvrages précédents dont le cadrage était clairement identifiable, celui de l'Inventaire du patrimoine immobilier culturel représenté en mauve est quelque peu subjectif. En effet, existant uniquement en version numérique, la zone étudiée peut être agrandie ou réduite par un simple zoom. Néanmoins, l'intégralité de la commune de Liège apparaît dans la légende « commune actualisée ». L'entière de la zone étudiée dans l'IPIC correspond donc aux limites de la commune liégeoise. Afin de définir une zone suffisamment vaste pour une étude pertinente, sans pour autant prétendre à analyser toute la commune, la limite de la zone sélectionnée par défaut pour la suite de notre recherche s'aligne au cadre bleu défini par le Guide de l'architecture moderne et contemporaine.

Le fond de plan (PICC) est composé des limites du cours d'eau, des bâtiments et leurs annexes, des routes et des trottoirs autant d'éléments essentiels à la compréhension approfondie du site tout en évitant de surcharger la carte visuellement. La première étape de cette cartographie consiste à replacer chaque construction d'époque moderne relevée parmi les trois ouvrages cités précédemment sur la carte, en utilisant un code couleur permettant de distinguer la source de chacun. Un total de 264 constructions d'époque moderne, érigées entre 1920 et 1970, ont été recensées, avec une répartition de 151 relevées dans la Carte, 46 constructions issues du Guide et 67 provenant de l'IPIC. Cette résultante n'est cependant pas une variable pertinente, car elle a été

influencée par l'ordre d'analyse. Cartes et répertoires étant le premier à avoir été pris en compte, tous les bâtiments ont été directement colorés en rouge même s'ils étaient repris par la suite dans le Guide ou dans l'IPIC. Chaque construction a ensuite été numérotée selon l'ordre croissant de son année de construction, facilitant sa localisation sur la carte et son association avec le tableau de relevés.

## Patrimoine bâti d'époque moderne à Liège



### Légende

- Carte
- Guide
- Inventaire

Figure 9 : Patrimoine bâti d'époque moderne à Liège, mise en commun des trois ouvrages de référence sur un fond de plan obtenu sur PICC. ©Réalisation personnelle.

### 3.3. Tableau critérié

La conception d'un tableau critérié pour répertorier le bâti d'époque moderne compris entre 1920 et 1970 à Liège implique plusieurs étapes. Tout d'abord, chaque ouvrage apportait des informations variées sur chaque construction. Elles ont, dans un premier temps, été regroupées et consolidées dans un même fichier unique. Une fois la base de données complète, certains critères ont été jugés plus pertinents que d'autres dans leur rôle à assurer une meilleure compréhension du bâti. Les critères de base, connus pour la totalité des constructions étaient l'adresse du bien en question, l'année de construction et l'architecte en charge du projet. Ces informations sont tantôt accompagnées du nom du maître d'ouvrage et tantôt complétées par la superficie et les matériaux de construction. Ensuite, une fois la base de données de tous ses critères complétés les informations manquantes, dont il était possible de se les procurer, ont été ajoutées. Par exemple, la carte de la fondation HLM ne comprenait que des données limitées telles que l'adresse, l'année de construction, la fonction du bâtiment et l'architecte -lorsque l'information était connue-, il a donc été nécessaire de les compléter, telles que les matériaux de façade, le maître d'ouvrage et la superficie approximative, en se basant sur d'autres sources lorsque cela était possible. Une partie des informations manquantes de la Carte, était présente dans le Guide, ce qui a simplifié leur obtention. Cependant, pour certains critères, notamment le maître d'ouvrage, les informations demeurent incomplètes, tandis que d'autres ont été complétées par une analyse personnelle, comme par exemple pour la superficie et les matériaux de façade. Les informations manquantes pourraient être complétées, éventuellement au travers de prise de contact avec la commune ou dans des recherches approfondies au centre d'archives d'architecture (GAR), cependant, dans le cadre de ce mémoire, le temps disposé ne le permettait pas. Pour finir, lorsque la base de données a été complétée, deux colonnes supplémentaires viennent s'ajouter au relevé, une première colonne est consacrée à l'intégration d'une photo, prise entre septembre et décembre 2023. Cette information permet d'illustrer et figer dans le temps l'état actuel des constructions, elle permet de comparer l'évolution de ces derniers, leur usage actuel et leur état de conservation. La deuxième colonne permet d'identifier la situation des constructions fin 2023 et leur état, occupé ou non, permettant d'effectuer une première constatation sur les enjeux de la régénération du patrimoine. Le rôle de ce relevé est de regrouper les informations actuellement connues sur l'époque moderne et en effectuer une mise à jour de leur état de conservation dont la dernière date officiellement de 2014 dans le Guide de l'architecture moderne et contemporaine 1895-2014.

La composition du tableau est effectuée comme suit : la première colonne correspond à la numérotation des constructions répertoriées, allant de 1 à 264, en lien direct avec la carte précédemment présentée. La deuxième colonne indique, lorsqu'il est connu, le nom de l'architecte de chaque bâtiment. Ensuite, l'année de construction est cruciale pour identifier le style, les matériaux et les techniques de construction spécifiques à différentes périodes, permettant de classer les bâtiments par ordre chronologique. La fonction du bâti, répertoriée dans la quatrième colonne, renvoie à son utilisation d'origine, offrant un aperçu de l'évolution des usages au fil du temps. Les photos des bâtiments, présentées dans la cinquième colonne, fournissent un aperçu visuel de leur état actuel, suscitant des réflexions potentielles. La colonne suivante est occupée par la localité, qui permet de situer géographiquement chaque bâtiment dans son quartier, facilitant l'analyse des concentrations éventuelles de bâtiments d'époque moderne dans différentes parties de la ville, avec des implications potentielles sur le développement urbain. La superficie, quant à elle, offre une indication de l'ampleur potentielle des travaux de réhabilitation. Les informations sur les matériaux de composition de façade

ou structurels, présentés dans la septième colonne, permettent de comprendre les différentes techniques de construction d'époque et évaluer la complexité des travaux nécessaires à une éventuelle rénovation. Le maître d'ouvrage est une information particulièrement intéressante car cela permet d'identifier les propriétaires publics et privés de chaque construction. Cette information permet d'analyser l'impact des décisions prises par la ville de Liège dans les projets développés par des entités telles que La Maison liégeoise, par exemple. Pour finir, la dernière colonne identifie si le bâtiment est actuellement occupé ou non, cette information est cruciale pour l'évaluation de l'état du bâti et le niveau de sauvegarde du patrimoine moderne. Cette approche exhaustive et multifacette offre une base solide pour une analyse approfondie du patrimoine architectural moderne à Liège.

Le tableau devient un outil précieux pour les chercheurs, historiens et toute personne intéressée à l'étude approfondie du patrimoine moderne de la ville. En facilitant l'accès à des données spécifiques, il offre une vision détaillée du paysage architectural liégeois. Plus crucial encore, il permet de hiérarchiser les bâtiments nécessitant une attention particulière, jouant ainsi un rôle décisif dans la sensibilisation à l'importance de la régénération de certains édifices. En tant que référence, le tableau peut guider les décisions en matière d'aménagement urbain, fournissant une compréhension approfondie de la composition architecturale de la ville. Il devient une ressource précieuse pour orienter les initiatives de développement tout en tenant compte du patrimoine existant. De plus, il peut être utilisé comme un puissant outil éducatif, sensibilisant le public à l'histoire de l'architecture de la ville. Des expositions, des visites guidées et d'autres activités peuvent être organisées pour mettre en lumière ces trésors architecturaux. Dans l'ensemble, ce tableau va faciliter l'identification efficace des enjeux en réunissant de manière cohérente toutes les données nécessaires à une vision globale du patrimoine d'habitation liégeois existant favorisant la sensibilisation à la question de sauvegarde.

Le code couleur utilisé dans le tableau ci-dessous se réfère aux couleurs définies précédemment dans la carte. Les constructions issues de la fondation HLM, Cartes et répertoires de la ville, sont développées en rouge, celles en bleu viennent du Guide de l'architecture moderne et contemporaine tandis que les mauves de l'Inventaire du patrimoine immobilier culturel.







Listing	Architecte	Année	Fonction	Photo	Localité	Superficie	Matériaux	MO	Occupé ou non
1	PIRNAY C.	1920	Maison et commerce		Rue Dartois, 42	3 étages	Ossature et panneaux de béton armé.	A. Bacot	Occupé
2	/	1920 ca	Maison		Rue Goswin, 24	3 niveaux	Briques rouges	/	Occupé
3	PIRNAY C.	1920 ca	Maison		Boulevard. Emile de Laveleye, 99a	4 niveaux	Brique jaune et béton peint sur soubassement de calcaire	/	Occupé
4	PIRNAY C.	1920	Maison		Rue Grétry, 109-111	5 niveaux	Béton peint scandée par d'étroits pilastres	/	Occupé
5	/	1920-30 ca	Maison		Rue Puits en Sock, 43	4 niveaux	Carreaux de céramique blancs et bleus	/	Occupé
6	LEJEAR J.	1921	Cinéma Churchill		Rue du Mouton-Blanc, 18	3 000 places pour le cinéma et brasserie de 900 places au sous-sol.	RDC, pilastres en granito rouge foncé et partie supérieure cimentée et sculptée de motifs floraux composée d'un vitrail	Société La Comolière (Arthur Mathonet)	Occupé
7	LEJEAR J.	1921	Le Forum		Rue Pont d'Avroy, 14	Une capacité de 600 à 2 000 personnes	Façade cimentée et sculptée	Société La Comolière (Arthur Mathonet)	Occupé

Figure 10 : Photo n°1 d'une maison et commerce à Liège, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 11 : Photo n°2 d'une maison à Liège de 1920, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 12 : Photo n°3 d'une maison à Liège de 1920, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 13 : Photo n°4 d'une maison à Liège de 1920, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 14 : Photo n°5 d'une maison à Liège de 1920-1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 15 : Photo n°6 du cinéma Churchill à Liège de 1921, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 16 : Photo n°7 du Forum de Liège de 1921, photo prise en 2023, ©Photo personnelle




8	PETIT P.	1923	Appartement		Avenue du Luxembourg, 1	7 niveaux	Briques et calcaire sur ossature en béton armé	/	Occupé
9	PIRNAY C.	1923	Maison		Rue Dartois, 31	6 niveaux	Béton, portes et grilles métalliques.	Alexis	Non occupé
10	PIRNAY C.	1923-25	Logement social		Rue des Acacias, 56-60 (pair)	2 niveaux de 4 chambres	Béton, briques et moellons	Société liégeoise des maisons ouvrières	Occupé
11	JEURGEN M.	1923-30	Appartement		Boulevard Emile de Laveleye 108-126 (pairs)	6 niveaux	Façades en briques partiellement cimentées et calcaire, parfois sur soubassement en moellons de grès	Société coopérative La t Maison Liégeoise	Occupé
12	JEURGEN M.	1923-30	Logement social		Rue de Wetzlar 1-7 (impair)	6 niveaux	Façades en brique, partiellement cimentées, et calcaire, parfois sur soubassement en moellons de grès	/	Occupé
13	JEURGEN M.	1923-30	Logement social		Rue de Wetzlar 2-8 (pair)	5 niveaux	Façades en brique, partiellement cimentées, et calcaire, parfois sur soubassement en moellons de grès	Société coopérative Maison Liégeoise	Occupé
14	MOUSCHEN J.	1925	Siège du journal La Wallonie		Rue de la Régence, 55	4 niveaux	Ossature en béton armé	Société coopérative d'impression et d'édition	Occupé
15	MONTRIEUX E.	1925	Appartement		Rue de Paris, 4	3 niveaux	Briques rouges et béton	/	Occupé

Figure 17 : Photo n°8 d'un immeuble à appartement à Liège de 1923, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 18 : Photo n°9 d'une maison à Liège de 1923, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 19 : Photo n°10 d'un logement social à Liège de 1923-1925, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 20 : Photo n°11 d'un immeuble à appartement à Liège de 1923-1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 21 : Photo n°12 d'un logement social à Liège de 1923-1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 22 : Photo n°13 d'un logement social à Liège de 1923-1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 23 : Photo n°14 du siège du journal de Wallonie à Liège de 1925, photo prise en 2023, ©Photo personnelle.

Figure 24 : Photo n°15 d'un immeuble à appartement à Liège de 1925, photo prise en 2023, ©Photo personnelle.








16	TOUSSAINT R.	1925-36	Institut St-Lamant		Quai Mativa, 38	3 niveaux	Briques rouges	/	Occupé
17	JEURGEN M.	1926	Maison		Bd. De l'Est, 3	4 étages	Béton et briques rouges	/	Occupé
18	PIRNAY C.	1927	Maison et bureaux		Rue Dartois, 44	6 niveaux	Poutres structurelles en béton armé sous un appareillage de briques et pierres bleue en façade.	Clément Pirnay	Occupé
19	JASPAR P.	1928	Maison		Boulevard De la Sauvenière, 145-147	5 niveaux dont un bar au RDC et des logements à l'étage	Briques rouges et revêtement panneaux	/	Non occupé
20	JEURGEN M.	1928	Logement social		Place Jules Seeliger	16 blocs de 2 étages avec 132 logements	Parement en enduit blanc et soubassement en carrelage noir	Société coopérative La Maison Liégeoise	Occupé
21	/	1928 ca	Maison		Rue Gerardrie, 37	4 niveaux	Béton	/	Occupé
22	MELCHIOR J.	1928-30	Logement social		Rues Julien Lahaut, Naniot, des Lys, boulevard Léon Philippet et Jean-Théodore Radoux	une centaine d'habitations de 3 niveaux	Appareillage en briques rouges e	Société coopérative La Maison Liégeoise	Occupé

Figure 25 : Photo n°16 de l'institut Saint Lamant à Liège de 1925-1936, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 26 : Photo n°17 d'une maison à Liège de 1926, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 27 : Photo n°18 d'une maison et de bureaux à Liège de 1927, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 28 : Photo n°19 d'une maison à Liège de 1928, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 29 : Photo n°20 d'un logement social à Liège de 1928, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 30 : Photo n°21 d'une maison à Liège de 1928, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 31 : Photo n°22 d'un logement social à Liège de 1928-1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

23	MONTRIEUX E.	1929	Siège de la société Nyssen		Rue Gaucet, 2	4 niveaux	Béton enduit et peint sur soubassement habillé d'un parement de carreaux de céramique noire	Société d'entreprises Nyssen	Non occupé
24	/	1929 ca	Maison		Rue des Eglantiers, 4	3 niveaux	Brique jaune sur soubassement en calcaire	/	Occupé
25	HAVILL STANLEY H.	1929-30	Eglise de la rédemption		Quai Godefroid Kurth, 1	Une grande salle de célébration	Briques orangées, calcaire et vitraux. Ossature en béton armé	Mission méthodiste évangélique	Occupé
26	PIRNAY C.	1929-31	Appartement		Quai sur Meuse, 3	5 appartements de 2 chambres	Façade vitrée, structure en béton, briques vernissées rouges.	Victor Denis	Non occupé
27	/	1930 ca	Maison		Rue des Eglantiers, 8	3 niveaux	brique jaune sur soubassement en brique vernissées	/	Occupé
28	MOINEAU A.	1930	Appartement		Rue des Buissons, 6	5 niveaux	Brique et béton	/	Occupé
29	DEVIGNEE	1930	Sport Nautique		Parc de la Boverie, 1	2 niveaux	Béton bouchardé	/	Occupé
30	/	1930	Appartement		Rue de la Cathédrale, 48	5 niveaux	Enduit lisse	/	Occupé

Figure 32 : Photo n°23 du siège de la société Nyssen à Liège de 1929, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 33 : Photo n°24 d'une maison à Liège de 1929, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 34 : Photo n°25 de l'église de la rédemption à Liège de 1929-1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 35 : Photo n°26 d'un immeuble à appartement à Liège de 1929-1931, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 36 : Photo n°27 d'une maison à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 37 : Photo n°28 d'un immeuble à appartement à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 38 : Photo n°29 du sport nautique de Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 39 : Photo n°30 d'un immeuble à appartement à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

31	TOUSSAINT R.	1930	Eglise St-Vincent		Avenue Mahiels	environs 1000 m <sup>2</sup>	Béton armé, ciment et pierre liquide	Ville de Liège	Occupé
32	DEKONINCK L.-H.	1930	3 Maisons		Rue Nicolas Pietkin, 1-5	3 habitations de 2 niveaux	Béton armé	Société des Tramways unifiés de Liège et extensions	Occupé
33	BODSON F.	1930	3 Maisons		Rue Nicolas Pietkin, 19-21	6 logements sur 2 niveaux	Maçonneries de brique apparente pour le rez-de-chaussée, enduite au 1er étage	Société Ucloise pour la construction d'habitations à bon marché	Occupé
34	JEURGEN M.	1930	Logement social		Rue des Prébendiers, 1-5	Façades en briques partiellement cimentées et calcaire, parfois sur soubassement en moellons de grès	Société coopérative La Maison Liégeoise	/	Occupé
35	BOURGEOIS V.	1930	3 Maisons		Boulevard Ernest Solvay, 198-202	2 maisons unifamiliales de 2 niveaux	Ossature en acier recouverte de ciment Farcométal	Le Foyer jumétois	Occupé
36	DUESBERG C.-A.	1930 ca	Anc. Bâtiment admin. SA Espérance-Longdoz		Rue d'Harscamp, 58-60	3 niveaux	Briques rouges	/	Occupé
37	/	1930 ca	Maison		Rue H. Vieuxtemps, 115	3 niveaux	Briques rouges et panneaux de finition	/	Non occupé
38	BOURGUIGNON J.	1930 ca	Appartement		Place Théodort Gobert, 10	9 niveaux	Ossatures en béton armé, façade en brique, béton peint et calcaire	/	Occupé

Figure 40 : Photo n°31 de l'église saint Vincent à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 41 : Photo n°32 de 3 maisons à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 42 : Photo n°33 de 3 maisons à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 43 : Photo n°34 d'un logement social à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 44 : Photo n°35 de 3 maisons à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 45 : Photo n°36 de l'anciens bâtiment administratif SA espérance Longdoz à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 46 : Photo n°37 d'une maison à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 47 : Photo n°38 d'un immeuble à appartements à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle








39	SNYERS H.	1930	Villa		Avenue de Beaumont, 11	2 niveaux	Enduit de façade lisse	H. Snyers	Occupé
40	/	1930	Maison		Place Verte, 2	4 niveaux	Façades enduites, percées de baies rectangulaires, aux châssis métalliques caractéristiques, Rez-de-chaussée couvert d'un parement de marbre et éclairé par des baies allongées en mezzanine.	/	Occupé
41	/	1930	Logement social		Boulevard E. Solvay, 156-170 (pair)	Cinq niveaux flanqué de deux oriels de plan rectangulaire sur trois niveaux et prolongé par deux ailes basses symétriques	Maçonnerie en brique enduite et peinte sur soubassement de calcaire	/	Non occupé
42	/	1930	Logement social		Boulevard E. Solvay, 146	3 niveaux	Béton armé sur soubassement de calcaire	/	Occupé
43	SEROEN F.	1930	Logement social		Boulevard E. Solvay, 156-170	5 niveaux	Maçonnerie en brique enduite et peinte sur soubassement de calcaire	Société nationale des habitations à bon marché (SNHBM)	Occupé
44	FALYSE Y.	1930 ca	Maison		Rue des Eglantiers, 35	3 niveaux	Béton peint sur soubassement paré de briques vernissées	/	Occupé
45	/	1930 ca	Maison		Rue Puits en Sock, 30	3 niveaux	Appareillage et maçonnerie en brique	/	Non occupé
46	BOURGUIGNON J.	1930 ca	Appartement		Place Th. Gobert, 3	3 niveaux	Brique et béton	/	Occupé

Figure 48 : Photo n°39 d'une villa à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 49 : Photo n°40 d'une maison à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 50 : Photo n°41 d'un logement social à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 51 : Photo n°42 d'un logement social à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 52 : Photo n°43 d'un logement social à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 53 : Photo n°44 d'une maison à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 54 : Photo n°45 d'une maison à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 55 : Photo n°46 d'un immeuble à appartements à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

47	BOURGUIGNON J.	1930 ca	Appartement		Place Th. Gobert, 4	3 niveaux	Brique et béton	/	Occupé
48	BOURGUIGNON J.	1930 ca	Appartement		Place Th. Gobert, 5	4 niveaux	Brique et béton	/	Occupé
49	BOURGUIGNON J.	1930 ca	Appartement		Place Th. Gobert, 6	4 niveaux	Enduit lisse	/	Occupé
50	DAVID L.	1930 ca	Appartement		Place Th. Gobert, 7-9	8 niveaux	Ossatures en béton armé, façades en brique, béton peint et calcaire	/	Occupé
51	MOTTARD L.	1930 ca	Appartement		Place Th. Gobert, 11	5 niveaux	Ossatures en béton armé, façades en brique, béton peint et calcaire	/	Occupé
52	BOURGUIGNON J.	1930 ca	Appartement		Place Th. Gobert, 12	8 niveaux	Ossatures en béton armé, façades en brique, béton peint et calcaire	/	Occupé
53	/	1930 ca	Maison		Avenue E. Degneffe, 48	5 niveaux	Briques et calcaire	/	Occupé

Figure 56 : Photo n°47 d'un immeuble à appartement à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 57 : Photo n°48 d'un immeuble à appartement à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 58 : Photo n°49 d'un immeuble à appartement à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 59 : Photo n°50 d'un immeuble à appartement à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 60 : Photo n°51 d'un immeuble à appartement à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 61 : Photo n°52 d'un immeuble à appartement à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 62 : Photo n°53 d'une maison à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

54	/	1930 ca	Maison		Rue N. Pietkin, 15-17	2 niveaux	Béton peint	/	Occupé	
55	/	1930 ca	Appartement		Rue Saint-Remy, 8	4 niveaux	Appareillage en brique	/	Occupé	
56	/	1930 ca	Maison		Rue des Wallons 234-238 et 244-246	4 niveaux	Briques rouges	/	Occupé	
57	APPIA G.	1930-32	Eglise protestante de Liège		Quai Marcellis, 22	21 m de profondeur	Briques rouges et béton	Consistoire de protestante de Liège	l'Eglise	Occupé
58	MOTTART L. & BAILLY & BAGE J. &	1930-37	Appartement		Place Cockerill, 14-22	3 niveaux	Façades en brique et béton, parfois enduit et peint, avec quelques éléments de calcaire.	/	Occupé	
59	SNYERS H.	1930-39	Passage Lemonnier		Passage Lemonnier	5 niveaux	Structure en béton armé et brique de verre, mosaïque bleue et superstructure translucide	Société Civile du Passage Lemonnier (Louis Dabin)		Occupé
60	PAULY A.	1931	Appartement		Rue de Paris, 11	4 niveaux	Briques rouges, béton et pierre	/	Occupé	

Figure 63 : Photo n°54 d'une maison à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 64 : Photo n°55 d'un immeuble à appartement à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 65 : Photo n°56 d'une maison à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 66 : Photo n°57 d'une église protestante à Liège de 1930-1932, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 67 : Photo n°58 d'un immeuble à appartement à Liège de 1930-1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 68 : Photo n°59 du passage Lemonnier à Liège de 1930-1939, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 69 : Photo n°60 d'un immeuble à appartements à Liège de 1931, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

61	RAHIER L.	1931	Appartement		Rue de Paris, 13	4 niveaux	Briques rouges, béton lisse et soubassement en pierre	/	Occupé
62	WURTH	1931	Appartement		Rue de Paris, 18	4 niveaux	Appareillage de briques rouges et soubassement en pierre	/	Occupé
63	DEBOUNY G.	1931	Appartement		Rue de Paris, 20	4 niveaux	Briques rouges et béton lisse peint en blanc	/	Occupé
64	ROLOUX U.	1932	Maison		Rue Bois l'Evêque, 11	3 étages	Briques rouges	/	Occupé
65	MONTRIEUX E.	1932	Maison		Rue des Buissons, 61	2 étages	Briques rouges	/	Occupé
66	ROLOUX U.	1932	Maison		Rue de Campine, 74	3 étages	Béton et briques rouges	/	Occupé
67	MOSSAY G.	1932	Anc. ateliers Sacré		Rue Hongrée, 6-8	3 niveaux	Briques et RDC en béton	/	Occupé

Figure 70 : Photo n°61 d'un immeuble à appartement à Liège de 1931, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 71 : Photo n°62 d'un immeuble à appartement à Liège de 1931, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 72 : Photo n°63 d'un immeuble à appartement à Liège de 1931, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 73 : Photo n°64 d'une maison à Liège de 1932, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 74 : Photo n°65 d'une maison à Liège de 1932, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 75 : Photo n°66 d'une maison à Liège de 1932, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 76 : Photo n°67 d'un ancien ateliers Sacré à Liège de 1932, photo prise en 2023, ©Photo personnelle




68	/	1932	Maison		Rue Regnier-Poncelet, 30	4 étages	Briques	/	Occupé
69	PETIT P.	1932	Institut Marie-Thérèse		Rue Potay, 1	4 niveaux	Appareillage en briques et béton	/	Occupé
70	PETIT P.	1932	Maison		Rue Sainte-Marie, 10	4 niveaux	Béton	/	Occupé
71	MOUSCHEN J.	1932	Villa		Avenue de la laiterie, 50	3 niveaux	Façade en brique rouge	/	Occupé
72	RAHIER L.	1932	Appartement		Rue Chaudfontaine, 6	4 niveaux	Brique rouge et béton	/	Occupé
73	RAHIER L.	1932	Appartement		Place des Nations-Unies, 6	5 niveaux	Briques rouges, panneaux de parement métallique noir et RDC en pierre	/	Occupé
74	FALISE Y.	1932-33	Maison		Rue A. de Witte, 3	3 étages	Structure en béton armé, briques de Venlo et enduit de ciment pour parement	Edouard Sanquin	Occupé

Figure 77 : Photo n°68 d'une maison à Liège de 1932, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 78 : Photo n°69 de l'institut Marie Thérèse à Liège de 1932, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 79 : Photo n°70 d'une maison à Liège de 1932, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 80 : Photo n°71 d'une villa à Liège de 1932, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 81 : Photo n°72 d'un immeuble à appartement à Liège de 1932, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 82 : Photo n°73 d'un immeuble à appartement à Liège de 1932, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 83 : Photo n°74, d'une maison à Liège de 1932-1933, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

75	JEURGEN M.	1932-39	Logement social		Rue Louis Jamme, 6-20	174 appartements	Enduits en ciment blanc, parement en briques	Société coopérative Maison Liégeoise	Occupé
76	FALISE Y.	1933	Maison		Rue A. Donnay, 79	2 niveaux sur moins de 6m de large	Briques de parement avec logette enduit en blanc et soubassement carrelage noir	Victor Dauge	Occupé
77	MONTRIEUX E.	1933	Maison		Avenue de Péville, 80	2 étages	Briques	/	Occupé
78	SNYERS H.	1933	Maison		Rue Louvrex, 62 (derrière)	2 niveaux	Briques peintes en blanc	SNYERS Arthur	Occupé
79	FITSCHY P.	1933	Maison		Rue Saint-Laurent, 239	4 niveaux	Voile en béton armé bouchardé ensuit en blanc ainsi que soubassement en carrelage noir	Adolphe Listray	Occupé
80	KOENIG J.	1933	Société libre d'émulation		Place du XX Août, 16	4 niveaux	Briques rouges et béton	/	Occupé
81	BRAHY V.	1934	Maison		Rue Belvaux, 155	4 niveaux	Appareillage en brique rouge et soubassement en pierre	/	Occupé

Figure 84 : Photo n°75, d'un logement social à Liège de 1932-1939 photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 85 : Photo n°76, d'une maison à Liège de 1933, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 86 : Photo n°77 d'une maison à Liège de 1933, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 87 : Photo n°78 d'une maison à Liège de 1933, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 88 : Photo n°79 d'une maison à Liège de 1933, photo prise en 2023, ©Google Earth Pro

Figure 89 : Photo n°80 d'une société libre d'émulation à Liège de 1933, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 90 : Photo n°81 d'une maison à Liège de 1934, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

82	DEDOYARD G.	1934	Maison		Rue Isi Collin, 11	3 niveaux	Appareillage brique orangées et pierres	/	Occupé
83	PLUMIER J.	1934	Maison		Av. des Ormes, 40	3 niveaux	Façade en enduit lisse blanc	/	Occupé
84	FANIEL G.	1934	Maison		Rue des Buissons, 87	4 niveaux	Appareillage en briques	Jacques Ochs	Occupé
85	/	1935 ca	Villa		Rue Auguste Donnay, 2	2 niveaux	Brique et béton peint sur soubassement en moellons de grès.	/	Occupé
86	ROLOUX U.	1935	Maison Lovrix		Rue des Buissons, 59	4 niveaux	Enduits taillés	Joachim-Lovrix	Occupé
87	PLUMIER J.	1935	Maison		Rue Auguste Donnay, 17	2 niveaux	Briques, soubassement calcaire, linteau en béton peint	/	Occupé
88	MONTRIEUX E.	1935	Maison		Rue de Joie, 47	3 niveaux	Brique et calcaire	/	Occupé
89	ROLOUX U.	1935	Appartement		Rue de Paris, 1	7 niveaux	Petit granit, marbre, enduit coloré.	MM. Michel, Dupont, Houyez, Mercier, Simon et Stouffs	Occupé

Figure 91 : Photo n°82 d'une maison à Liège de 1934, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 92 : Photo n°83 d'une maison à Liège de 1934, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 93 : Photo n°84 d'une maison à Liège de 1934, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 94 : Photo n°85 d'une villa à Liège de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 95 : Photo n°86 de la maison Lovrix à Liège de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 96 : Photo n°87 d'une maison à Liège de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 97 : Photo n°88 d'une maison à Liège de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 98 : Photo n°89 d'un immeuble à appartement de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

90	PIEDBOEUF	1935	Maison		Rue Saint-Vincent, 44	2 travées de 4 niveaux	ossature en béton armé, parement de brique et calcaire sur soubassement de calcaire	/	Occupé
91	ETIENNE P.	1935	Galerie de la Sauvenière		Boulevard de la Sauvenière, 29 et 31	6 niveaux / 9 niveaux de 6 travées	Façade en calcaire sur ossature en béton armé	/	Occupé
92	MONTRIEUX E.	1935	Maison		Rue de Sclessin, 40	2 niveaux	Appareillage brique rouge	/	Occupé
93	JACQUES P.	1935 ca	Villa		Avenue des Platanes, 42	3 niveaux	Appareillage brique rouge	/	Occupé
94	/	1935 ca	Villa		Avenue des Platanes, 49	3 niveaux	Revêtement de en enduit lisse blanc	/	Occupé
95	PETIT P.	1935 ca	Maison		Avenue de la Laiterie, 10	4 niveaux	Revêtement de en enduit lisse blanc recouvert de végétation	/	Occupé
96	JACQUES P.	1935 ca	Villa		Avenue des Platanes, 44	3 niveaux	Appareillage brique rouge	/	Occupé
97	/	1935 ca	Maison		Rue de Campine, 268a	2 niveaux	Briques rouges et béton	/	Occupé

Figure 99 : Photo n°90 d'une maison à Liège de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
Figure 100 : Photo n°91 de la galerie Sauvenière à Liège de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
Figure 101 : Photo n°92 d'une maison à Liège de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
Figure 102 : Photo n°93 d'une villa à Liège de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
Figure 103 : Photo n°94 d'une villa à Liège de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
Figure 104 : Photo n°95 d'une maison à Liège de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
Figure 105 : Photo n°96 d'une villa à Liège de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
Figure 106 : Photo n°97 d'une maison à Liège de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

98	/	1935 ca	École communale primaire		Rue de Londres, 27	4 niveaux	Brique rouge, structure apparente et soubassement en béton	/	Occupé
99	MARECHAL G.	1935 ca	Maison		Rue Maghin, 44	3 niveaux	Briques rouges et soubassement en pierre	/	Occupé
100	ANDRE J.	1935 ca	5 Maisons mitoyennes		Av. de Péville, 194-202	3 niveaux	Briques rouges et enduit lisse	/	Occupé
101	LEPONCE J.	1935	Appartement		Place Saint-Christophe 19	6 niveaux	Ossature en béton, façades en brique dont l'appareillage forme des ornements géométriques	/	Occupé
102	DEBOUNY G.	1935	Appartement		Quai du Condroz, 1-14	6 niveaux et 4 travées	Brique et béton, soubassement calcaire	/	Occupé
103	BRAHY V.	1935 ca	Maison		Avenue Henri Piedboeuf, 10	3 niveaux	Appareillage en brique rouge	/	Occupé
104	MOUTSCHEN J. & CAMPUS F.	1935	Anc. Institut du Génie Civil		Quai Banning, 6	2 ha	Ossature en béton armé, encadrant de grands châssis métalliques. Parements en béton blanc au silex alternant avec du petit granit.	Université de Liège	Occupé
105	DUESBERG A-C.	1935	Anc. Laboratoire Thermodynamique de		Rue Ernest Solvay, 15	4 niveaux et 14 m de haut	Béton bouchardé et largement vitré	Université de Liège	Non occupé
106	LECLERC V.	1935 ca	Anc. Bureaux BEMAT		Rue de la Légia, 8-12	4 niveaux	Briques rouges et béton	/	Non occupé

Figure 107 : Photo n°98 d'une école communale à Liège de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 108 : Photo n°99 d'une maison à Liège de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 109 : Photo n°100 de 5 maisons mitoyennes à Liège de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 110 : Photo n°101 d'un immeuble à appartements à Liège de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 111 : Photo n°102 d'appartements à Liège de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 112 : Photo n°103 d'une maison à Liège de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 113 : Photo n°104 de l'ancien institut de génie civil à Liège de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 114 : Photo n°105 de l'ancien laboratoire de Thermodynamique de 1935 à Liège, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 115 : Photo n°106 des anciens bureaux BEMAT à Liège de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle



107	PIRNAY L.	1935	Appartement		Rue Henri Baron, 8	3 étages	Brique rouge	/	Occupé
108	MOUSCHEN J.	1935 ca	Ecole communale Bensberg		Rue St-Gilles, 572	3 constructions sur un niveau	Baies vitrées et briques	Ville de Liège	Occupé
109	NOEL H.	1935 ca	Maison		Rue H. Maus, 104	3 niveaux	Appareillage en brique et RDC en pierre	/	Occupé
110	LECOMTE A.	1935 ca	Maison		Rue des Wallons, 183	3 niveaux	Appareillage de briques et soubassement en pierre	/	Occupé
111	JEURGEN M.	1935-36	Logement social		Rue Jonfosse, 79-87 (impair)	24 appartements et 2 magasins	Ossature béton et appareillage en briques, enduit.	Sociétécoopérative Maison Liégeoise	Occupé
112	PLUMIER J.	1935-37	Maison		Quai de Condroz, 20	2 niveaux	Briques rouges	Jeanne Ilia Remi	Non occupé
113	PLUMIER J.	1935-37	Appartement		Quai de Condroz, 21-22	10 niveaux	Enduit lisse et pierre	Jeanne Ilia Remi	Occupé
114	PUTERS A.	1935-38	Anc. Institut de Chimie et de Métallurgie		Rue Armand Stévert, 2	100 m de long, 25 travées et 3 niveaux	Ossature métallique enrobée de bétonarmé. Parements brique	Université de Liège	Non occupé

Figure 116 : Photo n°107 d'un immeuble à appartement à Liège de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 117 : Photo n°108 de l'école communale Bensberg à Liège de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 118 : Photo n°109 d'une maison à Liège de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 119 : Photo n°110 d'une maison à Liège de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 120 : Photo n°111 de logement social à Liège de 1935-1936, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 121 : Photo n°112 d'une maison à Liège de 1935-1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 122 : Photo n°113 d'un immeuble à appartement à Liège de 1935-1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 123 : Photo n°114 de l'ancien institut de chimie et de métallurgie à Liège de 1935-1938, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

115	FANIEL G.	1936	Appartement		Place Xavier Neujean, 13	4 étages	Briques rouges	/	Occupé
116	SMOLDEREN J.	1936	Eglise du Sacré-Cœur et Monument Interallié		Rue des Moineaux	Musée et œuvre de charité, 4 chapelles	Pierre mésangère pour les parements et le cuivre laminé	Monument régional du Sacré-Cœur asbl / Le Mémorial asbl	Occupé
117	MINGUET J.	1936	Maison		Rue Henri Maus, 162	2 niveaux	Brique jaune, soubassement de calcaire agrémenté et béton peint	/	Occupé
118	DEPELSENAIRE M.	1936-37	Maison		Boulevard de l'Ourthe, 41	3 niveaux de 3 appartements	Brique rouge et pavés de grès noir sous une toiture en cuivre	Victor Hardy et Marie Bury	Occupé
119	DEDOYARD G. & SOUBRE & MORESSE	1936-42	Anc. Bains et thermes "La Sauvenière"		Boulevard de la Sauvenière, 33-35 (impair)	8 niveaux	Ossature en béton armé	/	Occupé
120	SPEDER L.	1937	Maison		Quai du Condroz, 17	3 niveaux	Briques jaunes, soubassement calcaire	/	Non occupé
121	DEBOUNY G.	1937	Appartement		Square Gramme, 3	2 travées sur 6 niveaux	béton peint et brique sur un rdc au parement de calcaire	/	Occupé

Figure 124 : Photo n°115 d'un immeuble à appartement à Liège de 1936, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 125 : Photo n°116 de l'église du sacré Cœur et monument interallié à Liège de 1936, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 126 : Photo n°117 d'une maison à Liège de 1936, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 127 : Photo n°118 d'une maison à Liège de 1936-1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 128 : Photo n°119 de l'anciens bains et thermes « La Sauvenière » à Liège de 1936-1942, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 129 : Photo n°120 d'une maison à Liège de 1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 130 : Photo n°121 d'un immeuble à appartement à Liège de 1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle








122	VALLEE B.	1937	Ecole et gymnase		Rue de Porto, 72	4 niveaux	Briques rouges, enduit lisse et soubassement en pierre	/	Occupé
123	DAMMAN C.	1937	Appartement		Place d'Italie, 1	8 niveaux	Parement en pierre de France reconstituée.	S.A. La Division horizontale de la propriété	Occupé
124	DAMMAN C.	1937	Appartement		Place d'Italie, 4-5	44 appartements sur 12 niveaux	Parement en pierre de France reconstituée.	S.A. La Division horizontale de la propriété	Occupé
125	DAVID & BOURGUIGNON & MOTTARD & LANGE & CELOTTI & PLUMIER & MINGUET & FALISE & SALEE & HENROTAY & POLIS & SELERIN & HACKEN & ROLOUX	1937	Appartement		Quai de l'Ourthe, 1-2	4 et 6 niveaux	Ossatures en béton armé, façades en brique, béton peint et calcaire	/	Occupé
126	DAVID & BOURGUIGNON & MOTTARD & LANGE & CELOTTI & PLUMIER & MINGUET & FALISE & SALEE & HENROTAY & POLIS & SELERIN & HACKEN & ROLOUX	1937	Appartement		Quai de l'Ourthe, 3-4	4 niveaux	Ossatures en béton armé, façades en brique, béton peint et calcaire	/	Occupé
127	DAVID & BOURGUIGNON & MOTTARD & LANGE & CELOTTI & PLUMIER & MINGUET & FALISE & SALEE & HENROTAY & POLIS & SELERIN & HACKEN & ROLOUX	1937	Appartement		Quai de l'Ourthe, 5-6	4 et 3 niveaux	Ossatures en béton armé, façades en brique, béton peint et calcaire	/	Occupé
128	DAVID & BOURGUIGNON & MOTTARD & LANGE & CELOTTI & PLUMIER & MINGUET & FALISE & SALEE & HENROTAY & POLIS & SELERIN & HACKEN & ROLOUX	1937	Appartement		Quai de l'Ourthe, 7-8	4 niveaux	Ossatures en béton armé, façades en brique, béton peint et calcaire	/	Occupé

Figure 131 : Photo n°122 d'une école et d'un gymnase à Liège de 1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 132 : Photo n°123 d'un immeuble à appartement à Liège de 1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 133 : Photo n°124 d'un immeuble à appartement à Liège de 1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 134 : Photo n°125 d'un immeuble à appartement à Liège de 1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 135 : Photo n°126 d'un immeuble à appartement à Liège de 1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 136 : Photo n°127 d'un immeuble à appartement à Liège de 1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 137 : Photo n°128 d'un immeuble à appartement à Liège de 1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle








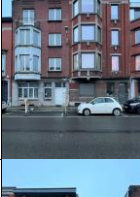

129	DAVID & BOURGUIGNON & MOTTARD & LANGE & CELOTTI & PLUMIER & MINGUET & FALISE & SALEE & HENROTAY & POLIS & SELERIN & HACKEN & ROLOUX	1937	Appartement		Quai de l'Ourthe, 9-10	5 et 3 niveaux	Ossatures en béton armé, façades en brique, béton peint et calcaire	/	Occupé
130	DAVID & BOURGUIGNON & MOTTARD & LANGE & CELOTTI & PLUMIER & MINGUET & FALISE & SALEE & HENROTAY & POLIS & SELERIN & HACKEN & ROLOUX	1937	Appartement		Quai de l'Ourthe, 11-12	4 niveaux	Ossatures en béton armé, façades en brique, béton peint et calcaire	/	Occupé
131	DAVID & BOURGUIGNON & MOTTARD & LANGE & CELOTTI & PLUMIER & MINGUET & FALISE & SALEE & HENROTAY & POLIS & SELERIN & HACKEN & ROLOUX	1937	Appartement		Quai de l'Ourthe, 13-14	4 niveaux	Ossatures en béton armé, façades en brique, béton peint et calcaire	/	Occupé
132	DAVID & BOURGUIGNON & MOTTARD & LANGE & CELOTTI & PLUMIER & MINGUET & FALISE & SALEE & HENROTAY & POLIS & SELERIN & HACKEN & ROLOUX	1937	Appartement		Quai de l'Ourthe, 15-16	4 et 5 niveaux	Ossatures en béton armé, façades en brique, béton peint et calcaire	/	Occupé
133	DAVID & BOURGUIGNON & MOTTARD & LANGE & CELOTTI & PLUMIER & MINGUET & FALISE & SALEE & HENROTAY & POLIS & SELERIN & HACKEN & ROLOUX	1937	Appartement		Quai de l'Ourthe, 17-18	4 et 3 niveaux	Ossatures en béton armé, façades en brique, béton peint et calcaire	/	Occupé
134	DAVID & BOURGUIGNON & MOTTARD & LANGE & CELOTTI & PLUMIER & MINGUET & FALISE & SALEE & HENROTAY & POLIS & SELERIN & HACKEN & ROLOUX	1937	Appartement		Quai de l'Ourthe, 19-20	4 niveaux	Ossatures en béton armé, façades en brique, béton peint et calcaire	/	Occupé
135	DAVID & BOURGUIGNON & MOTTARD & LANGE & CELOTTI & PLUMIER & MINGUET & FALISE & SALEE & HENROTAY & POLIS & SELERIN & HACKEN & ROLOUX	1937	Appartement		Quai de l'Ourthe, 21-22	4 et 3 niveaux	Ossatures en béton armé, façades en brique, béton peint et calcaire	/	Occupé

Figure 138 : Photo n°129 d'un immeuble à appartement à liège de 1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 139 : Photo n°130 d'un immeuble à appartement à liège de 1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 140 : Photo n°131 d'un immeuble à appartement à liège de 1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 141 : Photo n°132 d'un immeuble à appartement à liège de 1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 142 : Photo n°133 d'un immeuble à appartement à liège de 1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 143 : Photo n°134 d'un immeuble à appartement à liège de 1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 144 : Photo n°135 d'un immeuble à appartement à liège de 1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle








136	DAVID & BOURGUIGNON & MOTTARD & LANGE & CELOTTI & PLUMIER & MINGUET & FALISE & SALEE & HENROTAY & POLIS & SELERIN & HACKEN & ROLOUX	1937	Appartement		Quai de l'Ourthe, 23-24	5 et 4 niveaux	Ossatures en béton armé, façades en brique, béton peint et calcaire	/	Occupé
137	DAVID & BOURGUIGNON & MOTTARD & LANGE & CELOTTI & PLUMIER & MINGUET & FALISE & SALEE & HENROTAY & POLIS & SELERIN & HACKEN & ROLOUX	1937	Appartement		Quai de l'Ourthe, 25-26	4 et 3 niveaux	Ossatures en béton armé, façades en brique, béton peint et calcaire	/	Occupé
138	DAVID & BOURGUIGNON & MOTTARD & LANGE & CELOTTI & PLUMIER & MINGUET & FALISE & SALEE & HENROTAY & POLIS & SELERIN & HACKEN & ROLOUX	1937	Appartement		Quai de l'Ourthe, 27-28	4 et 5 niveaux	Ossatures en béton armé, façades en brique, béton peint et calcaire	/	Occupé
139	ROLOUX U.	1937	Appartement		Quai de l'Ourthe, 29-30	8 niveaux	Ossatures en béton armé, façade s en brique, béton peint et calcaire	/	Occupé
140	BOULANGER A.	1937	Maison		Rue Vaudrée, 46	2 niveaux	Parement en brique et soubassement en pierre	/	Occupé
141	SMOLDEREN J.	1937	Monument		Rue Saint-Maur, 93	75 m de haut	Béton, parement calcaire	/	Occupé
142	GROUPE L'EQUERRE	1937-39	Plaine de jeux et crèche Reine Astrid		Quai de Wallonie, 1	2 ailes composées de préau, infirmerie, réfectoire et vestiaires	Dalles de béton standardisé et grandes baies vitrées	Ville de Liège	Non occupé
143	RAHIER L.	1937-39	Appartement		Angle quai de Rome et rue Fragnée	11 niveaux	Soubassement en pierres et façade en enduit lisse beige	Eugène Fagard	Occupé

Figure 145 : Photo n°136 d'un immeuble à appartement à Liège de 1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 146 : Photo n°137 d'un immeuble à appartement à Liège de 1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 147 : Photo n°138 d'un immeuble à appartement à Liège de 1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 148 : Photo n°139 d'un immeuble à appartement à Liège de 1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 149 : Photo n°140 d'une maison à Liège de 1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 150 : Photo n°141 d'un monument à Liège de 1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 151 : Photo n°142 d'une plaine de jeux et de la crèche Reine Astrid, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 152 : Photo n°143 d'un immeuble à appartement à Liège de 1937-1939, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

144	/	1938	Bureaux		Rue Saint-Gilles 29	2 niveaux	briques jaunes et calcaire	/	Occupé
145	CAMPUS F.	1938	Centrale thermo-électrique		Rue Ernest Solvay, 21	4 niveaux	Ossature en béton armé, parements de brique.	Université de Liège	Occupé
146	CAPON C.	1938	Appartement		Rue Edouard Remouchamps, 1	4 niveaux	Appareillage en brique et panneaux de finition métallique rouge	/	Occupé
147	XHENSEVAL L.	1938	Entrepôt		Rue de la Liberté, 13	5 niveaux	Appareillages en briques	/	Occupé
148	MOUTSCHEN J.	1938-39	Mémorial Albert 1er		ille Monsin	2,5 ha	Petit granit, coffrage en béton armé	Administration des ponts et chaussées	Occupé
149	MOUTSCHEN J.	1938-39	Palais permanent de la Ville de Liège		Quai de Wallonie, 7	Longueur : 90m, largeur 40m, hauteur 19,5 m	Ossature en béton revêtement en plaque de terre cuite du violet foncé au rouge clair.	Ville de Liège	Non occupé
150	GROUPE L'EQUERRE	1938-41	Appartement		Quai Winston Churchill, 9 et Quai de la Boverie, 7	8 étages	Structure en béton armé, parement en carreaux de céramique	Caisse commune d'assurances L'intégrale	Occupé

Figure 153 : Photo n°144 d'un immeuble à bureaux à Liège de 1938, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 154 : Photo n°145 d'une centrale thermo électrique à Liège de 1938, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 155 : Photo n°146 d'un immeuble à appartement à Liège de 1938, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 156 : Photo n°147 d'un entrepôt à Liège de 1938, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 157 : Photo n°148 du mémorial Albert 1<sup>er</sup> à Liège de 1938-1939, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 158 : Photo n°149 du palais permanent de la ville de Liège de 1938-1939, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 159 : Photo n°150 d'un immeuble à appartement à Liège de 1938-1941, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

151	MOUTSCHEN J. & SALLE A. & MEMBOURG A. & DONNAY A. & MASSART A.	1939	Lycée Léonie de Waha		Boulevard d'Avroy, 96	6 niveaux cours de 2400 m <sup>2</sup>	Béton armé et maçonnerie sur pieux Franki. Façade écran revêtue de dalles de petit granit, animée par trois hauts-reliefs en pierre blanche	Ville de Liège	Occupé
152	JEURGEN M.	1939	Logement social		Rue Sainte-Marguerite, 236-244	6 niveaux	Briques	/	Occupé
153	FRANCOIS J.	1939	Maison		Rue des Glacis, 171	2 niveaux	Brique sur soubassement de grès	s/	Non occupé
154	MOUTSCHEN J. & SCAUFLAIRE E. & STEVEN F.	1939	Anc. Clinique Seeliger		Rue Jonfosse, 60-62	3 étages	Châssis métalliques et béton, pierre bleue, brique céramique jaune	Société mutuelle des administrations publiques (SMAP)	Occupé
155	PETIT P.	1939	Appartement		Avenue du Luxembourg, 37	5 appartements sur 8 niveaux	Briques	Théophile Halleux	Occupé
156	RAHIER L.	1939	Appartement		Angle rue de Paris et Place des Nations-Unies	4 niveaux	Béton et briques peintes en blanc	/	Occupé
157	POSKIN J.	1939-40	Maison		Rue du Chéra, 59	3 niveaux	Béton traité en ressaut	Armand Hablets	Occupé
158	PETIT P. & PETIT J.	1940	Entrepôt et bureaux Noirfalise		Rue Defécheux, 4	2 niveaux	Appareillage en brique rouge	/	Occupé

Figure 160 : Photo n°151 du Lycée Léonie de Waha à Liège de 1939, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 161 : Photo n°152 d'un logement social à Liège de 1939, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 162 : Photo n°153 d'une maison à Liège de 1939, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 163 : Photo n°154 de l'ancienne clinique de Seeliger à Liège de 1939 ..., photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 164 : Photo n°155 d'un immeuble à appartement à Liège de 1939, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 165 : Photo n°156 d'un immeuble à appartement à Liège de 1939, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 166 : Photo n°157 d'une maison à Liège de 1939-1940, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 167 : Photo n°158 d'un entrepôt et de bureaux Noirfalise à Liège de 1940, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

159	SELERIN L.	1940 ca	Anc. Bellens Librairie		Rue de la Wache, 13	Quatre niveaux de cinq travées	ossature en béton, façade agrémentée d'un parement en carreaux de céramique jaunes et noirs		Non occupé
160	CROLLAER A.	1940	Appartement		Avenue Reine Elisabeth, 12-28 (pair) et 33-51 (impair)	7 niveaux	Façades en brique, partiellement cimentées, et calcaire, parfois sur soubassement en moellons de grès		Occupé
161	/	1940 ca	Appartement		Rue Jean Haust, 80	4 niveaux	Parement brique et soubassement en béton		Occupé
162	SERVAIS C.	1945 ca	Institut de Stomatologie		Boulevard De la Constitution, 78	3 niveaux	Structure mixte béton armé et charpente métallique	Université de Liège	Occupé
163	PETIT P. & J.	1946	Appartement		Rue Basse-Wez, 341-345 (impair)	4 niveaux de six travées	Brique et calcaire	/	Occupé
164	DUPONTL. MASSART & BASTIN R. & DUPUIS J.	1946-49	Siège du Port autonome de Liège		Quai de Maestricht, 14	3 niveaux	Maçonneries encadrées par des trames de grès blanc. Châssis métalliques.	Port autonome de Liège	Occupé
165	DEDOYARD G.	1947	Maison		Rue Dartois, 16	4 niveaux	Parement de petit granit	Victor Hanne	Occupé
166	LOHEST H.	1947-48	Appartement		Rue du Vieux Mayeur, 5	2 appartements sur 3 niveaux	Béton et enduit lisse	M. Cabolet	Occupé

Figure 168 : Photo n°159 d'une ancienne librairie Bellens à Liège de 1940, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 169 : Photo n°160, d'un immeuble à appartement à Liège de 1940, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 170 : Photo n°161 d'un immeuble à appartement à Liège de 1940, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 171 : Photo n°162 de l'institut de Stomatologie à Liège de 1945, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 172 : Photo n°163 d'un immeuble à appartement à Liège de 1946, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 173 : Photo n°164 du siège du port autonome de Liège de 1946-1949, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 174 : Photo n°165 d'une maison à Liège de 1947, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 175 : Photo n°166 d'un immeuble à appartement à Liège de 1947-1948, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

167	E.G.A.U.	1947-49	Logement social		Rues du Prince Régent, de grâce-Berleur, Ovide Decroly	1 ha de 39 maisons de 2 niveaux	Briques rouges et enduit lisse	Ministère de la Reconstruction	Occupé
168	REMION J.	1948	Appartement		Rue des Anges, 29	7 niveaux	Parement en brique rouge	/	Occupé
169	DEDOYARD G.	1948	Maison		Boulevard d'Avroy, 244	3 niveaux	Béton	/	Occupé
170	JACQUET L.	1948	Logement social		Av. Reine Elisabeth, 32-52	7 niveaux	Façades en brique, partiellement cimentées, et calcaire, parfois sur soubassement en moellons de grès	/	Occupé
171	FANIEL G.	1949-66	Logement social		Rues Xhovémont, de Rocourt, Valère Henault et boulevard des Hauteurs	Vingtaine d'immeubles et maisons de 3 à 5 niveaux	Briques apparentes, soubassement en maçonnerie de moellons, balcons en béton brut, panneaux mosaïque de céramique ou grès coloré	Société coopérative La Maison Liégeoise	Occupé
172	LACROSSE Frères	1950	Maison		Rue de Joie, 75	3 niveaux de 2 appartements	Béton et fenêtres bandeau	/	Occupé
173	DEDOYARD G.	1950	Appartement		Rue des Vingt-Deux, et 5	36 niveaux de 14 appartements	Béton lisse et enduit	/	Occupé

Figure 176 : Photo n°167 d'un logement social à Liège de 1947-1949, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 177 : Photo n°168 d'un immeuble à appartement à Liège de 1948, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 178 : Photo n°169 d'une maison à Liège de 1948, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 179 : Photo n°170 d'un logement social à Liège de 1948, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 180 : Photo n°171 d'un logement social à Liège de 1949-1966, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 181 : Photo n°172 d'une maison à Liège de 1950, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 182 : Photo n°173 d'un immeuble à appartement à Liège de 1950, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

174	CROLLAER A.	1950 ca	Appartement		Quai des Ardennes, 43	7 niveaux	Appareillage en brique rouge et soubassement en béton	/	Occupé
175	/	1950 ca	Appartement		Boulevard d'Avroy, 13	8 niveaux de 26 appartements	Recouvrement de façade en béton	/	Occupé
176	JACQUES P.	1950 ca	Villa		Avenue de Cointe, 6	2 niveaux	Appareillage en brique rouge	/	Occupé
177	/	1950 ca	R.T.T.		Rue E. Remouchamps, 2	4 niveaux	Soubassement en pierres et revêtement en briques	/	Occupé
178	HARDY M.	1950 ca	Maison		Rue Henri Vieuxtemps, 33	2 niveaux	Appareillage en brique, pierres en façade et grande verrière	/	Occupé
179	DEPELSENAIRE M.	1950	Centrale hydro-électrique		Rue de l'île Monsin	5 niveaux	Briques et grandes verrières	/	Occupé
180	/	1950 ca	Maison		Rue Pont d'Ile, 46	4 niveaux	Parement de briques	/	Occupé

Figure 183 : Photo n°174 d'un immeuble à appartement à Liège de 195, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 184 : Photo n°175 d'un immeuble à appartement à Liège de 1950, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 185 : Photo n°176 d'une villa à Liège de 1950, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 186 : Photo n°177 du R.T.T à Liège de 1950, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 187 : Photo n°178 d'une maison à Liège de 1950, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 188 : Photo n°179 d'une centrale hydro-électrique à Liège de 1950, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 189 : Photo n°180 d'une maison à Liège de 1950, photo prise en 2023, ©Photo personnelle









181	DEDOYARD G.	1950-51	Commerce		Place de la République française, 9-15 (impair)	4 niveaux	Châssis métalliques, béton et briques	g/	Occupé
182	E.G.A.U.	1950-52	Appartement et commerce		Rue Vaudrée, 19-21	3 niveaux avec 4 logements et un commerce avec bureau	Grandes dalles rectangulaires de terre cuite naturelle sablée, revêtements en dalle de grés	Union coopérative d'Angleur	Occupé
183	E.G.A.U.	1950-68	Complexe social		Rue Armand Rassenfosse, avenue de Lille, rue Hector Chainaye, place de la Libération	7000 habitants, écoles, salle de fêtes, centre de santé, commissariat, bibliothèque	Structures en béton	Ville de Liège	Occupé
184	E.G.A.U.	1950-76	Logement social		Avenue Georges truffaut, avenue de Lille, place de la Libération, square Alfred Micha, rue Hector Chainaye, rue Armand Rassenfosse, avenue de la CroixRouge, allée Renier de Huy	1800 logements, 6 barres de 12 étages de 5 à 20 appartements par étages	Eléments préfabriqués, murs extérieurs en plaques de terre cuite émaillée et blocs des fenêtres en béton armé	Société coopérative La Maison Liégeoise	Occupé
185	JACQUET L. & DUPONT L.	1951	Appartement		Rue des Bayards, 159-165	7 niveaux de 11 appartements	Allèges continues en briques jaunes, verrières verticales	Société coopérative La Maison Liégeoise	Occupé
186	LHOEST H.	1951-53	Maison		Rue Félix Paulsen, 43	3 niveaux	Briques émaillées	H. Lhoest	Occupé
187	E.G.A.U.	1951-63	Logement social		Rue Vaudrée, 159-167	2,2 ha de 300 logements sur 9 niveaux	Dalles de béton armé apparent (graviers blancs roulés)	Société nationale des habitations à bon marché du canton de Grivegnée et environs	Occupé
188	LACROIX	1952	Maison		Avenue Victor Hugo, 2	3 niveaux	Appareillage en brique et soubassement en béton	/	Occupé

Figure 190 : Photo n°181 d'un commerce à Liège de 1950-1951, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 191 : Photo n°182 d'un immeuble à appartement et commerces à Liège de 1950-1952, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 192 : Photo n°183 d'un complexe social à Liège de 1950-1968, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 193 : Photo n°184 d'un logement social à Liège de 1950-1976, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 194 : Photo n°185 d'un immeuble à appartement à Liège de 1951, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 195 : Photo n°186 d'une maison à Liège de 1951-1953, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 196 : Photo n°187 d'un logement social à Liège de 1951-1963, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 197 : Photo n°188 d'une maison à Liège de 1952, photo prise en 2023, ©Photo personnelle











189	RAHIER L.	1952	Appartement		Quai Glesner, 3	8 niveaux de 15 appartements	Appareillage en brique et béton	/	Occupé
190	RAHIER L.	1952	H.E.P.L.		Quai Glesner, 5	6 niveaux	Bétons et fenêtres bandeau	/	Occupé
191	POSKIN J.	1952	Appartement		Quai de Rome, 70	9 niveaux	Façade en brique jaune, béton enduit et peint	/	Occupé
192	PLIERS J.	1953	R.T.T.		Rue Louis Fraigneux, 47	3 niveaux	Soubassement en pierre et revêtement en brique	/	Occupé
193	DEDOYARD G.	1953-54	Industrie et bureaux		Avenue Georges Truffaut, 45-46	Bureaux, manufacture et distribution	Béton translucide, plaquettes de grès blanc	Van Zuylen Frères	Non occupé
194	POSKIN J.	1953-55	Appartement		Rue du Vieux Mayeur, 2	9 niveaux	Ossature en béton armé recouverte de pierres reconstituées	Privé	Occupé
195	JACQUET L.	1954	Maison		Rue Fabry, 13	4 niveaux	Béton coulé	/	Occupé
196	E.G.A.U. (Mozin J.)	1954-55	Maison		Avenue Victor Hugo, 8	2 niveaux	Pignons extérieurs traités en moellons appareillés, les façades en teck, structure en poutres de sapin rouge	Arnold Bagon	Occupé

Figure 198 : Photo n°189 d'un immeuble à appartement à Liège de 1952, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 199 : Photo n°190 de l'H.E.P.L à Liège de 1952, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 200 : Photo n°191 d'un immeuble à appartement à Liège de 1952, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 201 : Photo n°192 du R.T.T à Liège de 1953, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 202 : Photo n°193 d'une industrie et de bureaux à Liège de 1953-1954, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 203 : Photo n°194 d'un immeuble à appartement à Liège de 1953-1955, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 204 : Photo n°195 d'une maison à Liège de 1954, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 205 : Photo n°196 d'une maison à Liège de 1954-1955, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

197	DEDOYARD G. & GRARD & LOUIS	1954-57	Pont Albert 1er		Quai Marcellis et boulevard Frère-Orban	Arche de 125m d'ouverture.	Travées en acier, recouvert de pierre de taille.	Ville de Liège	Occupé
198	DUYCKERS V. & SNYERS H.	1954-1965	Banque du Crédit Liégeois		Rue des Carmes, 28-32	4 niveaux	Béton	/	Non occupé
199	THIBAUT R. & DUPONT L.	1955	Faculté de Philosophie et Lettres		Place Cockerill, 3-5	Bureaux, classes et 2 auditories	Revêtement de calcaire, châssis en aluminium	Ministère des Travaux publics et de la Reconstruction	Occupé
200	/	1955 ca	Station de pompage n°12		Quai du Condroz	1 niveau	Parement briques	/	Occupé
201	/	1955 ca	Maison		Avenue Victor Hugo, 46	3 niveaux	Parement en brique peinte en blanc	/	Occupé
202	JACQUEMART R.	1955 ca	Maison		Boulevard Sainte-Beuve, 34	2 niveaux	Parement en brique et pierre, enduit lisse et soubassement en béton	/	Occupé
203	/	1955 ca	Maison		Rue de la Scorre, 21	3 niveaux	Appareillage en brique	/	Occupé
204	DEDOYARD G.	1955 ca	Maison		Av. du Hêtre, 9	2 niveaux	Appareillage en briques peintes en blanc	/	Occupé
205	MINGUET J.	1955	Siège du Centre public d'action sociale (CPAS)		Place Saint-Jacques, 4	3 niveaux	Façade parée en pierre bleue.	Assistance publique de Liège	Occupé

Figure 206 : Photo n°197 du pont Albert 1<sup>er</sup> à Liège de 1954-1957, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 207 : Photo n°198 de la banque de Crédit Liégeois à Liège de 1954-1965, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 208 : Photo n°199 de la Faculté de philosophie et de lettres, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 209 : Photo n°200 d'une station de pompage à Liège de 1955, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 210 : Photo n°201 d'une maison à Liège de 1955, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 211 : Photo n°202 d'une maison à Liège de 1955, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 212 : Photo n°203 d'une maison à Liège de 1955, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 213 : Photo n°204 d'une maison à Liège de 1955, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 214 : Photo n°205 du siège du Centre de public d'action sociale (CPAS) à Liège de 1955, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

206	POSKIN J. / BONHOMME H.	1955	Appartement		Place Cathédrale et rue Charles Magnette	6 niveaux de logement et, 2 de commerces et sous-sol parking, 70 m de haut, 50 appartements, 43 magasins	Façades en pierre reconstituées petit granit	Privé	Occupé
207	GROUPE A	1955-56	Maison		Avenue du Théâtre de Verdure, 1	2 niveaux	Cadre en béton, céramique émaillée	M. Verdoort	Occupé
208	DEMARCHE P.	1956	Appartement		Rue Auguste Donnay, 64	4 niveaux	Béton lisse	/	Occupé
209	E.G.A.U. (Mozin J.)	1957	Maison		Rue de Campine, 402	4 niveaux de 10,80m x13 m	Ossature métallique, panneaux de remplissage légers	Jules Mozin	Occupé
210	PAQUES / JACQUEMART	1957	Maison		Av. des Ormes, 1	2 niveaux	Façade en briques beiges	/	Occupé
211	GRITTEN R.	1957	Maison		Boulevard Sainte-Beuve, 8	3 niveaux	Briques rouges, enduit lisse et soubassement en pierre	/	Occupé
212	FETTWEIS E.-J.	1957	Maison		Rue du Château Massart, 76-78	3 niveaux	Encadrement en béton, panneaux de remplissages / Béton coulé et pierres de calcaire	René Gillet	Occupé
213	MOZIN J.	1957-73	Eglise catholique		Rue Ernest Marneffe	Lieu de culte et salle des fêtes au sous-sol	Toiture constituée de minces voiles plissés en béton armé autoportant (35 m) s'appuyant sur des béquilles	Ville de Liège	Occupé

Figure 215 : Photo n°206 d'un immeuble à appartement à Liège de 1955, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 216 : Photo n°207 d'une maison à Liège de 1956, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 217 : Photo n°208 d'un immeuble à appartements à Liège de 1956, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 218 : Photo n°209 d'une maison à Liège de 1957, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 219 : Photo n°210 d'une maison à Liège de 1957, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 220 : Photo n°211 d'une maison à Liège de 1957, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 221 : Photo n°212 d'une maison à Liège de 1957, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 222 : Photo n°213 d'une Église Catholique à Liège de 1957-1973, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

214	E.G.A.U. (Carlier C.)	1958	Bureaux et ateliers Fenwick		Quai des Ardennes, 3-4	6 niveaux	Façade en béton vibré, ossature en béton	S.A. Fenwick	Occupé, récemment rénové
215	LECOMTE R.	1958	Appartement		Avenue Constantin de Gerlache, 1	4 niveaux	Briques de schiste et béton	Roland Lecomte	Occupé
216	E.G.A.U. (CARLIER C.) & BURY P.	1958	Maison Carlier		Avenue de l'Observatoire, 233	2 niveaux	Béton armé, béton bouchardé	Charles Carlier	Occupé
217	LECOMBLE G.	1958	Maison		Rue Henri Vieuxtemps, 35	2 niveaux	Parement brique, enduit lisse et soubassement en pierre	/	Occupé
218	GROUPEL'EQUERRE SCHOEFFER N. & HERBIET E.	1958	Palais des Congrès		Esplanade de l'Europe, 2	165 m de long	Mosaïque de grès cérame bleu clair.	Ville de Liège	Occupé
219	PLUMIER J.	1958	Appartement		Quai Marcellis, 11	8 niveaux	Béton et parement bois	/	Occupé
220	BOSNY L.	1958	Maison		Rue Chauve-Souris, 13	2 niveaux d'environ 11 m² chacun	Moellons et briques, béton de gravier et claustra de lattes mobiles	L. Bosny	Occupé
221	SIMON N. / NAHAN L.	1958	Maison		Rue de l'Araine, 66	3 niveaux	Blocs de béton cimenté, balcons et garde-corps métallique	Vandebarg-Donnay	Occupé

Figure 223 : Photo n°214 d'un bureaux et d'un atelier à Liège de 1958, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
Figure 224 : Photo n°215 d'un immeuble à appartement à Liège de 1958, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
Figure 225 : Photo n°216 de la maison Carlier à Liège de 1958, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
Figure 226 : Photo n°217 d'une maison à Liège de 1958, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
Figure 227 : Photo n°218 du palais des congrès à Liège de 1958, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
Figure 228 : Photo n°219 d'un immeuble à appartement à Liège de 1958, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
Figure 229 : Photo n°220 d'une maison à Liège de 1958, photo prise en 2023, ©Google Earth Pro  
Figure 230 : Photo n°221 d'une maison à Liège de 1958, photo prise en 2023, ©Photo personnelle









222	CARLIER C.	1958-59	Cinéma Le Parc		Rue Paul-Joseph Carpay, 22-30	Cinéma, 16 appartements, commerces	Ossature en béton et façade légère en bois avec des insertions de panneaux de glasal et de châssis et garde-corps métalliques et celui de l'arrière, pour le cinéma et le café, en charpente métallique	Gilles Moury	Occupé
223	VANDENHOVE C.	1958-67	Clinique mortuaire et centre de transfusion sanguine		Rue Dos Fanchon, 37-41	3 niveaux	Briques rouges	Université de Liège et Ville de Liège	Non occupé
224	SIMON N.	1959	Maison		Avenue de l'Agriculture, 82	2 niveaux	Béton blanc et grandes ouvertures vitrées	eM. Deflandre	Occupé
225	POSKIN J. / BONHOMME H.	1960	Complexe Chiroux-Croisiers Kennedy		Avenue Maurice Destenay	Tour 85m et 29 étages, bureaux, Ecole, maison de la culture, commerces	Béton architectonique	Ville de Liège, Société mutuelle des administrations publiques, privé.	Occupé
226	SOMMER J. & CALDERS GILBERT C. & HEISCH O.	1959	Eglise Ste-Julienne		Rue des Genêts, 2	Crypte, bibliothèque, épicerie sociale et salle polyvalente	Structures et dalles de béton	Fabrique d'église de la paroisse Sainte-Julienne à Liège	Occupé
227	SIMON N. / NAHAN L.	1960	Maison		Boulevard Hector Denis, 363	3 niveaux	Briques ajourées, et éléments métalliques	eVan Spauwen	Occupé
228	ROLOUX U.	1960	Ecoles Dames de l'instruction Chrétienne		Rue sur-la-Fontaine, 74	3 niveaux	Béton	/	Occupé
229	LECOMTE R.	1960	Maison Lecomte		Rue Marcel Thiry, 44	3 niveaux	Briques rouges et béton lisse	/	Occupé

Figure 231 : Photo n°222 du cinéma le Parc à Liège de 1958-1959, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 232 : Photo n°223 de la clinique mortuaire et centre de transfusion sanguine à Liège de 1958-1967, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 233 : Photo n°224 d'une maison à Liège de 1959, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 234 : Photo n°225 du complexe des Chiroux-Croisiers-Kennedy à Liège de 1960, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 235 : Photo n°226 de l'église sainte julienne à Liège de 1959, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 236 : Photo n°227 d'une maison à Liège de 1960, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 237 : Photo n°228 de l'école des Dames de l'instruction Chrétienne à Liège de 1960, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 238 : Photo n°229 de la maison Lecomte à Liège de 1960, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

230	THOMAS H & R	1960	Maison		Boulevard Kleyer, 114	2 niveaux	Briques peintes en blanc	/	Occupé
231	/	1960	Maison		Rue Saint-Laurent, 189	2 niveaux	Briques peintes en rouge	/	Occupé
232	/	1960 ca	Maison		Rue du Château Massart, 72	3 niveaux	Briques peintes en blanc	/	Occupé
233	CHALANT M.	1961	Appartement		Rue Paul Devaux, 4 et 5	11 niveaux, 20 appartements	Vitrage de châssis métalliques alternant éléments verticaux et horizontaux. Flanquée de part et d'autre de parement de marbre.	Privé	Occupé
234	DALLEMAGNE R. & de LAME F.	1961	Appartements		Quai Marcellis, 1	18 niveaux au volume central et 11 aux deux ailes latérales	Allèges en mosaïque, revêtement des ailes en béton	Demarche	Occupé
235	MARCHOT G. & BUSCH R.	1961	Eglise du Christ		Rue Lamarck, 28	2 niveaux	Structure en béton et briques peintes	/	Occupé
236	Gillet J.	1962	Appartement		Quai de Longdoz, 48	10 niveaux	Structure béton	Privé	Occupé

Figure 239 : Photo n°230 d'une maison à Liège de 1960, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 240 : Photo n°231 d'une maison à Liège de 1960, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 241 : Photo n°232 d'une maison à Liège de 1960, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 242 : Photo n°233 d'un immeuble à appartement à Liège de 1961, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 243 : Photo n°234 d'un immeuble à appartement à Liège de 1961, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 244 : Photo n°235 d'une Église du Christ à Liège de 1961, photo prise en 2023, ©Photo personnel

Figure 245 : Photo n°236 d'un immeuble à appartements à Liège de 1962, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

237	/	1962	Athénée Liège pavillons "Chaville" Atlas		Quai Saint-Léonard, 80	3 niveaux	Façades -rideaux avec profilés en aluminium et pignon en panneau sandwichs	Ministère des Travaux publics	Occupé
238	NATOWITZ H.	1962	Appartement		Quai de Rome, 25	10 étages	Briques et béton	Robert Benoit	Occupé
239	VANDENHOVE C.	1962	Anc. INICHAR		Rue du Chéra, 200	5 niveaux	Briques rouges et béton	/	Occupé
240	MONTOIS H.	1962-64	Siège du Marché couvert de Liège		Avenue Joseph Prévers, 27-29	14 ha (marché de gros, halle de l'abattoir)	Panneaux de couverture métallique	Société coopérative mixte "Le Marché de Liège"	Occupé
241	E.G.A.U.	1962-65	Centresportif du Séminaire		Rue des Prémontrés, 40	Piscine, gymnase, salle de jeu et de réunion ainsi qu'une bibliothèque	Portique de structure métallique supportant une toiture légère, maçonnerie en brique	Evêché de Liège	Non occupé
242	CHALANT M.	1963	Trink-Hall Pavillon		Parc d'Avroy	Café-restaurant, salle de danse	Pierre et béton blanchi	Ville de Liège	Occupé
243	DUMONT C.	1963	Maison		Rue Vaudrée, 52	3 niveaux	Briques badigeonnées de blanc	Famille Dubois	Occupé

Figure 246 : Photo n°237 de l'athénée Liège Atlas pavillons (Chaville) à Liège de 1962, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 247 : Photo n°238 d'un immeuble à appartement à Liège de 1962, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 248 : Photo n°239 de l'ancien INICHAR à Liège de 1962, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 249 : Photo n°240 du siège du marché couvert de Liège de 1962-1964, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 250 : Photo n°241 du centre sportif du grand Séminaire à Liège de 1962-1965, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 251 : Photo n°242 du Trink-Hall Pavillon à Liège de 1963, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 252 : Photo n°243 d'une maison à Liège de 1963, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

244	ENGLEBERT J.	1963	Maison Urbany		Rue du Val Benoit, 21	2 niveaux de 55 m <sup>2</sup> chacun	Briques rouges	M. Urnamy	Occupé
245	E.G.A.U.	1963	Maison		Boulevard Sainte- Beuve, 22	3 niveaux	Panneaux de couverture en zinc	/	Occupé
246	PIERLOT J.	1963	Maison		Rue du Château Château Massart, 29	4 niveaux	Briques et béton	/	Occupé
247	BONHOMME H. / DUMONT C.	1963	Appartement		Quai Van Beneden, 10	64 appartements	Nettoyage et re- cimentage de la façade en 2007 par C. Balthasart.	René Stassen	Occupé
248	POSKIN J. / BONHOMME H.	1963	Appartement		Rue Méan, 44	80 appartements, stationservice et 3 plateaux de bureaux	Béton armé et colonnes métalliques	Privé	Occupé
249	POSKIN J. & BONHOMME H.	1963-67	Cité administrative		Poitiérue	67 m de haut et 18 étages, bureaux, parking	Petits granit grossièrement équarri	Ville de Liège	Occupé
250	VANDENHOVE C.	1963- 74	Maison		Rue Chauve-souris, 60	3 niveaux	Briques et béton, couverture en zinc	Luis Feito	Occupé

Figure 253 : Photo n°244 de la maison Urbany à Liège de 1963, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 254 : Photo n°245 d'une maison à Liège de 1963, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 255 : Photo n°246 d'une maison à Liège de 1963, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 256 : Photo n°247 d'un immeuble à appartement à Liège de 1963, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 257 : Photo n°248 d'un immeuble à appartement de 1963, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 258 : Photo n°249 de la Cité administrative à Liège de 1963-1967, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 259 : Photo n°250 d'une maison à Liège de 1963-1974, photo prise en 2023, ©Photo personnelle



251	E.G.A.U.	1964	Appartement		Avenue de l'Observatoire, 140	8 niveaux	Pierre Portland et carrelés de grès émaillés, béton vouté et lissé apparent	Société anonyme de Réalisations immobilières	Occupé
252	VANDENHOVE C. & JODIN & LESAGE	1964-67	Polyclinique Lucien Brull		Quai Godefroid Kurth, 45	130 chambres pour étudiants, bibliothèque, restaurant, espaces communs. 14 niveaux.	Béton préfabriqué, briques apparentes	Université de Liège	Occupé
253	JACQUES P. & COUSIN C.	1965-91	Maison		Avenue du Petit Bourgogne, 144	3 niveaux	Appareillage en briques rouges	/	Occupé
254	E.G.A.U.	1968	Banque Nationale		Place Saint-Paul, 12	4 niveaux	Béton	/	Occupé
255	VANHAEKENDOVER G.	1968	Appartement		Avenue Constantin de Gerlache, 45	6 logements sur 3 niveaux	Parement en cassettes préformées en acier laqué blanc	Privé	Occupé
256	POSKIN J. / BONHOMME H.	1969	Appartement		Boulevard Piercot, 10	10 niveaux	Béton coulé et châssis en PVC	/	Occupé
257	BARTHELEMY J.	1969	Centrale électrique		Rue Deféchereux, 43	/	Brique de Winterslag apparente, blocs Ytong alternant avec du béton armé, béton rainuré	Société coopérative liégeoise d'électricité (SO.CO.LIE)	Occupé
258	GODART J.	1969	Siège de l'association des Arts graphiques		Rue Roture, 80	3 niveaux	Béton, granito poli, enduits et briques de parement	Association des arts graphiques	Occupé

Figure 260 : Photo n°251 d'un immeuble à appartement à Liège de 1964, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 261 : Photo n°252 de la polyclinique Lucien Brull à Liège de 1964-1967, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 262 : Photo n°253 d'une maison à Liège de 1965-1991, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 263 : Photo n°254 de la Banque Nationale de 1968, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 264 : Photo n°255 d'un immeuble à appartement à Liège de 1968, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 265 : Photo n°256 d'un immeuble à appartement à Liège de 1969, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 266 : Photo n°257 d'une centrale électrique à Liège de 1969, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 267 : Photo n°258 du siège de l'association des Arts graphiques à Liège de 1969, photo prise en 2023, ©Photo personnelle







259	POSKIN J. / BONHOMME H.	1969	Maison		Allées des Ramons, Pillechoulle et avenue des Oiseaux	52 logements dont 8 appartements	Finition en enduit peint	Caisse nationale des pensions des employés	Occupé
260	VIELVOYE	/	Maison		Rue A. Donnay, 97	3 niveaux et 3 travées	Brique, calcaire et béton	/	Occupé
261	ETIENNE P.	/	Maison		Rue A. Donnay, 109	2 niveaux	Maçonnerie en brique et béton peint sur soubassement en calcaire	/	Occupé
262	RAHIER L.	/	Appartement		Rue de Paris, 6-7-8-10	3 à 4 niveaux	Maçonnerie en brique et béton peint sur soubassement en calcaire	/	Occupé
263	FRAIKIN J.	/	Appartement		Rue de Paris, 15	4 niveaux	Enduit lisse avec ornements légers	/	Occupé
264	GASPAR	/	Appartement		Rue de Paris, 17	4 niveaux	Briques rouges et béton	/	Occupé

Figure 268 : Photo n°259 d'une maison à Liège de 1969, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 269 : Photo n°260 d'une maison à Liège de 1969, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 270 : Photo n°261 d'une maison à Liège de 1969, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 271 : Photo n°262 d'un immeuble à appartements à Liège de 1969, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 272 : Photo n°263 d'un immeuble à appartements à Liège de 1969, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 273 : Photo n°264 d'un immeuble à appartements à Liège de 1969, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

### 3.4. Vers un nouvel inventaire

Une fois la carte et le tableau complétés, l'analyse approfondie de la carte, du guide et de l'inventaire a révélé plusieurs constats et interrogations. Le premier constat concerne une série d'incohérences relevées depuis la carte de la fondation HLM. Certains bâtiments n'ont pas leurs coordonnées indiquées dans la légende, le numéro 238 notamment, alors qu'il est bien présent dans la case 5A. Certaines constructions, à l'inverse, ne sont pas correctement référencées dans les coordonnées de la carte, notamment les numéros 236, 287, 314, 311 et 320. En ce qui concerne les localisations, l'adresse du bâtiment identifié à la rue Roture, 90-92 dans la carte, se situe en réalité au numéro 80. Cette divergence pourrait résulter d'une erreur ou de modifications ultérieures dans la numérotation des bâtiments.

Le deuxième constat concerne la non-reprise de toutes les constructions figurant sur la carte de la fondation HLM pour l'élaboration du Guide de l'architecture ni même dans l'IPIC. Cette observation a particulièrement retenu mon attention, est-ce que suite à une réévaluation ces bâtiments n'étaient pas jugés assez qualitatifs que pour paraître dans le Guide ? Est-ce que Charlier et Moor ne se sont pas basés sur la carte existante pour rédiger le Guide ? Pour comprendre cette omission, une tentative de clarification a été entreprise en contactant Sébastien Charlier par e-mail. Il répond qu'un comité scientifique a été mis en place pour la construction de la sélection des bâtiments figurant dans le Guide de Liège. Faisant une sélection dans différentes ressources dont la Carte HLM, « *il ne s'agissait pas de reprendre toute l'architecture moderne et contemporaine à Liège mais ce qui nous semblait témoigner au mieux de la modernité. Une part de subjectivité a aussi été assumée de la part de Thomas Moor et moi-même.* » répond-il. Ces clarifications soulèvent des questions intéressantes sur le processus de sélection, la valeur attribuée aux bâtiments, et la subjectivité inhérente à ces choix. Cela met également en lumière l'importance d'une approche critique lors de l'utilisation de ressources diverses pour étudier le patrimoine architectural.

L'analyse révèle que 75% des constructions répertoriées appartiennent au domaine de l'habitat, englobant les logements sociaux, les immeubles à appartement et les maisons. Cette prédominance s'explique par la pénurie de logements à la suite des bombardements de guerre qui ont rasé une bonne superficie du pays, suivie d'une reconstruction massive de logements. Les autres 25% sont composés de lieux de culte à hauteur de 2% de l'inventaire, tandis que les institutions telles que les lycées et les laboratoires atteignent 6% de la composition totale. Les 17% restant sont composés de bureaux, de centrales, du pont et du monument Albert 1er et de lieux culturels tels que le Forum, le Théâtre et le passage Lemonnier.

Les photos mettent en évidence que la plupart des bâtiments sont vieillissants, parfois dans des états critiques mais pour la majorité encore occupés. Un bâtiment est considéré comme non occupé lorsqu'il n'y a aucun signe d'entretien récent, la boîte aux lettres est pleine, les fenêtres sont fermées, les lumières éteintes et on ne perçoit aucun mobilier à l'intérieur. Il peut également être considéré comme non occupé s'il est en cours de rénovations conséquentes, en remise en état, ou mis en vente/location. Il est important de noter qu'un bâtiment est considéré non occupé lorsque l'entièreté des niveaux le sont, si un étage est occupé mais pas les autres, il ne sera pas considéré comme non occupé. Au total, il y a exactement 20 bâtiments non occupés sur les 264 relevés, soit l'équivalent de 7,5%. Ce ratio relativement faible ne prend pas en compte la superficie de certaines de ces constructions, parmi elles, le Palais permanent de la Ville de Liège (n°149 du tableau), l'ancien institut

de Chimie et de Métallurgie du Val Benoit (n°114) et la crèche Reine Astrid (n°142) à eux seuls représentent presque 20 000 m<sup>2</sup> d'espaces non occupés. Cette donnée permet d'affirmer qu'il existe une sous-utilisation des ressources urbaines existantes. Ces constructions sont dotées de potentiels intéressants à la revitalisation urbaine, pouvant être l'objet de réaffectations créatives. La conservation des structures déjà présente permet une certaine économie de moyens, en construisant avec l'existant, en réduisant les coûts de consommation de nouveaux matériaux et diminuant l'impact énergétique des nouvelles constructions. De plus, la réaffectation des bâtiments existants permet de répondre aux besoins, tout en évitant de densifier davantage le sol.

## Cartographie du logement entre 1920 et 1970



### Légende

- Carte
- Guide
- Inventaire

0 500 1000 1500 2000

Figure 274 : Cartographie du logement entre 1920 et 1970, légende des couleurs selon l'ouvrage de référence. ©Réalisation personnelle.

#### 4. Mise à jour de l'inventaire

##### 4.1. Conception d'un inventaire sur terrain

Délimitation de la zone de l'inventaire sur terrain

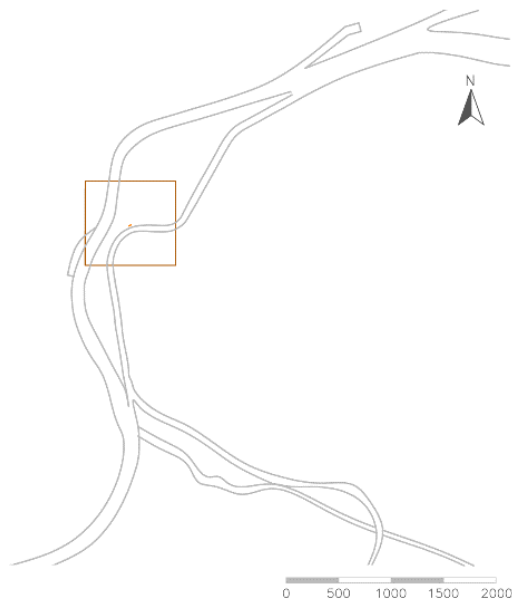


Figure 275 : Délimitation de la zone de l'inventaire sur terrain, cadrage du zoom.  
©Réalisation personnelle.

Poskin qui date de 1963, résultat de la demande croissante de logements de la fin de la Seconde Guerre mondiale. La résidence Simenon (n°248 du tableau) du haut de ses 78 mètres est un repère architectural, composée d'un rez-de-chaussée, anciennement occupé par une station-service, tandis que les trois étages supérieurs accueillent des bureaux. Un décrochage marque la transition entre les quatre premiers niveaux réservés à la fonction publique et les 20 étages suivant, composés de quatre logements par plateau. De sa silhouette élancée, la Résidence, qui porte son nom en hommage à l'écrivain liégeois Georges Simenon et est un, visible depuis de nombreux endroits de la ville, a la particularité de sembler bouger lors de grands vents. De par sa prestance, elle a été définie comme point central de la zone à analyser dont la totalité comprend les quais, une partie du XX août, une section d'Outremeuse et un peu du quartier du Longdoz, permettant une analyse approfondie et élargie des différents quartiers. Un cadre carré d'environ 800 m<sup>2</sup> est tracé, la forme est arbitraire et n'a que pour unique objectif de délimiter la zone à analyser. L'intérêt du choix de cette forme plutôt qu'une forme organique suivant le tracé existant des rues réside dans son adaptabilité à être déplacée et positionnée n'importe où dans la ville, permettant de réitérer ce relevé pour toutes les zones souhaitées, ciblant une étendue de dimension ni trop vaste, ni trop exigüe. Les différentes rues qui composent la zone offrent une juxtaposition intéressante entre l'ancien et le nouveau, créant une dynamique urbaine diversifiée. Les quais de la Meuse, sont des témoins de l'histoire industrielle de la ville dont les bâtiments anciens fleurissent

Liège, en tant que ville fortement développée à l'époque moderne, révèle un résultat relativement faible compte tenu de la quantité de bâtiments référencés comme construits à cette même époque. Certes, les bâtiments repris dans les ouvrages existants sont ceux considérés comme réels témoins de la modernité et non la totalité du patrimoine construit, mais cette méthode de sélection introduit donc une part de subjectivité dans la sélection des bâtiments. Persuadés qu'il existe en réalité, une quantité bien plus importante non référencée de constructions modernes, à l'aide de mes enseignants encadrant, nous avons décidé de sélectionner une zone précise de la ville dans l'objectif de l'étudier plus en détail. Lors de l'analyse de la délimitation de la zone, deux éléments ont retenu notre attention et influencé le choix final. D'une part, les quais, constituent une zone connue pour avoir été fortement développée au cours du XXe siècle. D'autre part, un bâtiment a particulièrement attiré mon attention, à savoir l'œuvre d'Henri Bonhomme et Jean



Figure 276 : Photo de la rue Louis Jamme, depuis le rond-point. Photo prise en décembre 2023. ©Photo personnelle.

le long de l'eau. La Médiacité, quant à elle, dynamise le quartier du Longdoz, incarnant la modernité contemporaine et créant un contraste saisissant avec le charme ancien de la rue Grétry. Le quartier d'Outremeuse, encerclé par la Meuse et sa dérivation, apporte une dimension historique et culturelle unique. Adjacentes, ces zones forment un espace urbain où la modernité et l'histoire se rencontrent, créant ainsi des expériences visuelles, culturelles et sociales intéressantes. La zone est caractérisée par un mélange de styles et d'échelles, allant de petites maisons unifamiliales à de grands ensembles d'immeubles à appartement voire des ensembles de logements sociaux.

### Cadrage de la zone d'étude



Figure 277 : Cadrage de la zone d'étude, zoom. ©Réalisation personnelle.

L'analyse visuelle des façades des bâtiments constitue une méthode intéressante pour estimer approximativement la période de construction des bâtiments, distinguant ceux datant d'avant et d'après Seconde Guerre mondiale. Cette approche repose sur une conservation des bâtiments déjà répertoriés précédemment dans la zone, servant de référence initiale à l'analyse. Le processus débute par une compréhension approfondie des différents modes de construction propres à chaque époque. La base de données précédemment constituée offre un cadre structuré pour croiser les informations et définir des critères et spécificités qui servent de référence à l'analyse visuelle des constructions de la zone qui n'ont pas encore été datées.

La méthodologie développée pour l'analyse approfondie de la zone sélectionnée repose sur une approche systématique, mettant l'accent sur l'analyse visuelle des façades. Cette démarche se veut une exploration historique des édifices, permettant une datation approximative fondée sur l'évolution des styles architecturaux au fil du temps. Elle est structurée autour de l'identification de deux grandes périodes, pré-Seconde Guerre mondiale (1920-1945) et post-Seconde Guerre mondiale (1945-1970). Cette période permet de prendre en compte une étendue du patrimoine architectural moderne liégeois et ainsi, la nécessité d'un nouvel inventaire (ou de la mise à jour de l'inventaire existant). La division repose sur le fait que la Seconde Guerre mondiale a eu un impact majeur sur les techniques de construction d'époque, les modes d'habitation et les ressources disponibles, facilitant ainsi une reconnaissance marquée du bâti concerné. L'analyse des façades est menée en tenant compte des caractéristiques stylistiques propres à chaque époque. Cette analyse visuelle offre ainsi une perspective historique intéressante sur l'évolution architecturale de la zone étudiée. Il est important de noter que cette méthode n'est pas infaillible ni extrêmement précise, compte tenu des rénovations, reconstructions à l'identique et démolitions qui ont déjà pu être opérées. Pour distinguer un bâtiment construit avant ou après la Seconde Guerre mondiale à Liège, plusieurs éléments visuels de façade peuvent être pris en compte. Sur base des analyses du regroupement des inventaires, divers critères émergent.

Avant la Seconde Guerre mondiale, les constructions présentaient souvent des caractéristiques plus traditionnelles, avec des détails architecturaux hérités de styles antérieurs, tels que des éléments ornementaux, des motifs géométriques et des moulures. L'utilisation de matériaux comme la brique ou la pierre était rependue. Souvent, le matériau de finition utilisé au rez-de-chaussée différait de celui aux étages. On observait fréquemment des briques de couleur, des portes sculptées, ainsi que l'utilisation courante de mosaïques et de vitraux. Les balcons étaient souvent en encorbellement, agrémentés de garde-corps en fer ornés de motifs et d'angles divers. Les lignes horizontales et verticales étaient marquées, et l'utilisation de matériaux tels que le béton armé, le métal et le verre était populaire. Les fenêtres étaient généralement plus petites, composées de divisions géométriques, métalliques, et disposées de manière symétrique. A titre d'exemple, le logement (n°102 du tableau) situé quai du Condroz, construit en 1935, correspond exactement à la définition des constructions pré-Seconde Guerre mondiale. Toutefois, il existe quelques exceptions à cette règle, nécessitant une réflexion supplémentaire pour les constructions qui ne répondent pas immédiatement aux critères cités.



Figure 286 : Photo prise en 2023 d'un appartement situé quai du Condroz. ©Photo personnelle



Figure 287 : Photo prise en 2023 d'un appartement situé quai Marcellis. ©Photo personnelle

Après la Seconde Guerre mondiale, une transition vers des éléments plus modernes et épurés est observable. Les façades des bâtiments construits entre 1945 et 1970 peuvent présenter des lignes plus simples, des fenêtres bandeau qui marquent l'horizontalité sur l'intégralité de la façade, et l'utilisation de matériaux plus modernes tels que le béton, l'acier et le verre. Cette période est également caractérisée par l'arrivée des toits à pignon bas ainsi que des toitures plates. On remarque que la majorité des constructions de cette époque laissent place au rez-de-chaussée à des garages intégrés, car la période est marquée par l'arrivée en masse de l'automobile. Les façades sont parfois en pierre ou en mélange de béton avec des panneaux de finition tantôt de bois tantôt de métal. Elles sont souvent très lisses et sans balcons, voire de petites zones extérieures très étroites. C'est également l'ère des immeubles à appartement, les constructions, équipées d'ascenseurs, sont de plus en plus hautes. L'influence du mouvement moderne, avec son emphase sur la fonctionnalité et la simplicité, se reflète dans la conception de ces bâtiments. A titre d'exemple, l'immeuble à appartement (n°219 du tableau) situé quai Marcellis, construit en 1958, incarne les spécificités de son époque.

Cette méthode d'observation fine permet de classer un premier portrait du développement urbain, capturant l'évolution des sensibilités architecturales au fil des décennies.



## 4.2. Le relevé

Le résultat du premier relevé, utilisant un code où une nuance plus claire qui indique la période antérieure à 1945 et une tonalité plus foncée pour la période postérieure à 1945, offre une première vision de la distribution temporelle des bâtiments dans la zone étudiée. Cette approche initiale suggère une prépondérance significative de bâtiments datant supposément de l'époque moderne, en contraste avec la quantité de bâtiments présents dans le cadrage de référence précédent. Il est important de noter que ce premier résultat est uniquement basé sur un relevé et des suppositions personnelles.



Figure 278 : Premier relevé visuel, pré et post Seconde Guerre mondiale. ©Réalisation personnelle.

Pour rendre pertinente cette analyse, deux ressources sont utilisées, tout d’abord, la trouvaille d’une ressource cruciale a été exploitée. Sur le site officiel de la ville de Liège, une série de cartographies, notamment celle intitulée « Âge du bâti » a été consultée. Cette carte se distingue par sa capacité à classer les zones de la commune de Liège en fonction de la période de construction des bâtiments, en se basant sur les registres du cadastre qui renseignent sur les limites de chaque parcelle. Il est précisé que « *Si plusieurs constructions sont présentes sur la même parcelle, c’est la date correspondant à l’édifice le plus ancien qui a été retenue* ». La carte utilise cinq tons de la couleur rouge, définis par des intervalles d’environ 50 ans, la nuance la plus foncée correspondant à la période la plus ancienne, traversant les siècles de 1850 à 2017. En procédant à un zoom depuis cette carte, une observation plus détaillée de la zone étudiée a été réalisée. Les périodes de 1900 à 1949 ainsi que 1950 à 1989 ont été spécifiquement retenues, et ces informations ont été transposées sur le cadrage présenté précédemment, offrant une meilleure visualisation des données temporelles. Pour finir, un Workshop étalé sur trois étés, publié en 2019 avec la collaboration d’étudiants et de professeurs de l’Université de Liège, dont Sébastien Charlier a été consulté. Ce document inclut des photos d’archives en noir et blanc de certaines constructions, accompagnées d’informations telles que l’adresse, le nom de la résidence, l’année de construction, l’architecte, le client et le plan lorsque ces données sont disponibles. L’ouvrage intitulé *Real Estate Architecture the apartment building*, permet de mettre en lumière les qualités architecturales des appartements privés, souvent oubliés. Cette base de données a permis de confirmer la présence de certains bâtiments modernes dans la zone sélectionnée, renforçant ainsi la robustesse de l’analyse.

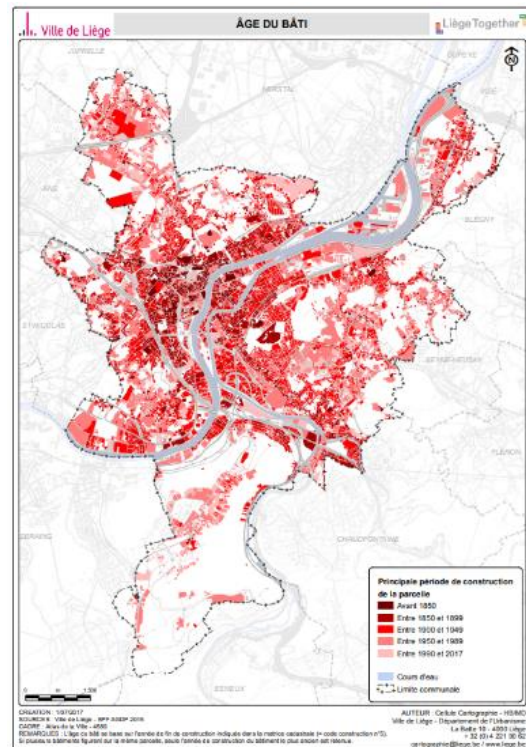


Figure 279 : Âge du bâti, principales périodes de construction de la parcelle, création le 1/07/2017 ©Cellule Cartographie – HB/MD Ville de Liège – Département de l’Urbanisme.

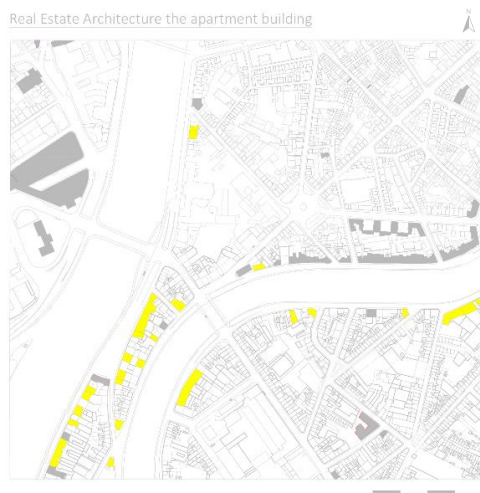


Figure 280 : Retranscription des données issues du *Workshop Real Estate Architecture*. ©Réalisation personnelle.



Figure 281 : Retranscription des données issues de la carte « Âge du bâti ». ©Réalisation personnelle.

Une fois ces deux documents minutieusement analysés et les informations nécessaires récoltées, elles ont été mises en comparaison avec le premier relevé effectué. Dans l'objectif de composer une carte aussi fidèle que possible, seules les constructions qui concordent dans le premier relevé, sur la carte « Âge du bâti » et dans le Workshop ont été conservés. Autrement dit, le résultat du relevé initial a été mis en comparaison avec les informations fournies dans la carte « Âge du bâti » et dans *Real Estate Architecture*. Ainsi, seules les données qui coïncidaient dans les trois documents et donc avaient été analysées par différents intervenant, ont été conservées. Ainsi, l'application de ce critère strict permet de réduire considérablement le risque d'erreurs dans la carte de relevé finale ci-dessous.

## Carte finale



Figure 282 : Carte finale, relevé visuel. ©Réalisation personnelle.

Un aspect social est également intégré au relevé à travers la variable d'occupation des logements. Identifier si un bâtiment est actuellement habité ou non habité va au-delà de sa simple fonctionnalité. En associant l'aspect esthétique avec des considérations sociales, cette méthodologie offre une vision plus holistique du patrimoine moderne de la ville de Liège. Pour rappel, un bâtiment est considéré comme non occupé lorsqu'il n'y a aucun signe d'entretien récent, la boîte aux lettres est pleine, les fenêtres sont fermées, les lumières éteintes et on ne perçoit aucun mobilier à l'intérieur. Il peut également être considéré comme non occupé s'il est en cours de rénovations conséquentes, en remise en état, ou mis en vente/location. Lorsque le bâti est non occupé, il est marqué d'une croix verte sur la carte finale. Il est important de noter qu'un bâtiment est considéré non occupé lorsque l'entièreté des niveaux le sont, si un étage est occupé mais pas les autres, il ne sera pas considéré comme non occupé. Les bâtiments détruits, quant à eux, ont été également relevés et sont représentés par l'ancien contour de la parcelle en vert sur la carte. Ainsi, cette méthodologie hybride, mêlant les sciences sociales à l'analyse architecturale, crée un cadre robuste pour le relevé du patrimoine moderne à Liège.



Figure 283 : Photo prise en 2023 d'une construction située rue d'Harscamp mise en vente. ©Photo personnelle



Figure 284 : Photo prise en 2023 d'une construction située quai Churchill, abandonnée. ©Photo personnelle



Figure 285 : Photo prise en 2023 d'une construction située rue Grétry, détruite. ©Photo personnelle

Ces données permettent de mettre en lumière le potentiel non exploité de notre ville et deviennent un indicateur poignant de l'interaction entre la ville et son passé, révélant les structures négligées qui nécessitent une intervention urgente pour prévenir leur déclin irréversible. Le résultat de l'observation méticuleuse et du travail de relevé aboutissent à la création d'une carte d'une précision accrue, offrant une vision plus approfondie des conclusions obtenues.

Ces données nouvellement acquises confirment les questionnements initiaux et attestent de l'appartenance à Liège, d'une quantité substantielle de patrimoine moderne. La conscience de cette réalité est cruciale, car elle représente l'héritage de nos ancêtres, portant en elle une valeur historique considérable. Bien que ce patrimoine ne soit pas qualifié d'exceptionnel au niveau architectural, ces constructions représentent le tissu même de notre ville, formant une part substantielle de son paysage. Ainsi, il devient impératif, lors de nouvelles constructions, de prendre en considération ce patrimoine afin d'assurer une cohabitation harmonieuse des différentes époques au sein de la ville.

## Tableau récapitulatif de la période de construction en lien avec la carte précédente

<u>1920-1945</u>	<u>1945-1970</u>
<b><u>Centre-ville</u></b>	
Place Cockerill, 22	Rue de l'Université, 43-47 (impair)
Place du XX Août, 16	Place du XX Août, 3
Rue du Mery, 20	Rue Charles Magnette, 2
Place du XX Août, 13a-17 (impair)	Rue Charles Magnette, 1
Quai Roosevelt, 4	Rue des Carmes, 4B
	Rue des Carmes, 12
	Rue des Carmes, 3
	Rue des Carmes, 7-9
	Rue des Carmes, 11
	Rue des Croisiers, 19
	Avenue Maurice Destenay
	Rue des prémontrés, 40
<b><u>Outre-euse</u></b>	
Quai Marcellis, 18	Quai Marcellis, 1
Quai Churchill, 37-38-39-40-41	Quai Marcellis, 2
Rue Léon Frédéricq, 14	Quai Marcellis, 3
Quai de la Boverie, 5-7	Quai Marcellis, 4
Quai Churchill, 4-5	Quai Marcellis, 5-7
Rue Grétry, 3-9-11	Quai Marcellis, 8
Ru Méan, 2-12 (pair)	Quai Marcellis, 11
Quai de l'Ourthe, 29-30-31-38	Quai Marcellis, 15-16
Rue Strailhe, 6-8-12-14 (pair)	Quai Marcellis, 17
Place Delcour, 16	Quai Churchill, 30-32-33-35
Rue Strailhe 13-15-17 (impair)	Quai Churchill, 30a-30b
Rue de l'Ourthe, 10-12-18-20 (pair)	Quai Churchill, 26-27-28
Rue Louis Jamme, 1	Quai de la Boverie, 14-15-17-21
Place Delcour, 10-11	Quai Churchill, 17-19-22-23
Rue Louis Jamme, 6-20	Quai Churchill, 1-6-13
Rue de l'Ourthe, 23-25-27 (impair)	Rue Tour-en-Bèche, 2-6 (pair)
Quai de l'Ourthe, 11-27	Quai de la Boverie, 3-9-10
Quai de l'Ourthe, 1-10	Rue Grétry, 7
Place Th. Gobert, 7-9-11-12	Place Sylvain Dupuis, 2-8
Rue Louis Jamme, 51	Rue Méan, 14-26 (pair) 29 et 44 (impair)
Rue Louis Jamme, 26	Quai de l'Ourthe, 39-41-43
Rue Raes de Heers, 1-3-7	Rue Strailhe, 10-14
Rue Rouleau, 6-12	Rue Louis Jamme, 33-47
Rue porte Grumsel, 17	Rue Louis Jamme, 24-28-30
Rue Louis Jamme, 7	Rue Rouleau, 19
Rue de Berghes, 9	Rue Raes de Heers, 3-9-10-11

Rue Saint-Julien, 12-24 (pair)	Rue porte Grumsel, 3- 6
Rue Jean Warroquiers 11-19 (impair)	Rue de l'Ourthe, 1-4
Rue de la Liberté, 11 et 19-23 (impair)	Rue Puits-en-Sock, 13 et 85 et 111
Rue Jean d'Outremeuse, 48	Rue Surllet, 23 et 35
Rue Jean d'Outremeuse 64-72 (pair)	Rue Jean d'Outremeuse, 37-39
Rue Jean d'Outremeuse, 49-51 et 77-79 (impair)	Rue Roture, 80
Rue Puits-en-Sock, 34 et 43	Rue Pont-Saint-Nicolas, 4
Rue Surllet, 9-13 (impair)	Rue Walthère Damery, 79
Rue Jean d'Outremeuse, 7, 15 et 17	Rue de Pitteurs, 4 et 47
Place Delcour, 19-23 (impair)	Quai E. Van Beneden, 8-10
Rue Surllet, 10-14 et 22-26	Quai E. Van Beneden, 11-15 et 19
Rue Pont-Saint-Nicolas, 1-3	Quai E. Van Beneden, 24-27
Rue de Pitteurs, 12 et 23-27 (impair)	
Boulevard Saucy, 10	
Rue Surllet, 5	
Rue Grande-Bêche, 62-64	
<b><u>Longdoz</u></b>	
Quai Orban, 36-39	Quai Orban, 32
Rue Libotte, 28	Rue d'Harscamp, 24
Rue Libotte, 10-12	Quai Orban, 8-22
Rue Grétry, 32	Rue Libotte, 4-6
Rue Grétry, 33-49-55-73	Rue Grétry, 30 et 85
Rue Vilette, 25 et 30	Quai de Longdoz, 56 et 59-60
Quai de Longdoz, 61-68-81	Rue Alfred Magis, 8 et 10 et 14
Rue Alfred Magis, 4 et 12 et 16	Quai de Longdoz, 37 et 45-48
Rue Alfred Magis, 7-15 (impair)	Rue Robertson, 7 et 19 et 37
Rue Vilette, 6-20	Rue Douffet, 26-36
Quai du Longdoz, 54-55	Rue Douffet, 42 -49
Rue Vilette, 1-17 et 27-29	Quai de Longdoz, 19, 22-28 (pair)
Quai de Longdoz, 50-52	
Rue Robertson, 22-38 et 23 et 53-57	
Quai de Longdoz, 34-36	
Rue Douffet, 2-12 et 24 et 38	
Rue Douffet 43-47 (impair) et 82-86 (pair)	
Rue Deveux, 38-34 (pair) et 53 et 96	
Rue Edouard Remouchamps, 1-9 et 19-33 (impair) 2 et 18-22 (pair)	
Rue du fer 2-6 et 10-16 (pair)	
Rue Lairesse, 56-58, 77, 82 et 102	

### **4.3. Premiers constats**

L'analyse révèle une remarquable augmentation de 85% des bâtiments identifiés comme étant de l'époque moderne, plus spécifiquement construits entre 1920 et 1970, dans la zone d'étude. Initialement, la carte comptait 62 constructions répertoriées, mais la version finale présente une nette expansion, totalisant 416 bâtiments. Dans cette zone, trois constructions ont été démolies, tandis que 12 bâtiments de l'époque moderne sont actuellement inoccupés, soit l'équivalent de 2%. Les zones démolies sont actuellement en cours de travaux et accueilleront probablement d'ici peu, de nouvelles constructions. Quant au résultat relativement faible d'abandon ou de sous-utilisation des bâtiments analysés peut être interprété de plusieurs manières. D'une part, cela témoigne de la vitalité de la zone urbaine, indiquant que la plupart des structures sont actuellement utilisées et relativement bien entretenues. D'autre part, un faible pourcentage de constructions non occupées suggère que la plupart de ces bâtiments ont trouvé des utilisations contemporaines, cela soutient l'idée que la régénération et la réutilisation adaptative sont des stratégies qui fonctionnent dans la zone. Ces constructions représentent des opportunités de réhabilitation créant une diversification fonctionnelle. Des espaces variés peuvent être créés, tels que des logements, des espaces de travail, des cafés et des espaces culturels, contribuant à une mixité fonctionnelle des quartiers. Leur régénération permet de maintenir l'identité de la ville tout en évitant les potentielles dégradations du temps par le manque d'entretien. Ces nombreuses possibilités s'alignent toutes à la volonté d'une approche plus durable, réduisant l'utilisation de nouvelles ressources ainsi que des déchets de construction. Ce résultat soulève des interrogations importantes sur la pertinence du choix de la zone analysée. Bien que le cadre ait révélé que la plupart du patrimoine moderne n'était pas répertorié, la sélection d'une zone au cœur de la ville de Liège a limité le taux de bâtiments inoccupés. Afin d'obtenir des résultats plus exhaustifs et représentatifs, il serait nécessaire de reproduire ce relevé dans différentes zones de la ville. Cette approche élargie pourrait fournir une compréhension plus complète du patrimoine d'époque moderne dans l'ensemble de Liège, nourrissant ainsi davantage la question de la préservation et de la réhabilitation de ces structures.

D'ailleurs, l'observation approfondie sur cette zone de la ville révèle une réalité incontournable, une grande partie du patrimoine présent est affecté par le temps, abordant les caractéristiques de leur époque de construction. Cette prédominance massive de structures vieillissantes soulève des questions cruciales quant à la nécessité d'une intervention. Malgré leur état souvent délabré, la grande majorité, soit près de 98% de ces édifices historiques demeure toujours en usage.

Au milieu de ces préoccupations, une lueur d'espoir émerge, le patrimoine qui bénéficie de projets de rénovation. Si une partie de ces projets est déjà parvenue à son terme, une proportion significative est encore en cours de réalisation. C'est dans cette dynamique de renouveau que réside une partie essentielle du patrimoine liégeois, un témoignage tangible de la capacité à réimager et à redonner vie à des éléments du passé pour les générations futures. Ce constat offre une toile de fond riche et complexe pour explorer les multiples facettes des enjeux et des opportunités liés à la régénération du patrimoine d'époque moderne dans la ville de Liège.

## 5. Conclusions et perspectives

Ce mémoire a entrepris une exploration approfondie du patrimoine d'époque moderne dans la ville de Liège. La problématique initiale vise à évaluer la pertinence des relevés existants concernant ces constructions et à examiner leur statut actuel. Les résultats obtenus sont révélateurs et soulèvent des implications significatives. Son avenir a été abordé au travers de l'observation minutieuse des façades, la cartographie des périodes de construction et l'analyse des opportunités de rénovation, de multiples dimensions urbaines ont été explorées.

La première partie a débuté par la mise en commun de trois grands ouvrages qui proposent un inventaire du patrimoine architectural moderne liégeois. Les résultats de cette mise en commun révèlent une quantité étonnamment faible de constructions bâties à l'époque moderne dont 75% des constructions sont du domaine de l'habitat. L'équivalent de 7,5% du patrimoine relevé est inoccupé, représentant un potentiel conséquent de zones à régénérer. Ce résultat amène à la deuxième partie de la recherche qui se questionne sur la quantité et la nature du patrimoine moderne dans une zone spécifique de la ville. La méthodologie adoptée, a permis de sélectionner une zone à analyser et classifier les constructions en deux grandes périodes, pré et post-Seconde Guerre mondiale, révélant des caractéristiques architecturales distinctes. Ces résultats ont été vérifiés en croisant des données avec d'autres ressources, renforçant ainsi la crédibilité des conclusions. Le processus, combinant l'observation visuelle sur le terrain avec l'analyse de ressources numériques, à donner des résultats frappants, montrant une augmentation de 85% du nombre de bâtiments identifiés comme construits entre 1920 et 1970 dans la zone étudiée. La comparaison entre la carte initiale et la carte finale met en évidence cette expansion quantitative. La préservation de ce patrimoine, bien que souvent délaissé, émerge comme une nécessité sur le plan énergétique des préoccupations urbaines. La quantité significative de bâtiments relevés démontre la richesse architecturale de Liège, même si beaucoup de ces structures sont actuellement non occupées. Ce constat démontre l'ampleur souvent sous-estimée de l'importance du patrimoine bâti d'époque moderne à Liège. L'analyse des bâtiments non occupés, représentant 2% de la carte, a également ouvert des perspectives importantes pour la revitalisation de ces structures. Cette constatation soulève des enjeux cruciaux quant à la gestion de ces espaces, avec des opportunités de revitalisation, mais aussi des risques liés à leur dégradation potentielle. Les avantages de la rénovation adaptative sont multiples, offrant une réponse aux besoins contemporains tout en préservant l'identité historique. Les caractéristiques architecturales, telles que les grandes fenêtres et les structures à grande portée, fournissent des opportunités d'adaptation pour créer des espaces de vie durables et évolutifs. La transition urbaine et écologique actuelle offre une occasion unique de repenser le rôle du patrimoine bâti d'époque moderne. Les défis sont nombreux, mais les bénéfiques, tant sur le plan culturel qu'environnemental, justifient une attention particulière. La collaboration entre autorités et communauté locale, urbanistes et architectes est cruciale pour définir des stratégies intégrées répondant aux besoins actuels tout en préservant l'héritage pour les générations futures.

En conclusion, le patrimoine d'époque moderne à Liège est une ressource précieuse, une toile vivante où passé, présent et avenir s'entrelacent. Sa préservation et sa rénovation sont des piliers pour façonner une ville durable, résiliente et esthétiquement riche, honorant ainsi l'histoire tout en relevant les défis du XXI<sup>e</sup> siècle. Orientée vers des recommandations stratégiques pour la gestion future du patrimoine d'époque moderne à Liège, elle souligne l'importance d'une planification urbaine intégrée, de la sensibilisation communautaire et de la collaboration interdisciplinaire. Les



bâtiments non occupés sont identifiés comme des opportunités de projets exemples, illustrant les avantages économiques, culturels et environnementaux de la préservation. En fin de compte, ce mémoire propose un regard approfondi sur le patrimoine moderne de Liège, offrant des perspectives tangibles pour la préservation, la revitalisation et l'intégration harmonieuse de ces structures dans le paysage urbain.

Ce travail de recherche permet de mettre en perspective la gestion future du patrimoine d'époque moderne à Liège. Les perspectives envisagées résident en l'implication majeure dans la nécessité d'une planification urbaine intégrée, où la préservation de ce patrimoine devient un élément central du développement urbain. Des politiques spécifiques de conservation et de rénovation, comprenant des incitations financières et des réglementations adaptées, pourraient être envisagées pour encourager la préservation de ces structures historiques.

## 6. Bibliographie

- 50 années d'architecture moderne liégeoise. Le 15e jour du mois. [https://le15jour.uliege.be/jcms/prod\\_33093/fr/50-annees-d-architecture-moderne-liegeoise](https://le15jour.uliege.be/jcms/prod_33093/fr/50-annees-d-architecture-moderne-liegeoise).
- Adam, C. (2011). *La SPI fête ses 50 ans d'existence*. RTBF. <https://www.rtf.be/article/la-spi-fete-ses-50-ans-d-existence-5629553>
- Adam, C. (2013). *Architecture moderne à Liège*. RTBF. <https://www.rtf.be/article/l-equerre-et-l-architecture-moderne-a-liege-7935703>
- Age du bâti. (s. d.). Ville de Liège. <https://www.liege.be/fr/vie-communale/services-communaux/urbanisme/cartographie/cartes-de-liege/age-du-bati>
- Alexandre, M. (2022). *Mémoire de fin d'études : "Comment l'étude et la compréhension approfondie des milieux/sites contribuent à la définition d'une programmation adaptée et régénératrice ? Analyse des aspects paysagers d'un site en reconversion : le Val Benoît"*. (Unpublished master's thesis). Université de Liège, Liège, Belgique. Retrieved from <https://matheo.uliege.be/handle/2268.2/15712>
- Alves & Ferreira & Tostoes. (2016). *Docomomo. Mutations d'une organisation globale* | . Espazium. <https://www.espazium.ch/fr/actualites/docomomo-mutations-dune-organisation-globale>
- Appartement 1 Ch. En Parfait état | 60 m<sup>2</sup> | 138000 € | Maisons et Appartements. Maisons et Appartements. <https://www.maisonsetappartements.be/fr/liege/appartements/8833701>.
- Appartement a vendre - Liège 4020. <https://www.effertz.be/fr/achat/wallonie/liege/liege/appartement/136/appartement-a-vendre-a-liege-4020>.
- ARTE. (2019). *Karambolage en français - Le Bauhaus, 100 ans de style - Karambolage - ARTE* [Vidéo]. YouTube. [https://www.youtube.com/watch?v=qU2\\_LiQUNog](https://www.youtube.com/watch?v=qU2_LiQUNog)
- Blau E. (2008). « L'urbanisme et l'architecture des villes d'Europe centrale pendant la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle », *Perspective*, 3.
- BRANDI C. (1963). *Théorie de la restauration* », mis en ligne le 02 juin 2011, consulté le 21 juillet 2023. URL : <https://docplayer.fr/65723339-Theorie-de-la-restauration.html>
- Briquet L. (2021). *Liège, pas à pas : à la découverte de la cité ardente sur les traces de Georges Simenon*. *Max*. <https://max.sudinfo.be/bouge/liege-pas-pas-la-decouverte-de-la-cite-ardente-sur-les-traces-de-georges-simenon>.
- Britannica, T. Editors of Encyclopaedia (2023, August 31). *Georges Simenon*. *Encyclopedia Britannica*. <https://www.britannica.com/biography/Georges-Simenon>
- Brück, L. (2019). *Liège années 1950, Le paysage urbain et son évolution en 300 photographies d'époque*, éditions de la Province de Liège, 313 pages.
- CCI Liège-Verviers-Namur. (2015). *Made in Sclessin : présentation du projet Val-Benoît (SPI)* [Vidéo]. YouTube. [https://www.youtube.com/watch?v=GtnLyVq\\_15A](https://www.youtube.com/watch?v=GtnLyVq_15A)
- Chaline, C. (1999). La régénération urbaine. In: *Espace, populations, sociétés*, 2000-3. Le vieillissement dans le monde.
- Champy, F. (2009). L'engagement des professionnels comme conséquence de tensions consubstantielles à leur pratique : l'architecture moderne entre les deux guerres. *Sociétés contemporaines*, 73, 97-119. <https://doi.org/10.3917/soco.073.0097>
- Charlier, S. (2008). La cité administrative de Liège. *Nouvelles du Patrimoine*, 121.
- Charlier, S. (2011). L'architecture moderne à Liège dans les années 1930. [https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/173429/1/article\\_def.pdf](https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/173429/1/article_def.pdf)
- Charlier, S. (2011). *Présentation de la revue "L'architecture au XXe siècle à Liège" à la Salle académique de l'Université de Liège*.
- Charlier, S. (2012). Vers une architecture verticale. Le cas de Liège. *Les Cahiers Nouveaux* N°81. Pages 41-46. [https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/115139/1/CN81\\_c1a6\\_charlier.pdf](https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/115139/1/CN81_c1a6_charlier.pdf)
- Charlier, S. (2014). Thèse : « Diffusion et réception de l'architecture moderne à Liège (1928-1939) ». Université de Liège, Liège, Belgique. [https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/180526/1/these\\_intro\\_orbi.pdf](https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/180526/1/these_intro_orbi.pdf)
- Charlier, S. Moor, T. (2014). *Guide d'architecture moderne et contemporaine 1895-2014*. Liège.
- Chokier. (s. d.). *Je vous invite à franchir le gué de Chokier à la découverte de l'Histoire de la ville de Liège*. Chokier. <http://www.chokier.com/>

CULTURE LIEGE ASBL. (2019). La nouvelle cité administrative : une rénovation « zéro carbone » exemplaire ! <https://www.cultureliege.be/la-nouvelle-cite-administrative-une-renovation-zero-carbone-exemplaire/>.

Deffet B. (2023). Retranscription de l'exposé de Bernard Deffet lors de la visite de la rénovation de la Cité administrative. 16 mai 2023.

Demeyer, W. (2018). Focus sur le patrimoine liégeois | <https://www.willydemeyer.be/billet/liege/2018-01-22/focus-sur-le-patrimoine-liegeois>

Du Patrimoine Mondial, U. C. (s. d.). UNESCO World Heritage Centre - List of world heritage in Danger. <https://whc.unesco.org/fr/peril/>

Dumont, M. & Burquel, B. & Joachim G. & de Roquemaurel, T. (2016). Real Estate Architecture. The apartment building.

Entreprises & innovation par la Cité du design. (2021). Webinaire Venez découvrir le nouveau Bauhaus européen [Vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=lwinDMjVQsI>

Espazium. (2016). Une transfiguration silencieuse. Transition énergétique et patrimoine de la grande échelle | Espazium. <https://www.espazium.ch/fr/actualites/une-transfiguration-silencieuse-transition-energetique-et-patrimoine-de-la-grande-echelle>

Espazium. (2016). Monuments modernes. Matière, texture, image | Espazium.

<https://www.espazium.ch/fr/actualites/monuments-modernes-matiere-texture-image>

Espazium. (2016). Repenser la sauvegarde du patrimoine moderne | Espazium.

<https://www.espazium.ch/fr/actualites/repenser-la-sauvegarde-du-patrimoine-moderne>

Espazium. (2016). Riuso et/ou sauvegarde ? L'enseignement du projet dans l'existant | Espazium.

<https://www.espazium.ch/fr/actualites/riuso-et-ou-sauvegarde-lenseignement-du-projet-dans-l'existant>

Espazium. (2016). Vers un changement d'attitude ? | Espazium. <https://www.espazium.ch/fr/actualites/vers-un-changement-dattitude>

Espazium. (2023). Limiter les constructions neuves, une idée de droite ou de gauche ? | Espazium.

<https://www.espazium.ch/fr/actualites/limiter-les-constructions-neuves-une-idee-de-droite-ou-de-gauche>

F, L. (2022). Rénovation, défi climatique & # 160 ; : les perspectives du Conseil des architectes d'Europe en 2022. *Batiactu*.

<https://www.batiactu.com/edito/renovation-defi-climatique-perspectives-conseil-architectes-64210.php>

Frankignoulle, P. (2009). Urbanisme et architecture à Liège 1960-1970. Le Cahier de l'Urbanisme N°73. Pages 38-45. <https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/130637/1/CU-73%20sept%2009.pdf>

Frankignoulle, P. (2009). Urbanisme et architecture à Liège 1960-1970. [1-8]. <https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/130637/1/CU-73%20sept%2009.pdf>

Gardier, L. (2018). *Mémoire de fin d'études : "La rénovation urbaine à Liège sous l'échevinat de Jean Lejeune 1959-1976 : Le cas du quartier Hors-Château - Féronstrée"*. (Unpublished master's thesis). Université de Liège, Liège, Belgique. Retrieved from <https://matheo.uliege.be/handle/2268.2/5450>

Gaudry, S. (2019, 28 février). *L'&rsquo ; Université du Val Benoit*. Photobrol. <https://www.gaudry.be/photo/universite-du-val-benoit/>

HLM fondation d'architecture et d'urbanisme, VILLE DE LIEGE. (2006) Architectures de la ville, cartes et répertoires.

Interdite, S. J. 2.-. R. (s. d.). *L'architecture moderne (XVIIe - XIXe s.)*.

<https://www.cosmovisions.com/archiModerneChrono.htm>

Interview avec Bernard Deffet 3 août 2023.

*Inventaire du patrimoine immobilier culturel*. (s. d.).

[https://lampspw.wallonie.be/dgo4/site\\_ipic/index.php/recherche/recherche](https://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/index.php/recherche/recherche)

Jokilehto, J. (2017). *A History of Architectural Conservation*.

Lallemand, J. (2018). *Mémoire de fin d'études : "Réévaluation des critères de salubrité et de qualité des logements étudiants à Liège. Élaboration d'une grille d'évaluation des logements étudiants à Liège"*. (Unpublished master's thesis). Université de Liège, Liège, Belgique. Retrieved from <https://matheo.uliege.be/handle/2268.2/5301>

Lecouturier Ph. (1993). *Liège. Étude de géographie urbaine..* In: *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 12, fasc. 1-2. pp. 295-299.

Lelièvre, J., & Cohen, M. (2016). Patrimoine moderne et mémoire architecturale : mise en valeur de trois oeuvres significatives de l'architecte liégeois Jules Mozin. Université de Liège.

- Liege RT. (2016). Rénovation de la Cité administrative de Liège : durable et sociale - RTC Télé Liège. <https://www.rtc.be/video/info/renovation-de-la-cite-administrative-de-liege-durable-et-sociale-1493127-999-325.html>.
- Luong, J. (2014). *Un autre regard sur l'architecture liégeoise*. (s. d.). Culture, le magazine culturel de l'Université de Liège. [https://culture.uliege.be/jcms/c\\_1553478/fr/un-autre-regard-sur-l-architecture-liegeoise?part=1](https://culture.uliege.be/jcms/c_1553478/fr/un-autre-regard-sur-l-architecture-liegeoise?part=1)
- Maison Mozin | Connaître la Wallonie. (s. d.). <https://connaitrelawallonie.wallonie.be/fr/culture-et-patrimoine/patrimoine/maison-mozin>
- Maisons, appartements, terrains à vendre - Immobilière Vanesse. (2023). Vanesse. <https://vanesse.be/maisons-appartements-terrains-a-vendre-immobiliere-vanesse-liege-vise-argenteau-vivegnis/quai-de-lourthe-44-1-a-liege/>
- Marbehant, S. (2016). Matière à habiter, matière à concevoir. Le sens de l'environnement construit et de sa transformation dans deux doctrines du XXe siècle. <em>Cahiers Thématiques: Architecture et Paysage, Conception, Territoire, Histoire, 15</em>.</em>
- Masse, S. (2022). « Du patrimoine du xx<sup>e</sup> siècle à l'architecture contemporaine remarquable », *In Situ* [En ligne], 47 | URL : <http://journals.openedition.org/insitu/34765> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/insitu.34765>
- Matriciel. (2020). *Rénovation et transformation du site du Val-Benoît à Liège*. <https://www.matriciel.be/projet/genie-civil-val-benoit/>
- Prudon, T. (2011). The Modern Movement and Sustainability : Yesterday, Today and in the Future. *Docomomo Journal*, (44), 4-7. <https://doi.org/10.52200/44.A.TLAMA8ZJ>
- R. T. C. (2022). *Les 10 projets qui rendront bientôt Liège méconnaissable - RTC Télé Liège*. <https://www.rtc.be/article/info/amyee-nagement-du-territoire/les-10-projets-qui-rendront-bientot-liege-meconnaissable-1511659-325.html>
- Santiago Rodrigues Fernandes, C. (2023). *Mémoire de fin d'études : "Comment inclure la question énergétique dans une rénovation patrimoniale ? Etude de cas : la rénovation de la verrière du CHU de Liège"*. Université de Liège, Liège, Belgique. <https://matheo.uliege.be/handle/2268.2/16637>
- Siebenbrodt, M. & Schöbe, L. (2012). *Bauhaus 1919-1933*. 256 pages. [https://books.google.be/books?hl=fr&lr=&id=J1zosqpen\\_cC&oi=fnd&pg=PA5&dq=nouveau+bauhaus+europ%C3%A9en&ots=JsH-#v=onepage&q&f=false](https://books.google.be/books?hl=fr&lr=&id=J1zosqpen_cC&oi=fnd&pg=PA5&dq=nouveau+bauhaus+europ%C3%A9en&ots=JsH-#v=onepage&q&f=false)
- SudinfoBe, P. (2019). Liège aura sa nouvelle cité administrative « Zéro Carbone » en 2022. *sudinfo.be*. <https://www.sudinfo.be/id139487/article/2019-09-05/liege-aura-sa-nouvelle-cite-administrative-zero-carbone-en-2022>
- Tendances, T. (2022). *Val-Benoît à Liège : Le lauréat est connu*. Trends-Tendances. <https://trends.levif.be/immo/val-benoit-a-liege-le-laureat-est-connu/>
- Thiry, M. (2019). *L'opération de démolition et de reconstruction conjointe. Création d'une grille de lecture de critères favorables ou défavorables à la solution*. Université de Liège, Liège, Belgique. <https://matheo.uliege.be/handle/2268.2/8218>
- Thiry, M. (2019). *L'opération de démolition et de reconstruction conjointe. Création d'une grille de lecture de critères favorables ou défavorables à la solution*. (Unpublished master's thesis). Université de Liège, Liège, Belgique. Retrieved from <https://matheo.uliege.be/handle/2268.2/8218>
- Tostoos, A. (2011). Moderne and Sustainable. *Docomomo Journal*, (44), 2-3. <https://doi.org/10.52200/44.A.Y5JILQMJ>
- Vallée Ardente / Baumans-Deffet, Architecture et Urbanisme & & Idea Consult & Inddigo / Wallonie-Bruxelles Architectures / Wallonie-Bruxelles Architectures. (s. d.). <https://wbarchitectures.be/fr/architects/Baumans-Deffet--Architecture-et-Urbanisme/Vallee-ardente/1498/>
- Van Ossel, D. (2022). *Wallonie : des joyaux de l'architecture moderniste en danger. . . et des perspectives pour les sauver*. RTBF. <https://www.rtf.be/article/wallonie-des-joyaux-de-l-architecture-moderniste-en-danger-et-des-perspectives-pour-les-sauver-11125244>
- VISITWallonia. Georges Simenon : Liège est dans tous ses romans. VISITWallonia. [https://visitwallonia.be/fr-be/3/ou-aller/villes-wallonnes/liege-une-cite-tres-ardente/georges-simenon?cookie\\_lang=fr-be](https://visitwallonia.be/fr-be/3/ou-aller/villes-wallonnes/liege-une-cite-tres-ardente/georges-simenon?cookie_lang=fr-be).
- Wese, V. (2022). Article. Comment la Wallonie valorise-t-elle son patrimoine industriel ? RTBF. *Nature & découverte*. <https://www.rtf.be/article/comment-la-wallonie-valorise-t-elle-son-patrimoine-industriel-10939490>

## 7. Table des figures

- Figure 1 : *Liège, Cité administrative. Vue du quai des Tanneurs*, dessin publié sur Flickr le 12 mars 2016. © Gérard Michel.
- Figure 2 : Image 3D du projet de la Cité administrative de Liège, publié en 2020. © Baumans-Deffet - Architecture Urbanisme
- Figure 3 : Rendus 3D de l'entrée de la Cité administrative publié en 2020. © De Waele / Gillion / Baumans Deffet / Canevas / Imtech
- Figure 4 : Rendus 3D de l'accueil de la Cité administrative publié en 2020. © De Waele / Gillion / Baumans Deffet / Canevas / Imtech
- Figure 5 : Rendus 3D du patio de la Cité administrative publié en 2020. © De Waele / Gillion / Baumans Deffet / Canevas / Imtech
- Figure 6 : Carte du site universitaire du Val Benoit en 1924, obtenue dans le Mémoire de ALEXANDRE Marie. © Marcel Dehalu.
- Figure 7 : Requalification du site du Val Benoit, plan des masses et des espaces, avril 2013 © Baumans-Deffet sprl Architecture et Urbanisme – Maître d'Ouvrage : SPI.
- Figure 8 : Cadrages tirés des trois inventaires © réalisation personnelle.
- Figure 9 : Patrimoine bâti d'époque moderne à Liège, mise en commun des trois ouvrages de référence sur un fond de plan obtenu sur PICC. © réalisation personnelle.
- Figure 10 : Photo n°1 d'une maison et commerce à Liège, photo prise en 2023, ©Photo personnelle
- Figure 11 : Photo n°2 d'une maison à Liège de 1920, photo prise en 2023, ©Photo personnelle
- Figure 12 : Photo n°3 d'une maison à Liège de 1920, photo prise en 2023, ©Photo personnelle
- Figure 13 : Photo n°4 d'une maison à Liège de 1920, photo prise en 2023, ©Photo personnelle
- Figure 14 : Photo n°5 d'une maison à Liège de 1920-1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle
- Figure 15 : Photo n°6 du cinéma Churchill à Liège de 1921, photo prise en 2023, ©Photo personnelle
- Figure 16 : Photo n°7 du Forum de Liège de 1921, photo prise en 2023, ©Photo personnelle
- Figure 17 : Photo n°8 d'un immeuble à appartement à Liège de 1923, photo prise en 2023, ©Photo personnelle
- Figure 18 : Photo n°9 d'une maison à Liège de 1923, photo prise en 2023, ©Photo personnelle
- Figure 19 : Photo n°10 d'un logement social à Liège de 1923-1925, photo prise en 2023, ©Photo personnelle
- Figure 20 : Photo n°11 d'un immeuble à appartement à Liège de 1923-1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle
- Figure 21 : Photo n°6 du cinéma Churchill à Liège de 1921, photo prise en 2023, ©Photo personnelle
- Figure 22 : Photo n°7 du Forum de Liège de 1921, photo prise en 2023, ©Photo personnelle
- Figure 23 : Photo n°8 d'un immeuble à appartement à Liège de 1923, photo prise en 2023, ©Photo personnelle
- Figure 24 : Photo n°9 d'une maison à Liège de 1923, photo prise en 2023, ©Photo personnelle
- Figure 25 : Photo n°10 d'un logement social à Liège de 1923-1925, photo prise en 2023, ©Photo personnelle
- Figure 26 : Photo n°11 d'un immeuble à appartement à Liège de 1923-1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle
- Figure 27 : Photo n°18 d'une maison et de bureaux à Liège de 1927, photo prise en 2023, ©Photo personnelle
- Figure 28 : Photo n°19 d'une maison à Liège de 1928, photo prise en 2023, ©Photo personnelle
- Figure 29 : Photo n°20 d'un logement social de à Liège de 1928, photo prise en 2023, ©Photo personnelle
- Figure 30 : Photo n°21 d'une maison à Liège de 1928, photo prise en 2023, ©Photo personnelle
- Figure 31 : Photo n°22 d'un logement social à Liège de 1928-1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle
- Figure 32 : Photo n°23 du siège de la société Nyssen à Liège de 1929, photo prise en 2023, ©Photo personnelle
- Figure 33 : Photo n°24 d'une maison à Liège de 1929, photo prise en 2023, ©Photo personnelle
- Figure 34 : Photo n°25 de l'église de la rédemption à Liège de 1929-1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle
- Figure 35 : Photo n°26 d'un immeuble à appartement à Liège de 1929-1931, photo prise en 2023, ©Photo personnelle
- Figure 36 : Photo n°27 d'une maison à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle
- Figure 37 : Photo n°28 d'un immeuble à appartement à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle
- Figure 38 : Photo n°29 du sport nautique de Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle
- Figure 39 : Photo n°30 d'un immeuble à appartement à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle
- Figure 40 : Photo n°31 de l'église saint Vincent à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle
- Figure 41 : Photo n°32 de 3 maisons à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle
- Figure 42 : Photo n°33 de 3 maisons à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle
- Figure 43 : Photo n°34 d'un logement social à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle
- Figure 44 : Photo n°35 de 3 maisons à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle
- Figure 45 : Photo n°36 de l'anciens bâtiment administratif SA espérance Longdoz à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle
- Figure 46 : Photo n°37 d'une maison à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle
- Figure 47 : Photo n°38 d'un immeuble à appartement à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle
- Figure 48 : Photo n°39 d'une villa à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle
- Figure 49 : Photo n°40 d'une maison à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle
- Figure 50 : Photo n°41 d'un logement social à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle
- Figure 51 : Photo n°42 d'un logement social à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle
- Figure 52 : Photo n°43 d'un logement social à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle
- Figure 53 : Photo n°44 d'une maison à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 54 : Photo n°45 d'une maison à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 55 : Photo n°46 d'un immeuble à appartement à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 56 : Photo n°47 d'un immeuble à appartement à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 57 : Photo n°48 d'un immeuble à appartement à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 58 : Photo n°49 d'un immeuble à appartement à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 59 : Photo n°50 d'un immeuble à appartement à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 60 : Photo n°51 d'un immeuble à appartement à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 61 : Photo n°52 d'un immeuble à appartement à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 62 : Photo n°53 d'une maison à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 63 : Photo n°54 d'une maison à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 64 : Photo n°55 d'un immeuble à appartement à Liège de 1930 , photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 65 : Photo n°56 d'une maison à Liège de 1930, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 66 : Photo n°57 d'une église protestante à Liège de 1930-1932, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 67 : Photo n°58 d'un immeuble à appartement à Liège de 1930-1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 68 : Photo n°59 du passage Lemonnier à Liège de 1930-1939, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 69 : Photo n°60 d'un immeuble à appartement à Liège de 1931, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 70 : Photo n°61 d'un immeuble à appartement à Liège de 1931, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 71 : Photo n°62 d'un immeuble à appartement à Liège de 1931, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 72 : Photo n°63 d'un immeuble à appartement à Liège de 1931, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 73 : Photo n°64 d'une maison à Liège de 1932, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 74 : Photo n°65 d'une maison à Liège de 1932 , photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 75 : Photo n°66 d'une maison à Liège de 1932, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 76 : Photo n°67 d'un ancien ateliers Sacré à Liège de 1932, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 77 : Photo n°68 d'une maison à Liège de 1932, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 78 : Photo n°69 de l'institut marie Thérèse à Liège de 1932, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 79 : Photo n°70 d'une maison à Liège de 1932, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 80 : Photo n°71 d'une villa à Liège de 1932, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 81 : Photo n°72 d'un immeuble à appartement à Liège de 1932, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 82 : Photo n°73 d'un immeuble à appartement à Liège de 1932, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 83 : Photo n°74 , d'une maison à Liège de 1932-1933, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 84 : Photo n°75, de logement social à Liège de 1932-1939 photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 85 : Photo n°76, d'une maison à Liège de 1933, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 86 : Photo n°77 d'une maison à Liège de 1933, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 87 : Photo n°78 d'une maison à Liège de 1933, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 88 : Photo n°79 d'une maison à Liège de 1933, photo prise en 2023, ©Google Earth Pro  
 Figure 89 : Photo n°80 d'une société libre d'émulation à Liège de 1933, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 90 : Photo n°81 d'une maison à Liège de 1934, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 91 : Photo n°82 d'une maison à Liège de 1934, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 92 : Photo n°83 d'une maison à Liège de 1934, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 93 : Photo n°84 d'une maison à Liège de 1934, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 94 : Photo n°85 d'une villa à Liège de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 95 : Photo n°86 de la maison Lovrix à Liège de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 96 : Photo n°87 d'une maison à Liège de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 97 : Photo n°88 d'une maison à Liège de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 98 : Photo n°89 d'un immeuble à appartement de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 99 : Photo n°90 d'une maison à Liège de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 100 : Photo n°91 de la galerie Sauvenière à Liège de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 101 : Photo n°92 d'une maison à Liège de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 102 : Photo n°93 d'une villa à Liège de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 103 : Photo n°94 d'une villa à Liège de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 104 : Photo n°95 d'une maison à Liège de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 105 : Photo n°96 d'une villa à Liège de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 106 : Photo n°97 d'une maison à Liège de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 107 : Photo n°98 d'une école communale à Liège de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 108 : Photo n°99 d'une maison à Liège de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 109 : Photo n°100 de 5 maisons mitoyennes à Liège de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 110 : Photo n°101 d'un immeuble à appartement à Liège de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 111 : Photo n°102 d'appartements à Liège de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 112 : Photo n°103 d'une maison à Liège de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 113 : Photo n°104 de l'ancienne institut de génie civil à Liège de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 114 : Photo n°105 de l'ancien laboratoire de Thermodynamique de 1935 à Liège, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 115 : Photo n°106 des anciens bureaux BEMAT à Liège de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 116 : Photo n°107 d'un immeuble à appartement à Liège de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 117 : Photo n°108 de l'école communale Bensberg à Liège de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 118 : Photo n°109 d'une maison à Liège de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 119 : Photo n°110 d'une maison à Liège de 1935, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 120 : Photo n°111 d'un logement social à Liège de 1935-1936, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 121 : Photo n°112 d'une maison à Liège de 1935-1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 122 : Photo n°113 d'un immeuble à appartement à Liège de 1935-1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 123 : Photo n°114 de l'ancienne institut de chimie et de métallurgie à Liège de 1935-1938, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 124 : Photo n°115 d'un immeuble à appartement à Liège de 1936, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 125 : Photo n°116 de l'église du sacré Cœur et monument interallié à Liège de 1936, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 126 : Photo n°117 d'une maison à Liège de 1936, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 127 : Photo n°118 d'une maison à Liège de 1936-1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 128 : Photo n°119 de l'anciens bains et thermes « La Sauvenière » à Liège de 1936-1942, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 129 : Photo n°120 d'une maison à Liège de 1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 130 : Photo n°121 d'un immeuble à appartement à Liège de 1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 131 : Photo n°122 d'une école et d'un gymnase à Liège de 1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 132 : Photo n°123 d'un immeuble à appartement à Liège de 1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 133 : Photo n°124 d'un immeuble à appartement à Liège de 1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 134 : Photo n°125 d'un immeuble à appartement à Liège de 1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 135 : Photo n°126 d'un immeuble à appartement à Liège de 1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 136 : Photo n°127 d'un immeuble à appartement à Liège de 1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 137 : Photo n°128 d'un immeuble à appartement à Liège de 1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 138 : Photo n°129 d'un immeuble à appartement à Liège de 1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 139 : Photo n°130 d'un immeuble à appartement à Liège de 1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 140 : Photo n°131 d'un immeuble à appartement à Liège de 1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 141 : Photo n°132 d'un immeuble à appartement à Liège de 1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 142 : Photo n°133 d'un immeuble à appartement à Liège de 1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 143 : Photo n°134 d'un immeuble à appartement à Liège de 1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 144 : Photo n°135 d'un immeuble à appartement à Liège de 1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 145 : Photo n°136 d'un immeuble à appartement à Liège de 1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 146 : Photo n°137 d'un immeuble à appartement à Liège de 1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 147 : Photo n°138 d'un immeuble à appartement à Liège de 1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 148 : Photo n°139 d'un immeuble à appartement à Liège de 1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 149 : Photo n°140 d'une maison à Liège de 1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 150 : Photo n°141 d'un monument à Liège de 1937, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 151 : Photo n°142 d'une plaine de jeux et de la crèche Reine Astrid, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 152 : Photo n°143 d'un immeuble à appartement à Liège de 1937-1939, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 153 : Photo n°144 d'un immeuble à bureaux à Liège de 1938, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 154 : Photo n°145 d'une centrale thermo électrique à Liège de 1938, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 155 : Photo n°146 d'un immeuble à appartement à Liège de 1938, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 156 : Photo n°147 d'un entrepôt à Liège de 1938, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 157 : Photo n°148 du mémorial Albert 1<sup>er</sup> à Liège de 1938-1939, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 158 : Photo n°149 du palais permanent de la ville de Liège de 1938-1939, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 159 : Photo n°150 d'un immeuble à Liège de 1938-1941, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 160 : Photo n°151 du Lycée Léonie de Waha à Liège de 1939, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 161 : Photo n°152 d'un logement social à Liège de 1939, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 162 : Photo n°153 d'une maison à Liège de 1939, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 163 : Photo n°154 de l'ancienne clinique de seeliger à Liège de 1939 ..., photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 164 : Photo n°155 d'un immeuble à appartement à Liège de 1939, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 165 : Photo n°156 d'un immeuble à appartement à Liège de 1939, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 166 : Photo n°157 d'une maison à Liège de 1939-1940, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 167 : Photo n°158 d'un entrepôt et de bureaux Noirfalise à Liège de 1940, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 168 : Photo n°159 d'une ancienne librairie Bellens à Liège de 1940, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 169 : Photo n°160, d'un immeuble à appartement à Liège de 1940, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 170 : Photo n°161 d'un immeuble à appartement à Liège de 1940, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 171 : Photo n°162 de l'institut de Stomatologie à Liège de 1945, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 172 : Photo n°163 d'un immeuble à appartement à Liège de 1946, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 173 : Photo n°164 du siège du port autonome de Liège de 1946-1949, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 174 : Photo n°165 d'une maison à Liège de 1947, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 175 : Photo n°166 d'un immeuble à appartement à Liège de 1947-1948, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 176 : Photo n°167 d'un logement social à Liège de 1947-1949, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 177 : Photo n°168 d'un immeuble à appartement à Liège de 1948, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 178 : Photo n°169 d'une maison à Liège de 1948, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 179 : Photo n°170 d'un logement social à Liège de 1948, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 180 : Photo n°171 d'un logement social à Liège de 1949-1966 , photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 181 : Photo n°172 d'une maison à Liège de 1950, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 182 : Photo n°173 d'un immeuble à appartement à Liège de 195, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 183 : Photo n°174 d'un immeuble à appartement à Liège de 195, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 184 : Photo n°175 d'un immeuble à appartement à Liège de 1950, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 185 : Photo n°176 d'une villa à Liège de 1950, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 186 : Photo n°177 du R.T.T à Liège de 1950, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 187 : Photo n°178 d'une maison à Liège de 1950, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 188 : Photo n°179 d'une centrale hydro-électrique à Liège de 1950, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 189 : Photo n°180 d'une maison à Liège de 1950, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 190 : Photo n°181 d'un commerce à Liège de 1950-1951, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 191 : Photo n°182 d'un immeuble à appartements et commerces à Liège de 1950-1952, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 192 : Photo n°183 d'un complexe social à Liège de 1950-1968, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 193 : Photo n°184 d'un logement social à Liège de 1950-1976, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 194 : Photo n°185 d'un immeuble à appartement à Liège de 1951, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 195 : Photo n°186 d'une maison à Liège de 1951-1953, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 196 : Photo n°187 d'un logement social à Liège de 1951-1963, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 197 : Photo n°188 d'une maison à Liège de 1952, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 198 : Photo n°189 d'un immeuble à appartement à Liège de 1952, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 199 : Photo n°190 de l'H.E.P.L à Liège de 1952, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 200 : Photo n°191 d'un immeuble à appartement à Liège de 1952, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 201 : Photo n°192 du R.T.T à Liège de 1953, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 202 : Photo n°193 d'une industrie et de bureaux à Liège de 1953-1954, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 203 : Photo n°194 d'un immeuble à appartement à Liège de 1953-1955, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 204 : Photo n°195 d'une maison à Liège de 1954, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 205 : Photo n°196 d'une maison à Liège de 1954-1955, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 206 : Photo n°197 du pont Albert 1<sup>er</sup> à Liège de 1954-1957, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 207 : Photo n°198 de la banque de Crédit Liégeois à Liège de 1954-1965, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 208 : Photo n°199 de la Faculté de philosophie et de lettres, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 209 : Photo n°200 d'une station de pompage à Liège de 1955 , photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 210 : Photo n°201 d'une maison à Liège de 1955, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 211 : Photo n°202 d'une maison à Liège de 1955, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 212 : Photo n°203 d'une maison à Liège de 1955, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 213 : Photo n°204 d'une maison à Liège de 1955, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 214 : Photo n°205 du siège du Centre de public d'action sociale (CPAS) à Liège de 1955, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 215 : Photo n°206 d'un immeuble à appartement à Liège de 1955, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 216 : Photo n°207 d'une maison à Liège de 1956, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 217 : Photo n°208 d'un immeuble à appartement à Liège de 1956, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 218 : Photo n°209 d'une maison à Liège de 1957, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 219 : Photo n°210 d'une maison à Liège de 1957, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 220 : Photo n°211 d'une maison à Liège de 1957, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 221 : Photo n°212 d'une maison à Liège de 1957, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 222 : Photo n°213 d'une Église Catholique à Liège de 1957-1973, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 223 : Photo n°214 d'un bureaux et d'un atelier à Liège de 1958, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 224 : Photo n°215 d'un immeuble à appartement à Liège de 1958, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 225 : Photo n°216 de la maison Carlier à Liège de 1958, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 226 : Photo n°217 d'une maison à Liège de 1958, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 227 : Photo n°218 du palais des congrès à Liège de 1958, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 228 : Photo n°219 d'un immeuble à appartement à Liège de 1958, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 229 : Photo n°220 d'une maison à Liège de 1958, photo prise en 2023, ©Google Earth Pro  
 Figure 230 : Photo n°221 d'une maison à Liège de 1958, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 231 : Photo n°222 du cinéma le Parc à Liège de 1958-1959, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 232 : Photo n°223 de la clinique mortuaire et centre de transfusion sanguine à Liège de 1958-1967, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 233 : Photo n°224 d'une maison à Liège de 1959, photo prise en 2023, ©Photo personnelle  
 Figure 234 : Photo n°225 du complexe des Chiroux-Croisiers-Kennedy à Liège de 1960, photo prise en 2023, ©Photo personnelle



Figure 235 : Photo n°226 de l'église sainte julienne à Liège de 1959, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 236 : Photo n°227 d'une maison à Liège de 1960, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 237 : Photo n°228 de l'école des Dames de l'instruction Chrétienne à Liège de 1960, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 238 : Photo n°229 de la maison Lecomte à Liège de 1960, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 239 : Photo n°230 d'une maison à Liège de 1960, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 240 : Photo n°231 d'une maison à Liège de 1960, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 241 : Photo n°232 d'une maison à Liège de 1960, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 242 : Photo n°233 d'un immeuble à appartement à Liège de 1961, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 243 : Photo n°234 d'un immeuble à appartement à Liège de 1961, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 244 : Photo n°235 d'une Église du Christ à Liège de 1961, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 245 : Photo n°236 d'un immeuble à appartement à Liège de 1962, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 246 : Photo n°237 de l'athénée Liège Atlas pavillons (Chaville) à Liège de 1962, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 247 : Photo n°238 d'un immeuble à appartement à Liège de 1962, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 248 : Photo n°239 de l'ancien INICHAR à Liège de 1962, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 249 : Photo n°240 du siège du marché couvert de Liège de 1962-1964, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 250 : Photo n°241 du centre sportif du grand Séminaire à Liège de 1962-1965, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 251 : Photo n°242 du Trink-Hall Pavillon à Liège de 1963, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 252 : Photo n°243 d'une maison à Liège de 1963, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 253 : Photo n°244 de la maison Urbany à Liège de 1963, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 254 : Photo n°245 d'une maison à Liège de 1963, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 255 : Photo n°246 d'une maison à de 1963, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 256 : Photo n°247 d'un immeuble à appartement à Liège de 1963, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 257 : Photo n°248 d'un immeuble à appartement de 1963, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 258 : Photo n°249 de la Cité administrative à Liège de 1963-1967, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 259 : Photo n°250 d'une maison à Liège de 1963-1974, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 260 : Photo n°251 d'un immeuble à appartement à Liège de 1964, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 261 : Photo n°252 de la polyclinique Lucien Brull à Liège de 1964-1967, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 262 : Photo n°253 d'une maison à Liège de 1965-1991, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 263 : Photo n°254 de la Banque Nationale de 1968, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 264 : Photo n°255 d'un immeuble à appartement à Liège de 1968, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 265 : Photo n°256 d'un immeuble à appartement à Liège de 1969, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 266 : Photo n°257 d'une centrale électrique à Liège de 1969, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 267 : Photo n°258 du siège de l'association des Arts graphiques à Liège de 1969, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 268 : Photo n°259 d'une maison à Liège de 1969, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 269 : Photo n°260 d'une maison à Liège de 1969, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 270 : Photo n°261 d'une maison à Liège de 1969, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 271 : Photo n°262 d'un immeuble à appartement à Liège de 1969, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 272 : Photo n°263 d'un immeuble à appartement à Liège de 1969, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 273 : Photo n°264 d'un immeuble à appartement à Liège de 1969, photo prise en 2023, ©Photo personnelle

Figure 274 : Cartographie du logement entre 1920 et 1970, légende des couleurs selon l'ouvrage de référence. ©Réalisation personnelle.

Figure 275 : Délimitation de la zone de l'inventaire sur terrain, cadrage du zoom. ©Réalisation personnelle.

Figure 276 : Photo de la rue Louis Jamme, depuis le rond-point. Photo prise en décembre 2023. ©Photo personnelle

Figure 277 : Cadrage de la zone d'étude, zoom. ©Réalisation personnelle.

Figure 278 : Premier relevé visuel, pré et post Seconde Guerre mondiale. ©Réalisation personnelle.

Figure 279 : Âge du bâti, principales périodes de construction de la parcelle, création le 1/07/2017. ©Cellule Cartographique – HB/MB Ville de Liège – Département de l'Urbanisme.

Figure 280 : Retranscription des données issues du *Workshop Real Estate Architecture*. ©Réalisation personnelle.

Figure 281 : Retranscription des données issues de la carte « Âge du bâti ». ©Réalisation personnelle.

Figure 282 : Carte finale, relevé visuel

Figure 283 : Photo prise en 2023 d'une construction située rue d'Harscamp mise en vente. ©Photo personnelle

Figure 284 : Photo prise en 2023 d'une construction située quai Churchill, abandonnée. ©Photo personnelle

Figure 285 : Photo prise en 2023 d'une construction située rue Grétry, détruite. ©Photo personnelle

Figure 286 : Photo prise en 2023 d'un appartement situé quai du Condroz. ©Photo personnelle

Figure 287 : Photo prise en 2023 d'un appartement situé quai Marcellis. ©Photo personnelle.

## 8. Annexes

### Annexe 1 : Analyse de cas au travers d'un interview avec l'architecte Bernard Deffet.

1. Combien de temps a duré le projet de rénovation ? Quelle partie du processus fut la plus longue ?

*La rénovation a duré environ trois ans, mais il faut savoir qu'avant que nous n'intervenons, la ville de Liège avait entrepris une campagne de désamiantage et de démolition partielle. Je ne sais pas très bien combien de temps cela a pris, mais y a quand même eu, avant nous, une série de choses qui ont été mises en place. Le désamiantage, qui est d'ailleurs un problème récurrent dans les bâtiments de cette époque-là, c'est quelque chose d'assez laborieux. Tout d'abord, le processus coûte cher et prend du temps, il faut confiner les espaces et prendre toute sorte de précautions. Je trouve que c'est un point intéressant à signaler, lorsque nous sommes arrivés, cette problématique avait déjà été évacuée. Je suis incapable de dire combien de temps cela a duré étant donné qu'on ne s'en est pas du tout occupés.*

*En termes de chantier, ce n'est pas quelque chose qui fonctionne de manière parfaitement séquentielle, pendant que quelqu'un est en train de travailler sur des façades, d'autres sont dans la cave en train de forer des puits pour aller chercher l'eau de la Meuse et d'autres encore sont en train de couler du béton pour des cages d'ascenseur. Un chantier, c'est un ensemble très mixte et très compliqué d'éléments qui sont mis en œuvre de manière assez simultanée. Dans ce cas-ci, c'est un chantier qui s'est relativement bien passé mais un chantier qui se passe bien, c'est d'abord un entrepreneur qui est intelligent dans sa manière de concevoir.*

2. Quelles démarches avez-vous entreprises pour respecter les principes de conservation et d'authenticité de la Cité administrative ?

*Cela ramène à plusieurs questions, si on parle d'authenticité dans le sens de l'impact d'un bâtiment moderniste dans la ville, parce qu'en fait, c'est un peu ça la question de base. Nous avons enlevé tout le socle pour libérer le sol, pour nous, c'était une démarche qui est fidèle à un esprit moderniste, c'est-à-dire, d'avoir un objet, d'avoir un sol libéré, un espace dit « démocratique » où les gens peuvent se trouver etcetera. Il sera évidemment beaucoup plus visible si l'espace public se fait juste à côté, où il y a les voitures maintenant. Ce que j'essaie de dire par là, c'est que parfois, la question du respect de l'esprit de quelque chose induit la nécessité d'attaquer quand même le bâtiment de manière assez virulente. Rien à voir avec l'idée de respecter dans le sens « on ne touche pas, parce que c'est comme ça ». C'est quelque chose qui est quand même important à évoquer parce que, si l'architecte, au jour d'aujourd'hui, s'arrête sur cette idée qu'il faut simplement remettre à jour quelque chose qui préexiste, on risque de passer à côté de beaucoup de choses. En fait, le monde a évolué, une Cité administrative aujourd'hui, ne fonctionne plus comme elle fonctionnait avant, la ville autour de l'objet qui a été construit dans les années 60, n'est plus la même, il y a le train qui arrive etc. donc il faut aussi admettre que travailler sur le patrimoine c'est aussi donner la possibilité à quelque chose qui préexiste de continuer à exister dans un contexte qui a évolué et c'est ce qu'on a essayé de faire avec la cité administrative. De manière encore plus générale, je crois que ça a été bien reçu et d'ailleurs avec l'espoir que ce qu'on a fait sur la Cité agisse de manière positive sur l'environnement au sens large, donc c'est presque inimaginable aujourd'hui que l'espace public n'arrive pas un jour et c'est presque inimaginable aujourd'hui que ce qui se passe du côté de l'îlot Saint Georges ne trouve pas aussi son moment d'évolution de par le fait que l'espace s'est dilaté, s'est ouvert etc. Et la 2e manière de répondre à cette question, c'est que par exemple si tu prends les façades, on a reconstitué des façades mais on s'est servi d'un ensemble de principes dimensionnels, de rythmique, de choses qui en fait préexistaient mais qui ont été réinterprété avec un autre système constructif. Avant, c'était des éléments en béton préfabriqués, les bétons étaient pourris, il y avait des problèmes d'accrochage etc. mais ça ne veut*

*pas dire que quand tu retravailles la chose tu oublies tout ce qui a été fait. En fait, tu as une série d'informations qui te sont données et qui peuvent être réintroduites dans le projet autrement et donc quand tu regardes les façades de la cité administrative aujourd'hui, ce ne sont pas les mêmes façades mais ce sont des façades qui parlent d'une série de paramètres et d'éléments, entre autres, dimensionnels qui préexistaient. Donc, la question de ce qui existe, comment tu réinterprètes etc. ça fonctionne aussi bien à l'échelle du site et de la ville, que à l'échelle des détails constructifs de choses plus précises que tu mets en place, comme par exemple, des châssis etc. ça fonctionne à toutes les échelles, c'est ce qu'on a essayé de faire avec vous dans l'atelier habitat habiter de master 2.*

3. Quelles mesures avez-vous prises pour sensibiliser le public à l'importance du patrimoine architectural de la Cité administrative pendant le processus de rénovation ?

*Quand on a décidé de participer au concours, la décision avait déjà été prise de préserver la Cité administrative. Toutes les discussions ont eu lieu en amont et donc on n'a pas pris part à cette discussion là et je pense qu'historiquement c'est un bâtiment qui n'était pas vraiment aimé des liégeois mais qu'avec l'évolution des mentalités, le temps qui passe et se retrouver en 2023 ou en fait, le principe c'est de dire « on ne démolit rien », c'est un principe de la circularité.*

4. A partir de quel moment n'est-il plus intéressant de rénover un bâtiment et plutôt de le démolir ?

*Avant de démolir quoi que ce soit, tu réfléchis beaucoup et, neuf fois sur dix, tu peux facilement trouver des arguments pour dire que ça n'a aucun sens de démolir puisque après il faut reconstruire. Il faudrait que quelque chose soit vraiment très très très mauvais pour démolir. Or, pour la structure de base de la cité administrative, elle était là, elle existait donc il n'y avait aucune raison de la démolir. Un truc qui me paraît toujours important, c'est que l'histoire d'une ville passe aussi à travers le fait de prendre des objets construits, que peut-être, le citoyen n'aime pas beaucoup - on a démolit des parties du centre historique pour construire des tours, quelle affaire, mais bon, il y a 60 ans de ça, tu vois - et en fait moi, j'aime toujours bien de penser qu'il faut vivre avec ces choix, ces erreurs et avec l'intégration d'un passé, qui est le nôtre aussi. Et ça je crois que dans la vie c'est toujours la même chose quoi, on vit avec ces décisions, avec ces erreurs, avec les difficultés et si à chaque fois qu'un parent avait un enfant et que l'enfant est un peu capricieux ou quoi, on dit « bah il m'ennuie, je m'en débarrasse » la vie serait compliquée donc je suis beaucoup plus intéressé sur la manière de comprendre pourquoi une chose existe telle qu'elle existe etc. et je retrouve que pour cela, la Cité administrative est un bel exemple.*

5. Dans un cas où la structure serait vraiment dans un mauvais état, est ce qu'il serait envisageable de privilégier la démolition ou alors même dans ce cas, il serait envisageable de rénover la structure et rénover ?

*Tu touches au point sensible, c'est à dire que, dans une notion de reconversion d'un patrimoine, quel qu'il soit, industriel ou autre, la structure il y a rien à faire c'est la base et quand une structure est saine, tu peux vraiment assez facilement réutiliser les choses. Quand une structure n'est pas saine, ça c'est beaucoup plus compliqué. Après la structure, il n'y a plus grand-chose. Si il y a pas de fondations, je veux dire, si le squelette de quelque chose est mal en point, tu commences vraiment à avoir des problèmes. Mais tu peux avoir des bâtiments avec une structure très saine, très solide et très intelligente, parfois très légère mais très bien construite avec une peau qui est toute pourrie bah enlève la peau tu recommences parce que la structure de base est saine. Et ça c'est quand même un peu un des grands principes de l'architecture moderniste, c'est-à-dire, ces systèmes de colonnes - poutres, plancher béton etc., de manière générale, à chaque fois qu'on*

*intervient sur ces bâtiments-là, on est assez émerveillés parce que la structure est un cadeau qui tombe du ciel, et à partir de là, tu peux travailler. Par exemple, la structure de la cité administrative, c'est un squelette en acier, des planchers en béton très très fins, six cm d'épaisseur et donc ce qui fait peur quand on a une structure légère comme dans ce cas-ci, c'est sa résistance au feu, d'autant plus que la Cité administrative c'est un bâtiment haut, donc quand on dit qu'une structure est de qualité tu peux voir une structure de qualité par exemple un système structurel en acier, tu rentres dans le bâtiment, tu regardes le système structurel et tu dis : « oui ça c'est magnifique » si ce n'est que quand tu commences à faire des calculs et que tu te rends compte que ça ne tient pas à l'incendie, alors c'est plus compliqué. Et à la Cité administrative, on a trouvé une solution pour protéger la structure de l'incendie et ça s'est très bien passé. Mais c'est évidemment plus facile quand il se travaille avec des structures en béton très très lourdes, tu te dis que le feu ce ne sera jamais un problème.*

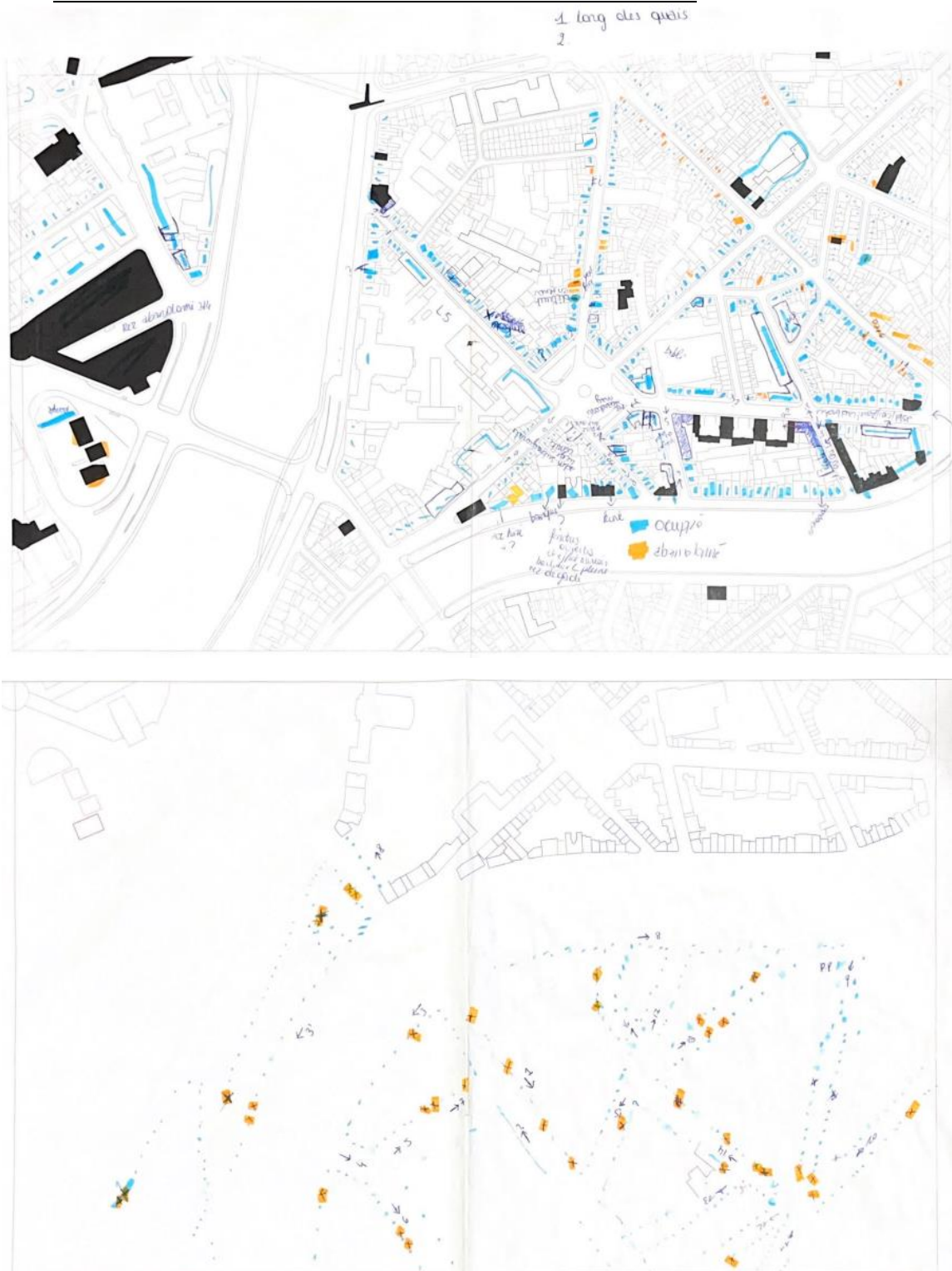
6. Est-ce que la rénovation a été réfléchi dans l'éventualité d'un changement de programmation ? Pourrait-on envisager de rénover la Cité administrative en tour de logements ?

*Je dirais que non. Ce qui s'est passé c'est qu'on a réfléchi dans cette gamme de programmation, c'est-à-dire des bureaux, des salles de réunion, etc. L'organisation de la programmation devrait pouvoir évoluer, ça oui, mais si un jour il faudrait que ce soit du logement - même si ça pourrait l'être - parce que tu vois à partir du moment où tu as des cages d'ascenseurs et tu as des plateaux, si demain, il fallait remplacer des bureaux par des appartements, à mon avis ce serait sans problème.*

7. Existe-t-il une systématique dans le processus de rénovation ou chaque bâtiment nécessite une nouvelle appréhension ?

*Fatalement, chaque bâtiment est différent. Ce qui est amusant, c'est quand même de constater que travailler sur des bâtiments de l'époque moderniste, de manière générale, c'est quand même l'époque où la structure a pris de l'importance, le squelette en béton, le poteaux-poutres, des structures en acier etc., de ce point de vue là on pourrait dire que la manière dont on aborde les projets, d'une certaine manière c'est un peu systématique dès lors que on intervient dans une structure tridimensionnelle. Et on sait que, en gros, les façades seraient légères et on sait que dès lors que le système structurel nous l'autorise, on peut intervenir à l'intérieur avec plus de liberté. On ne doit pas tout le temps casser des gros murs etc. Donc de ce point de vue-là, effectivement, en tout cas sur base de mon expérience, on a quand même souvent des mêmes types de questions qui se posent. Maintenant, il faut faire attention parce que, moi je ne sais pas ce que tu regardes exactement dans le cadre de ton TFE mais ça c'est vrai surtout pour des bâtiments un peu de grande échelle, c'est-à-dire, quand le système structurel était quelque chose de hyper important pour l'ensemble construit etc. Si tu prends de l'architecture moderniste de type petit gabarit, logements etcetera, je pense que c'est une autre question. Il se fait que nous, dans les projets qu'on a abordés, tu vois par exemple la transformation du Val-Benoit, la Cité administrative etc., on est chaque fois un peu dans des mêmes gammes de plus gros projets, je ne te cache pas que je ne me suis jamais vraiment posé la question sur la plus petite échelle. On peut vraiment intégrer le fait que la question de l'échelle induit la question du système constructif et qui fait que les choses sont un peu différents. Mais d'une certaine manière, oui il y a espèce de systématisme. C'est bien ça la question de l'utilisation de murs rideaux, par exemple, les murs-rideaux qu'on a mis en place à la Cité administrative, ne sont pas les mêmes que les murs-rideaux qu'on a mis en place au Val-Benoit mais d'un autre côté, ça reste des murs-rideaux donc les principes de base restent les mêmes. Il y a des variations sur des mêmes thématique.*

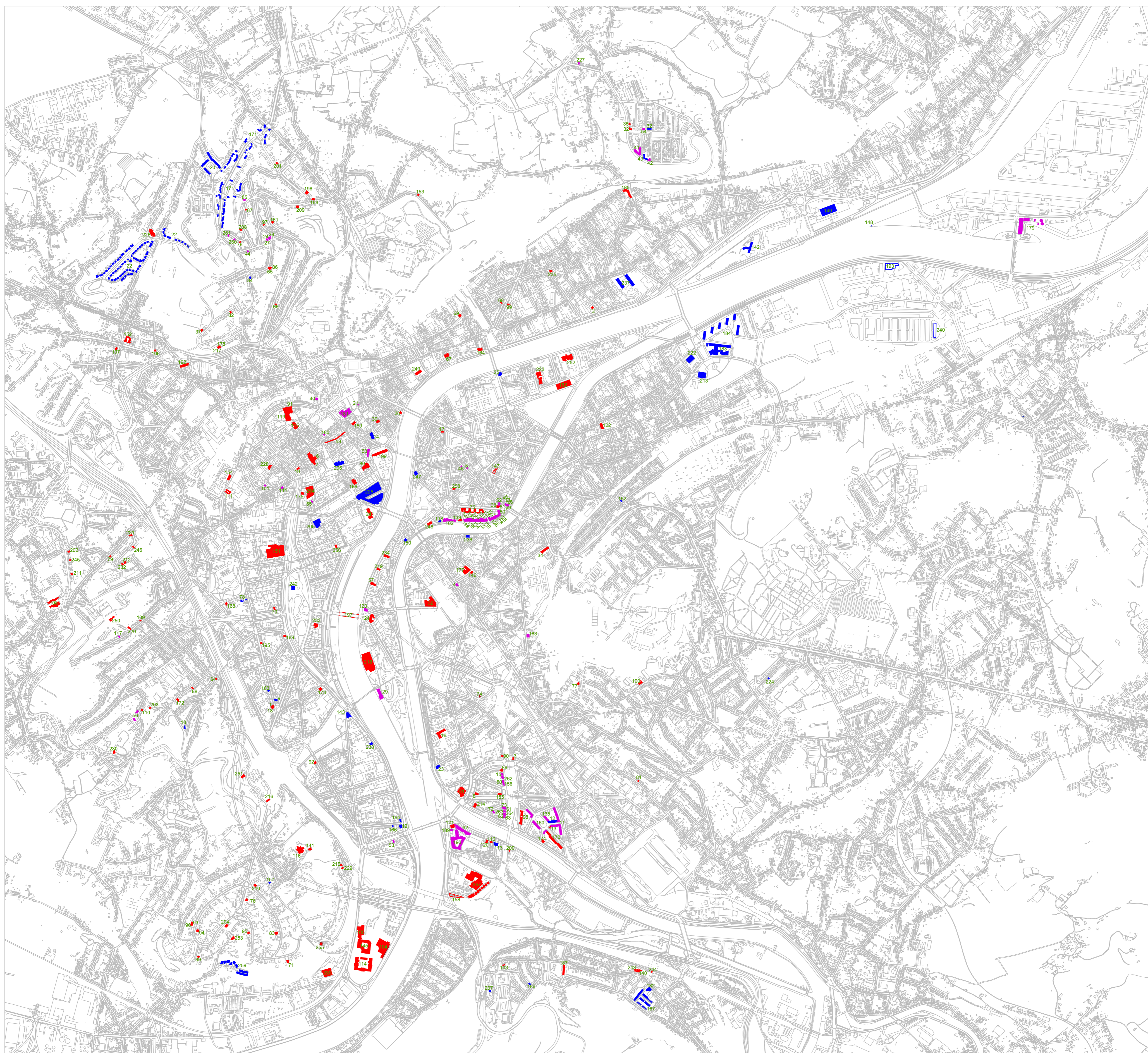
## Annexe 2 : Scan du document de travail - relevé visuel sur terrain.



Scan des deux documents qui ont servi de support lors du premier relevé visant à identifier si les bâtiments de la zone étaient occupés ou non. En bleu sont marqués les bâtiments habités et en orange ceux inoccupés. Le premier relevé a été effectué lors d'une météo sèche et ensoleillée, tandis que le deuxième a subi des dégradations dues au temps, notamment de la pluie et du vent.

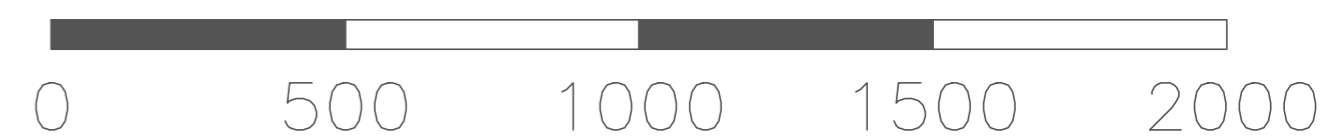
## Annexe 3 : les cartes

# Cartographie du logement entre 1920 et 1970

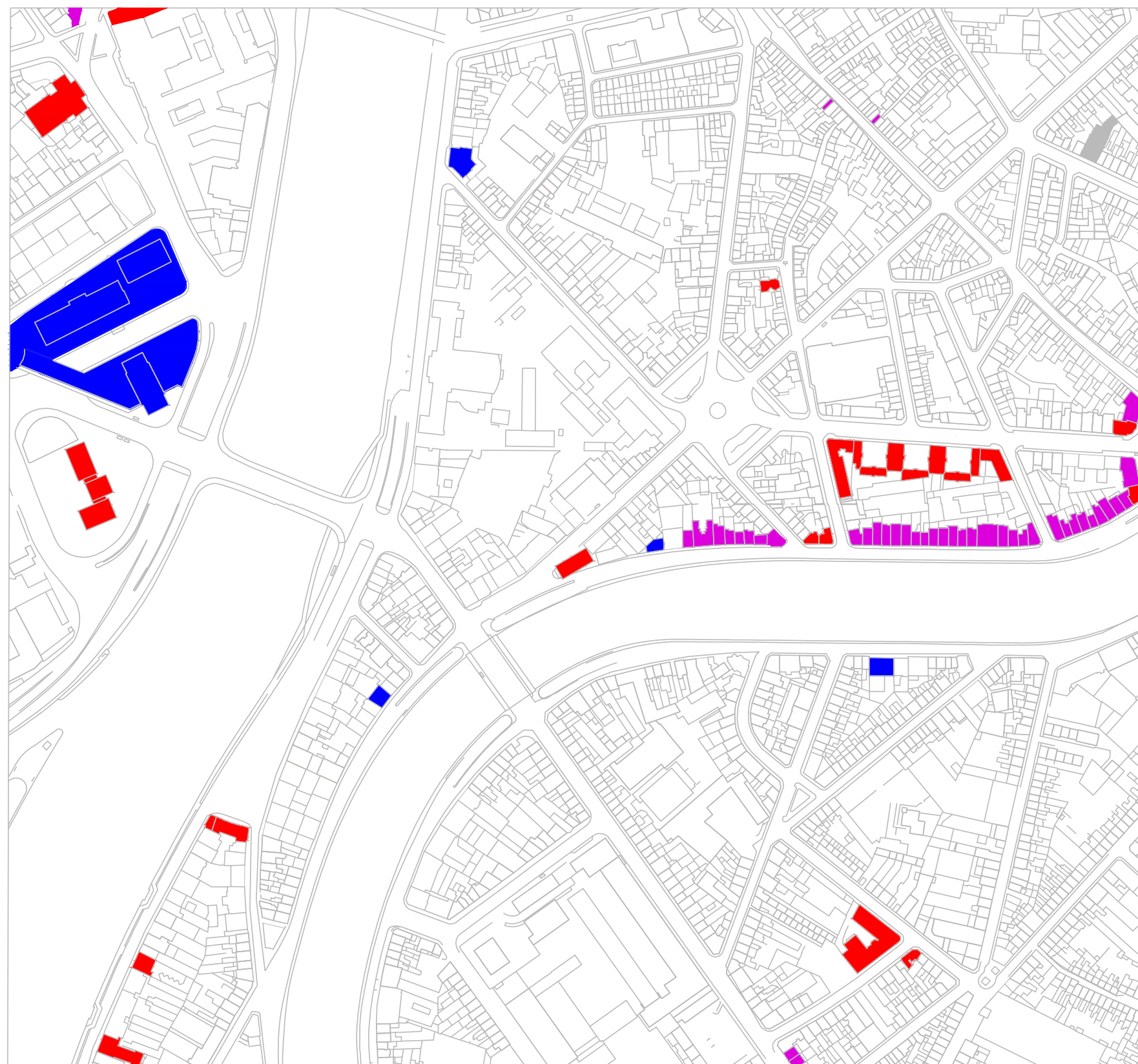


## Légende

- Bâtiments issus de la Carte
- Bâtiments issus du Guide
- Bâtiments issus de l'I'PIC
- Numérotation en lien avec le tableau critérié



# Cadrage de la zone d'étude



## Légende

- Bâtiments issus de la Carte
- Bâtiments issus du Guide
- Bâtiments issus de l'IPIC



# Premier relevé visuel

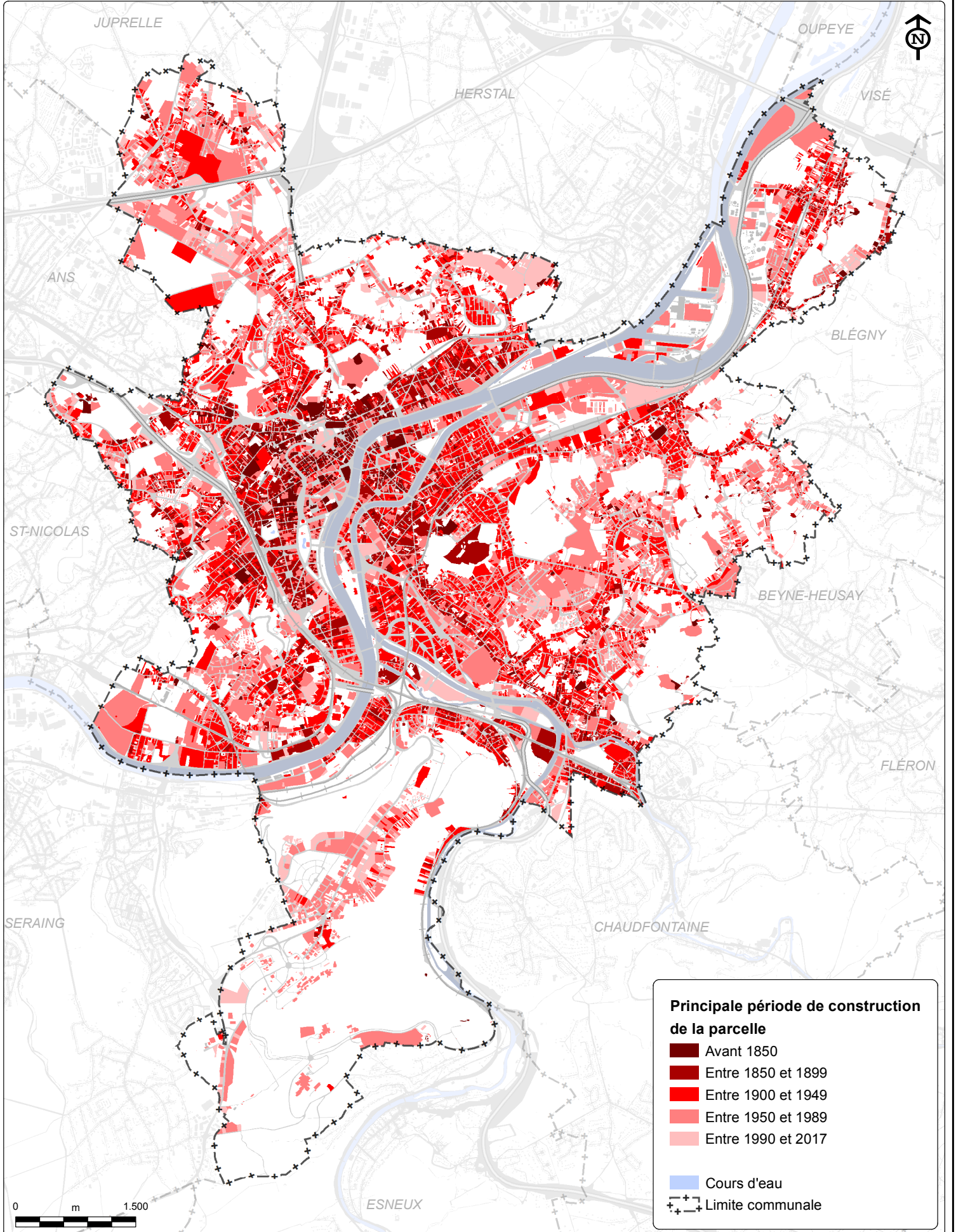


## Légende

- 1920-1945
- 1945-1970







**Principale période de construction de la parcelle**

- Avant 1850
- Entre 1850 et 1899
- Entre 1900 et 1949
- Entre 1950 et 1989
- Entre 1990 et 2017

- Cours d'eau
- Limite communale

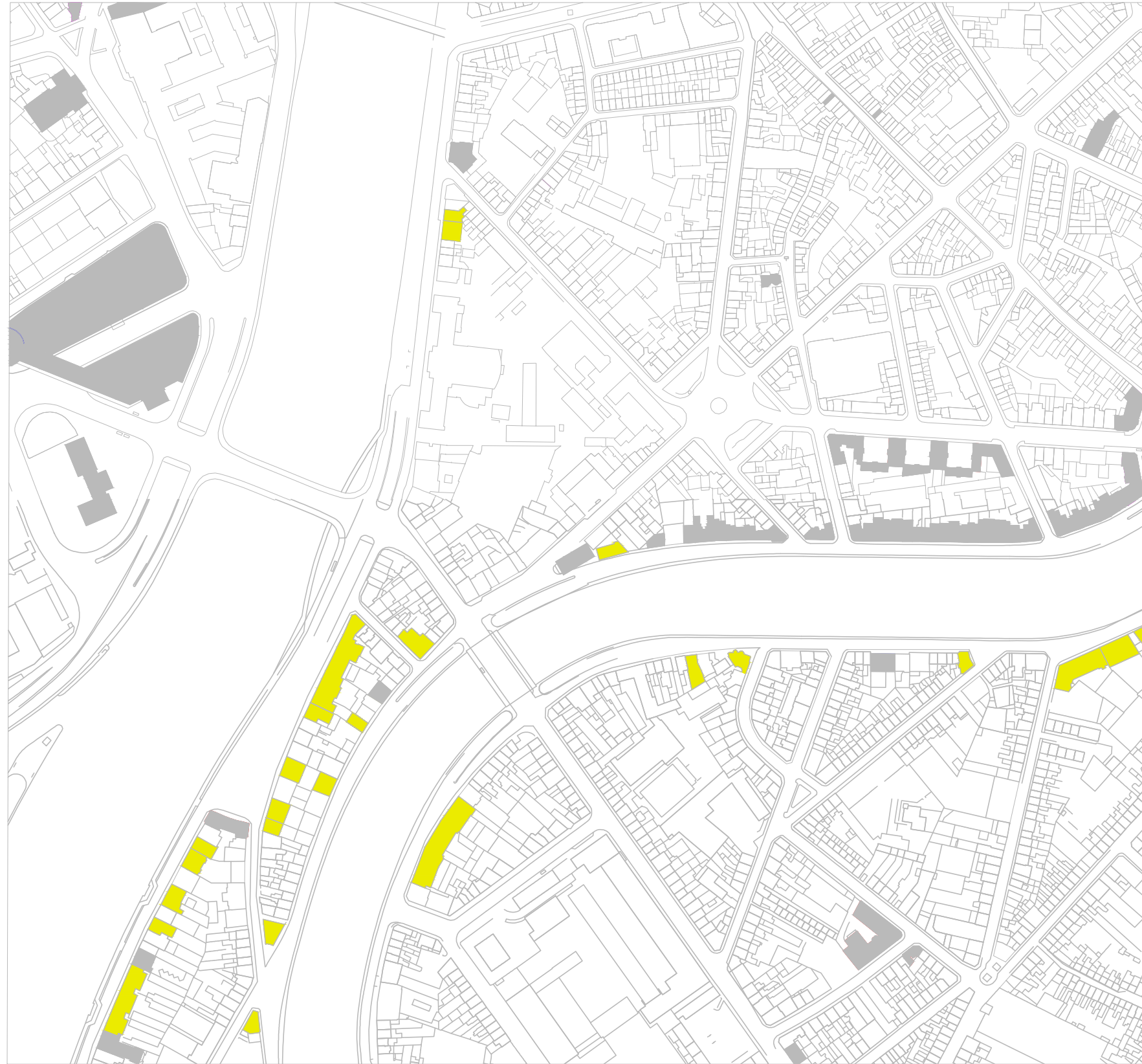
0 m 1.500

CREATION : 1/07/2017  
 SOURCES : Ville de Liège - SPF AGDP 2015  
 CADRE : Atlas de la Ville - 4589

REMARQUES : L'âge du bâti se base sur l'année de fin de construction indiquée dans la matrice cadastrale (= code construction n°5).  
 Si plusieurs bâtiments figurent sur la même parcelle, seule l'année de construction du bâtiment le plus ancien est retenue.

AUTEUR : Cellule Cartographie - HB/MD  
 Ville de Liège - Département de l'Urbanisme  
 La Batte 10 - 4000 Liège  
 + 32 (0) 4 221 90 62  
 cartographie@liege.be / www.liege.be

# Real Estate Architecture the apartment building



Légende

■ 1920-1970



# Données extraites de la carte "Âge du bâti"



## Légende





- 1900-1949
- 1950-1989



# Carte finale



## Légende

- |   |   |
|---|---|
|  1920-1945 |  Détruit    |
|  1945-1970 |  Non occupé |

